

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib  
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales  
Vice –Décanat chargé de la Post-Graduation  
De la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب  
كلية الآداب واللغات والعلوم الاجتماعية  
نيابة الكلية المكلفة بما بعد التدرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

## POLYCOPIÉ

**Intitulé :**  
**TECHNIQUES DE RECHERCHE**

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence

**Domaine : Lettres et Langues Etrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : .....**

Par : Dre. ALLAM IDDOU Samira

Année universitaire 2022-2023

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib  
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales  
Vice –Décanat chargé de la Post-Graduation  
De la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب  
كلية الآداب واللغات والعلوم الاجتماعية  
نيابة الكلية المكلفة بما بعد التدرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

## POLYCOPIÉ

**Intitulé :**  
**TECHNIQUES DE RECHERCHE**

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence

**Domaine : Lettres et Langues Etrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : .....**

Par : Dre. ALLAM IDDOU Samira

Année universitaire 2022-2023



## AVANT-PROPOS

Ce manuscrit est un polycopié établi en vue de l'accès au grade de professeur. Il évoque le contenu de la matière intitulée techniques de recherche (TDR), matière de l'Unité d'Enseignement de méthodologie (UEM) sous le Code UEM3.1 pour la troisième année licence de la langue française.

La matière comporte 04 crédits. Le coefficient de cette matière est 02. Quant au mode d'évaluation, il est de 50% 50% (examen et contrôle continu). L'enseignement se déroule sur toute l'année universitaire. L'objectif majeur de cette matière est la rédaction d'un document académique standard en développant l'avant-projet, discussion de la problématique et la pratique des outils de l'enquête (questionnaire, enregistrement, observation,...)

Le contenu de ce support pédagogique s'inscrit dans la démarche du canevas de mise en conformité du programme officiel actuel. Il s'inspire des axes proposés dans l'offre de formation L.M.D Licence académique au sein de l'université Ain Témouchent \_BELHADJ Bouchaib, Faculté des Lettres, des Langues et Sciences sociales, Département des Lettres et Langue Française de l'année universitaire 2015/2016 (revu en 2019) que nous détaillons nous-mêmes dans les pages qui suivent.

Dans ce polycopié, le contenu abordé repose sur les différentes étapes d'un travail de recherche universitaire, articulées à l'exercice particulier que constitue un travail de recherche universitaire. Il s'agit d'accompagner les étudiants à l'élaboration de leur projet de recherche en s'appuyant particulièrement sur les concepts, les démarches et les outils de la recherche.

Cet aspect permet à chaque étudiant, quelque soit son sujet de recherche, d'interroger des pratiques scientifiques académiques que nous essayons de leur fournir tout au long de ces cours à la lueur de ses préoccupations personnelles en matières scientifiques et littéraires.

Ce support pédagogique destiné aux étudiants de la troisième année est ouvert également aux étudiants en master 1 ainsi qu'aux étudiants en master 2 de la spécialité didactique des langues étrangères, sciences du langage et littérature et civilisation désireux de s'initier à la recherche.

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>04</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>05</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>.06</b>
<b>CHAPITRE I: méthodologie de la recherche scientifique.....</b>	<b>.... 09</b>
<b>CHAPITRE II: processus et construction de recherche.....</b>	<b>20</b>
<b>CHAPITRE III : méthodologie et techniques d'enquête.....</b>	<b>54</b>
<b>CHAPITRE IV: pratique et techniques rédactionnelles.....</b>	<b>78</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>123</b>
<b>RÉFRÉENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>125</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>126</b>

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Tout travail universitaire nécessite des compétences, une rigueur scientifique et démarche qualité pour contribuer à son élaboration.

Les pages de ce polycopié regroupent les techniques de méthodologie de recherche universitaire. Ce polycopié est plus particulièrement destiné aux étudiants en troisième année licence (L3). Il est également ouvert aux étudiants en master 1 et 2 toutes spécialités confondues (didactique, sciences du langage et littérature et civilisation)

Ce manuscrit propose un éclairage théorique et pragmatique quant à la réalisation de tout travail universitaire et plus particulièrement à l'exercice de l'avant projet de recherche.

Le plan de ce polycopié s'articule autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre traite la notion de la méthodologie de la recherche scientifique, les principales démarches méthodologiques ainsi que ses différents types.

Le deuxième chapitre se veut comme un élément essentiel apportant un éclairage sur les différents concepts clés de la recherche (recherche scientifique, méthode scientifique, problématique, hypothèses, corpus, etc.) ; il concerne la mise en place de la recherche avec tous les questionnements qui lui sont propres : formation à l'élaboration d'une problématique selon les finalités, exploratoires, descriptives ou explicatives de l'étude, à la constitution d'un corpus à l'analyse d'une manière quantitative/quantitative des données, aux recherches bibliographiques.

Par le biais du troisième chapitre intitulé méthodologie et techniques d'enquête, nous essayons de fournir à l'étudiant les normes fondamentales de la méthodologie générale. Pour une meilleure assimilation, plusieurs exemples, sorte d'illustration et d'application accompagnent ce polycopié.

Le quatrième chapitre plus pratique, dans laquelle nous abordons l'exposition de la recherche comprenant la constitution d'un rapport de stage souvent demandé dans les cursus des établissements de l'enseignement supérieur. Rappelons que cette matière comprenait un stage obligatoire de dix heures ou plus consacré à l'observation de cours de langue étrangère au niveau de l'université ou dans un autre établissement scolaire. Notre objectif est d'encadrer le stage en formant les étudiants à la construction d'un objet d'observation : élaboration d'une grille

d'observation, recueil de données, traitement et analyse des résultats. Mais, il se trouve que ce rapport de stage a dernièrement été supprimé pour des raisons inconnues. Or, vu son rôle important dans la formation des étudiants en master<sup>1</sup> entant que des futurs enseignants, nous tenons à le réintégrer dans ce polycopié. Au delà des concepts clés considérés comme des savoir-faire essentiels en matière de la recherche, il convient d'ajouter dans ce polycopié l'éthique ou la déontologie proprement dite pour découvrir les normes de présentation de la recherche et l'éthique de la recherche. Car tout travail de recherche universitaire s'appuie nécessairement sur une série des règles à respecter telles que les citations d'auteur, la note, etc.).

Etant donné que la méthodologie est à la fois une théorie de la pratique et une pratique de la théorie, une série d'exemples, d'illustrations et de travaux dirigés est mise à la disposition des étudiants pour une meilleure compréhension, perception et application. Sous forme d'illustrations, ces exemples sont jugés indispensables à l'acquisition d'une maîtrise suffisante des concepts clés de la recherche et leur adaptation efficace dans les travaux universitaires.

Ce support pédagogique en matière de technique de recherche ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Ce polycopié se veut une réflexion s'appuyant sur des connaissances d'ordre méthodologique qui constituent des pistes de réflexion. Il est conçu, en donnant des appuis en techniques/méthodologie de la recherche, en dirigeant des travaux universitaires (rapport de stage, avant-projet et mémoire pour l'obtention du diplôme de fin d'études pour répondre aux demandes des étudiants et leurs préoccupations. On y trouve surtout des développements détaillés sur la construction d'une problématique, des hypothèses sur la constitution du corpus, pratique des outils d'enquête, etc. pour aider les étudiants aux mieux et guider leur pas sur ce chemin de la recherche universitaire. Il s'agit d'un polycopié sur lequel l'étudiant de la troisième année peut s'appuyer pour développer sa recherche et pour la rédaction de son rapport de stage et son avant-projet. Comme il est aussi conseillé aux étudiants de licence de la troisième année français qui veulent s'initier à la recherche universitaire pour la rédaction du mémoire de fin d'études en Master. Il ne s'agit surtout pas d'un guide unique de techniques ou de méthodologie valable pour toutes les disciplines.

---

<sup>1</sup> Le master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Ce manuscrit est le fruit de plusieurs années de travail. Nous l'avons élaboré en pensant aux problèmes des étudiants qu'ils rencontrent dans la pratique, aux problèmes d'ordre méthodologique auxquels sont souvent confrontés les étudiants dans la réalisation de leur mémoire. Nous souhaitons que ce modeste polycopié répondra à leurs préoccupations et leurs attentes.

Ce polycopié a été réalisé avec beaucoup de soin. Mais, il serait surprenant qu'il ne subsiste pas de défauts ou de lacunes. Donc, nous excusons par avance de toutes imperfections ou erreurs pouvant exister dans ces pages. Nous remercions nos lecteurs de bien vouloir faire part de toutes remarques et critiques.



# *Chapitre I : méthodologie de la recherche scientifique*

Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Algérie), et à l'instar de tous les pays, la formation universitaire a pour objet l'initiation aux techniques de la recherche, la familiarisation avec les procédés d'analyse, de raisonnement et de construction d'un protocole adapté d'investigation et ou / d'expérimentation. (MESRS, 2013).

Il s'agit, par ailleurs, de développer chez l'étudiant les capacités de démonstration et de raisonnement scientifique, de synthèse, d'interprétation de résultats, de cultiver son aptitude à la pondération, à la rigueur et à la proportionnalité dans le jugement (MESRS, 2013).

L'étudiant (étant un apprenti chercheur) est appelé donc à montrer comment il va réinvestir les outils de la recherche qu'il aura acquis tout au long de son parcours universitaire. Il s'agit, dans le cadre d'une licence ou d'un master, juste d'une initiation à la recherche et non pas d'un travail original où on peut remettre en cause une théorie scientifique ou donner naissance à une nouvelle théorie.

En effet, lors de la réalisation de son travail de recherche, l'étudiant doit montrer son aptitude à se servir de l'acquis<sup>2</sup> dans le cadre d'une recherche personnelle et rigoureuse portant sur un sujet. Comme le révèlent les textes de lois du MESRS, fixant les modalités d'élaboration et de soutenance de master.

Mais pour commencer une recherche, il est important de se documenter. Toute recherche scientifique nécessite une documentation. La documentation détermine la valeur de la recherche.

## **1. La documentation**

Il s'agit d'une technique, d'une stratégie efficace, pour éviter les lectures inutiles que l'on met en place pour sélectionner des informations d'un sujet précis.

La documentation se compose de la recherche, du traitement et de l'exploitation des documents qui servent de matériaux à une étude et fondent les arguments d'une thèse. Elle présente une double utilité : informer le lecteur, guider l'auteur. Chacune de ces deux fonctions importe à l'étudiant qui prépare un mémoire, veut présenter une thèse, ou publier une recherche. Qu'attend le lecteur du document ? Qu'il témoigne d'abord, qu'il prouve éventuellement ; c'est dire que la qualité

---

<sup>2</sup> Lors des cours et des TD, les enseignants offrent aux étudiants une panoplie de théories et de méthodologies utilisées par les chercheurs dans leur domaine en retraçant leur historique et leur évolution. L'étudiant est appelé à faire un choix méthodologique afin d'aborder son idée de recherche en se basant sur ses connaissances antérieures acquises durant ces années d'études.

d'une documentation détermine la valeur ou le niveau scientifique d'une recherche, et atteste la fiabilité d'un auteur<sup>3</sup>

La documentation est donc une étape de travail à réaliser avant de se lancer dans une étude empirique. Elle permet de collecter des données informatives grâce à l'étude de documents officiels ou universitaires.

La documentation adéquate est primordiale dans une recherche, c'est pour cela qu'il faut lui donner toute l'importance qu'elle mérite. Une bonne documentation permet au chercheur d'avancer plus rapidement

À partir d'un sujet d'enquête connu, la recherche documentaire revient à chercher et identifier des documents issus de sources fiables.

## **2 La recherche documentaire/bibliographique**

Elle consiste selon (FRAGNIERE, J-P., 1986) à identifier les livres et articles pertinents pour une étude et à rassembler les informations permettant d'en prendre connaissance.

C'est la définition de l'objet qui fournit à l'étudiant les critères permettant d'opérer des sélections. Il y a lieu de faire une recherche en cascade.

D'une manière générale, l'étudiant chercheur doit repérer quelques ouvrages et articles concernant les principales dimensions de son travail (spécificité de l'objet de recherche).

### **2.1 Les termes clés**

Sur la base de la définition de l'objet, l'étudiant établit une brève liste des termes clés qui seront abordés dans son travail de recherche.

### **2.2 Quelle utilité ?**

- La recherche documentaire permet de développer les connaissances de l'étudiant sur le sujet étudié. Ces connaissances lui permettront de mener un entretien, un focus group ou de construire un questionnaire avec plus d'efficacité.

---

<sup>3</sup> RAUCH A, « documentation et recherche scientifique », PDF, consulté le 23/04/2020

- Cette étape de travail qui étudie des travaux de recherche déjà effectués sur le sujet, peut faire naître de nouvelles hypothèses de travail pour le chercheur.
- La recherche documentaire permet de trouver des réponses à certaines interrogations de départ. L'étudiant peut ainsi ajuster ses hypothèses pour proposer un travail de recherche plus pertinent.

### **2.3 Les types de documents**

La documentation est un processus par lequel on doit obtenir le maximum de références d'ouvrages, de périodiques, de documents, de comptes rendus de congrès, de colloques sur un thème donné (PIOLA 2002)

Pour mener donc à bien sa recherche, l'étudiant doit s'appuyer sur des documents officiels comme :

- un périodique d'une revue spécialisée,
- une thèse de doctorat ou un mémoire,
- une donnée statistique,
- une image,
- une infographie,
- un document officiel (loi, décret, règlement, marché public).

### **2.4 La place de la recherche documentaire dans le travail universitaire**

Les données collectées à l'aide de la recherche documentaire servent généralement de base au chapitre de l'avant projet ou mémoire intitulé « les résultats de la recherche ». Dans ce chapitre, on décrit comment la recherche a été menée et analysée, dans le but de pouvoir répondre aux questions de recherche dans la conclusion.

La recherche documentaire peut également se faire en complément de la recherche sur le terrain.

### **2.5 Où trouver sa documentation ?**

De nos jours, l'étudiant n'a plus de problème de documentation. Pour collecter des informations, l'étudiant peut s'appuyer sur plusieurs types de ressources : issues des bibliothèques et issues d'Internet.

Or, les informations contenues sur le Net ne sont pas toujours fiables. Il est nécessaire d'exercer un esprit critique et de se poser des questions sur la qualité des sources. Il faut, par ailleurs, éviter les articles non signés.

- Les bibliothèques des sites universitaires regroupent des thèses, des mémoires, des ouvrages théoriques, des revues électroniques et même des articles que les étudiants peuvent consulter afin de réaliser leurs recherches.

- Il existe aussi des sites littéraires et d'autres réservés à la recherche scientifique et universitaires, des forums ainsi que des blogs littéraires que le chercheur universitaire peut consulter et même s'abonner en échangeant avec les membres des blogs et des sites. Pour être au courant de l'actualité de la recherche scientifique et universitaire, le chercheur universitaire pourra s'abonner à des alertes sur « Google Alerte » en choisissant les mots clés de sa recherche.

**Remarque 1 :** pour accéder aux informations, il suffit juste de taper dans un moteur de recherche Google alerte et s'abonner en donnant l'adresse électronique. A chaque fois que les mots clés apparaissent sur le net, un message est envoyé avec l'adresse du lien de l'article, de l'ouvrage où de la thèse.

**Remarque 2 :** pour accéder à des travaux académiques et scientifiques, il vaut mieux utiliser Google Scholer ou Google Livres.

## 2.6 Comment réunir sa documentation ?

### 2.6.1 Les bibliothèques

Pour établir une bibliographie, se reporter d'abord aux catalogues des bibliothèques. Les bibliothèques -Destinées à conserver et à communiquer les documents du patrimoine national, à recueillir les imprimées de l'époque contemporaine, elles informent et orientent le public au sein de cette production (...)

-Les bibliothèques universitaires et interuniversitaires

-Les Bibliothèques de recherche (bibliothèques rattachées à des organismes et institutions comme les bibliothèques de musée ; bibliothèques classées par grand thème de recherche en histoire, langue, sciences sociales.<sup>4</sup>

### 2.6.2 La toile électronique et les bibliothèques numériques

Grâce à internet, des milliers de documents littéraires et scientifiques, d'articles, de travaux universitaires et de recherche, d'images et de vidéos sont désormais consultables à l'écran, et le mouvement va en s'amplifiant : les internautes souhaitent de plus en plus consulter directement, à distance et gratuitement, les documents sous forme électronique. La tendance actuelle à la numérisation des fonds des bibliothèques répond à cette attente<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Documentation et recherche scientifique, op. , cit.

<sup>5</sup> « Internet dans le monde, les bibliothèques numérique »

[enligne] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000512-internet-dans-le-monde/les-bibliotheques-numeriques>, consulté le [03/01/2021].

Pour ce faire, l'étudiant chercheur pourra par exemple mettre les mots clés de sa recherche et faire une première recherche générale sur le net. Cette première recherche lui permettra de sélectionner tous les travaux qui traitent les mêmes concepts et notions auxquels cette recherche s'intéresse. De là, l'étudiant chercheur pourra sélectionner une première documentation.

Quant aux bibliothèques électroniques que nous conseillons fortement à nos étudiants chercheurs, nous confirmons qu'elles présentent plusieurs avantages :

(...) – elles constituent un outil de démocratisation de la culture en étant disponibles à tous. Elles permettent à un large public d'avoir accès à des documents anciens ou rares dont la consultation est très souvent difficile en raison de mesures de conservation de ces documents ;

-elles sont un moyen de préservation du patrimoine culturel mondial en permettant d'éviter aux documents les plus fragiles les dégradations d'un usage répété.<sup>6</sup>

### **2.6.3 Comment faire le tri dans la documentation**

Quand nous prétendons faire de la recherche et que nous sommes devant plusieurs documents, nous devons absolument les lire selon les besoins :

Il s'agit de faire une lecture rapide pour ne garder que les documents qu'on voudra lire. Cette recherche documentaire n'est pertinente que par rapport à une bonne définition de l'information recherchée, à la connaissance d'une typologie des différentes revues scientifiques et par rapport à la reconnaissance des indices qui les caractérisent<sup>7</sup>

### **2.6.4 Premières lectures**

Pour choisir sa documentation, l'étudiant chercheur doit aller droit au but et éviter de lire tout sans aucun objectif précis. Il faut savoir sélectionner sa documentation. Il doit rassembler une partie des documents qui apparaissent comme les plus importants.

Il doit concentrer son attention sur les notes et les bibliographies contenues dans ces textes. Il y découvrira d'autres références.

---

<sup>6</sup>«Internet dans le monde, Les bibliothèques numériques », [en ligne], [http : //www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000512-internet-dans-le-monde/les-bibliotheques-numeriques](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000512-internet-dans-le-monde/les-bibliotheques-numeriques), consulté le [03/01/2021].

<sup>7</sup> Hélène MARCHAND, (1993), « Du global au particulier ou comment lire efficacement des documents scientifiques », ASP 3, p.13-20, en ligne <https://journals.openedition.org/asp/4161> Consulté le [16/06/2021]

En revanche, l'étudiant n'est pas censé lire par exemple tout un ouvrage pour rechercher la définition d'un concept mais il doit sélectionner dans la table des matières ce qui l'intéresse.

Beaucoup d'ouvrages présentent des indexes de notions ; ces ouvrages sont plus pratiques et plus rentables que ceux qui n'en présentent pas parce qu'ils permettent à l'étudiant chercheur d'aller directement vers les notions et les concepts et les applications qui intéressent sa recherche. Selon son objet d'étude, son corpus d'étude et sa méthode d'approche, il doit choisir les ouvrages qui traitent, à peu près, des mêmes notions et concepts que ceux qu'il avait choisi d'appliquer dans sa recherche. Il faut aussi choisir les ouvrages généraux susceptibles de l'aider dans la préparation et dans la rédaction de sa recherche tels que les ouvrages suivants par exemple :

- LEFORT G., 1990, *Savoir se documenter*, Editions d'Organisation, Paris.

- LÉTOURNEAU, Jocelyn, (1989), *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto, Oxford University Press, 227 p.

-GREUTER M, 2007, *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*, L'Étudiant, Disponible sur : <https://livre.fnac.com/.../Myriam-Greuter-Bien-rediger-son-memoire-ou-son-rapport>. [Consulté le 03/04/2015]

Au terme de cette opération, l'étudiant va disposer d'un ensemble de références, mais aussi de pistes possibles de recherche.

### **2.6.5 Le plan de lecture**

Après toutes ces explorations, il est important d'élaborer un plan de lecture. A savoir, choisir les textes que l'étudiant lit en fonction des exigences de l'objet d'étude et du temps disponible. La lecture d'un auteur peut appeler la lecture des analyses critiques publiées sur ses travaux.

Autrement dit, un plan de lecture se révise. Dans tous les cas, il est nécessaire pour conduire à bien la réalisation de la recherche.

La recherche bibliographique/documentaire implique la construction d'un support par exemple un fichier.

### 3. La recherche sur internet

Utiliser la recherche avancée et le moteur interne en utilisant le raccourci **Ctrl+F** qui permet à l'étudiant de chercher le mot-clé sur la page, au lieu de la parcourir.

De plus, pour accéder à des travaux académiques et scientifiques il vaut mieux utiliser Google Scholer ou Google Livres, Alta Vista, Yahoo, Bing, etc.

Pour affiner sa recherche sur Google, voici de nombreuses astuces qui permet d'optimiser la recherche, notamment les symboles, on les appelle les *Commendes essentielles*.

- **Les guillemets** permettent de chercher l'ensemble d'une expression ;
- **Ajouter un tiret –** devant un mot permet de l'exclure de la recherche ou **sauf** qui permet d'éliminer un élément non pertinent ;
- **Ajouter un tilde (~)** devant un mot permet d'inclure des synonymes de celui-ci ;
- **Utiliser une étoile (\*)** à la place des mots inconnus permet de les trouver : très utile lorsqu'on est à la recherche d'une expression oubliée ;
- **L'opérateur OR** permet de rechercher un mot ou un autre ;
- **Utiliser les deux points...entre deux dates** afin de limiter la recherche à ces deux dates ;
- **Pour filtrer les sites par nom de domaine on utilise la fonction site : ex. site :**  
educ site : gov
- **Pour rechercher un type de fichier filetype :** filetype : pdf filetype : doc ;
- **Pour définir un mot directement :** define ;
- **La troncature** avec l'astérisque pour trouver des mots qui commencent de la même manière ex : canad ;
- **Inurl :** permet de rechercher un mot-clé dans le titre d'un document ;

Il faut aussi penser à combler les mots clés dans sa recherche avec les opérateurs logiques

-**Les opérateurs booléens** sont en nombre de trois : OU, ET, SAUF

-**ET** afin d'avoir un résultat plus précis



- **OU** pour grouper des synonymes

**SAUF** permet d'ajuster la recherche en éliminant l'élément qui n'intéresse pas.

Quand on met les deux en même temps, il faut utiliser les parenthèses

**La recherche par phrase** permet de rechercher des segments précis. On fait alors appel à des guillemets, par exemple, « liberté, fraternité, égalité »

Ce que le moteur de recherche Google ne prend pas en compte

- **La classe** (minuscule / majuscule) ;
- **Les signes de ponctuation** en règle générale ;
- **Les caractères spéciaux**, sauf +, @, &, %, \$, #, - et \_,
- **Les mots de structure usuels** (articles courts, conjonctions...)

## **FICHES DE TD / ACTIVITÉS**

**1/** Quels seraient les résultats de requêtes de recherche dans un catalogue de bibliothèque utilisant les mots clés et les opérateurs suivants :

Silence ET psychanalyse

Silence OU indicible

Hugo SAUF théâtre

**2/** Quels seraient les résultats d'une requête sur Internet utilisant les mots-clés (Hugo/théâtre) et opérateurs ?

**3/** Repérez entre trois et six mots-clés dans le résumés suivants :

Longtemps tenu pour un genre mineur, le cinéma d'animation connaît aujourd'hui un profond renouvellement que Jean-Pierre Pagliana analyse tant au niveau des œuvres littéraires que de leur public.

Exemple d'un « genre » qui se laisse de moins en moins enfermer dans les frontières du « pour enfants »

**4/** Rendez compte des différentes acceptations du terme ci-dessus en identifiant au minimum deux mots-clés par définition.

## **Selon le Dictionnaire Le Littré 1.0**

### **Néologisme**

#### **A.**

Par abus, synonyme de néologie. Il y a un néologisme nécessaire qui provient des nouvelles créations dans les idées et dans les choses.

#### **B.**

Mot nouveau, ou mot existant employé dans un sens nouveau.

#### **C.**

**PSYCHOLOGIE** Mot nouveau créé soit à partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels par un malade dans certains états délirants. De valeur souvent magique ou ludique, le néologisme atteste la désocialisation du malade, sacrifiant la fonction communicative du langage à sa fonction expressive (THINES-LEMP.1975).

## **CORRIGÉ DES EXERCICES D'APPLICATION**

**1/** Ces requêtes donneraient les résultats suivants :

-Silence ET psychanalyse

Il s'agit d'une requête qui sélectionne un objet d'étude (silence) et un domaine scientifique (psychanalyse). Le résultat devrait contenir l'ensemble des travaux de psychanalyse traitant du silence.

- Silence OU indicible

Cette requête permet de repérer l'ensemble des travaux portant sur au moins un des deux objets d'étude, « silence » ou « indicible »

- Hugo SAUF théâtre

Il s'agit d'une requête qui sélectionne un auteur et un domaine artistique. Il serait peut-être nécessaire de préciser le premier mot-clé, en indiquant « Hugo, Victor ». Cette recherche donnerait pour résultat l'ensemble des travaux de Hugo ou portant sur l'œuvre de Hugo, à l'exception de ses pièces de théâtre ou des critiques des ses pièces de théâtre.

**2/** Sur l'Internet une telle requête risque de ne pas donner lieu à des résultats discriminables. Ainsi, non seulement le terme « Hugo » risque de ne pas être suffisamment précis, mais en plus toutes sortes de manifestations, comme les récitals de poésie de V. Hugo, les lycées portant le nom de V. Hugo.

**3/ Les trois mots clés : Cinéma d'animation, genre, public.**

#### **4/ Néologisme**

##### **A. Néologisme**

Dérivation phonétique

Délire

Aphasie de Wernicke

##### **B. Néologisme**

Unité lexicale

Signifiant

Langue

Technolecte

## *Chapitre II : processus et construction de recherche*

Tout projet d'une recherche scientifique s'élabore en plusieurs phases et emprunte généralement un cheminement bien ordonné. Le processus de recherche nécessite un découpage du travail dans le temps. Ce processus peut être regroupé en plusieurs grandes phases :

## 1. Construction de l'objet de recherche

### 1.1 Qu'est-ce qu'un objet de recherche ?

D'une manière générale, un objet de recherche est sur quoi on envisage de travailler ou on travaille déjà. C'est sur quoi on veut produire un savoir, ce qui va être étudié précisément. C'est une définition plus précise du projet envisagé, avec une problématique construite interrogeant la façon de traiter le thème. Chaque chercheur doit construire son propre objet de recherche.

En se référant à Fournier R-P (1997 : p.247)<sup>8</sup>, un objet/sujet de recherche est un des éléments de connaissance faisant partie d'un domaine ou un champ ; c'est aussi ce dont traite un ouvrage ou une communication scientifique. Un objet de recherche est le même élément, mais sur lequel un ou une scientifique porte son attention ou agit dans le but de le transformer ou de modifier les connaissances que l'on possède sur lui [...].

Quant à Fioux et De Robillard (1996 : p183)<sup>9</sup> définissent l'objet de recherche en trois sous objets :

**L'objet social:** intuition que peut avoir le chercheur sur un phénomène socio-langagier particulier. Il exprime une demande sociale, une tension implicite ou explicite. La dimension langagière intervient dans l'identité des groupes sociaux. Que montre ce phénomène?

**L'objet scientifique:** alors que l'objet social n'est pas loin du sens commun plein de stéréotypes, avec l'objet scientifique, on cherche à comprendre en se documentant sur la (les) théorie(s) qui permet (tent) de mieux appréhender son objet social.

**L'objet d'enquête:** sur quoi va porter l'enquête ? (identification, compétences lexicales, linguistiques, par exemple, ...). Pour Bourdieu P et L J. D. Wacquant (1992 : p.207)<sup>10</sup>, construire un objet scientifique « c'est, d'abord et avant tout, rompre avec le sens commun, c'est-à-dire avec

---

<sup>8</sup> Fournier R-P, (1997), *La recherche en sciences et en génie: guide pratique pour les chercheurs*, Les presses de l'Université Laval, p.247.

<sup>9</sup> Fioux P. et De Robillard D., (1996), « Français régionaux et insécurité linguistique. Essai de synthèse et de mise en perspective », dans Bauvoux C. (Ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan/ Université de La Réunion, Paris, p.183.

<sup>10</sup> Bourdieu P, avec L J. D. Wacquant, (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Seuil, Paris, p.207.

des représentations partagées par tous, qu'il s'agisse des simples lieux communs de l'existence ordinaire ou des représentations officielles, souvent inscrites dans des institutions, donc à la fois dans l'objectivité des représentations sociales et dans les cerveaux. Le pré-construit est partout. »

En reprenant Bachelard G<sup>11</sup> (2004), l'objet de recherche c'est déconstruire le sociale qui s'expose à tous de manière commune (le sens commun) pour le reconstruire de manière plus scientifique.

À partir de ces définitions, nous soutenons que l'objet de recherche est la reformulation scientifique de l'intuition (le sens commun dit cela, moi, j'interroge le sens commun pour le mettre en cause).

## **1.2 Critère de l'objet de recherche**

Pour la construction de l'objet de recherche, quatre critères se posent :

- La recherche doit porter sur un objet limité ;
- Répondre à une question précise ;
- La recherche doit suivre une démarche démonstrative ;
- La faisabilité au niveau empirique (objet de recherche réalisable).

## **1.3 Comment construire son objet de recherche ?**

L'objet de recherche se construit à partir de :

- Le questionnement de départ ;
- La bibliographie et la revue de littérature ;
- La problématique / les hypothèses.

## **FICHE DE TD/ ACTIVITÉS**

**1/** Comment se définit selon vous un objet de recherche ?

### **CORRIGÉ**

L'objet de recherche est un élément clé du processus de recherche qui va concrétiser le projet du chercheur. Définir exactement l'objet de recherche est certainement le travail le plus déroutant pour un étudiant chercheur. Censé le guider, il s'efforce plutôt de le définir trop vite, afin de donner sens à sa recherche. En fait, cet objet de recherche subit des changements tout au long de la recherche. Cependant, deux éléments lui permettent de prendre une forme définitive les lectures et les interventions avec le terrain de recherche

---

<sup>11</sup> Bachelard G, (2004), *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 306 p.

## 2. Le questionnement de départ

Il est une étape très essentielle quant à la construction de l'objet de recherche. Il s'agit, en fait, de la mise en œuvre de la dimension scientifique de la démarche scientifique, c'est-à-dire, rompre avec le sens commun.

### 2.1 Pourquoi travailler le questionnement de départ ?

Le travail du questionnement de départ constitue le véritable point de départ d'une recherche. Il est indispensable de le travailler et de le retravailler pour :

- mettre les idées au clair ;
- constituer d'une manière précise son objectif de recherche ;
- aider le chercheur à savoir, à élucider, à mieux comprendre ce qu'il cherche ;
- la formulation de la problématique ;
- C'est aussi orienter vers les lectures.

### 2.2 Comment construire son questionnement de départ ?

Pour remplir correctement sa fonction, le questionnement de départ doit avoir un certain nombre de qualités et doit présenter les critères de clarté, de faisabilité et de pertinence

- Les qualités de clarté : précise (ni vague, ni confuse), concise (pas trop longue) et univoque (ni brouillée, ni « à tiroirs ») ;
- Les qualités de faisabilité : réaliste (en rapport avec les moyens) ;
- Les qualités de pertinence : vraie question explicative (permettant de comprendre) et travaillable (possibilité d'y apporter une réponse).

Remarque : par le questionnement de départ, le chercheur est censé de décrire le phénomène étudié mais il a aussi pour objectif de mieux comprendre le phénomène étudié.

## FICHE DE TD/ ACTIVITÉS

1/ Choisissez la /les bonne.s réponse.s

La formulation de la question de départ<sup>12</sup>:

a. correspond à une formule mathématique présentant la relation entre la situation exposée et les divers questionnements.

---

<sup>12</sup> [https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635\\_initi](https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635_initi)

**b.** correspond à l'écriture de la question de départ de la manière la plus précise et explicite possible.

**c.** correspond à la traduction de la pensée de l'apprenti chercheur dans un registre sémantique faisant écho au lecteur.

**d.** comporte un lien direct et explicite avec la profession.

**e.** comporte uniquement des concepts issus des sciences.

**2/Lors de la première étape de la démarche de recherche, l'étudiant chercheur:**

**a.** commence par clarifier le questionnement initial.

**b.** commence par analyser la situation qui le questionne.

**d.** commence par formuler une question de départ

**3/ Répondez par vrai ou faux**

Au commencement du travail de recherche, l'étudiant chercheur doit avoir une idée précise de son questionnement.

## **CORRIGÉ**

**1/ b, c et d.**

La réponse a est fausse. Le terme « formuler » n'est pas en lien avec une formule mathématique mais avec une manière rigoureuse d'écrire la question de départ. La réponse e est fausse. La question de départ doit effectivement comporter des concepts mais ceux-ci ne sont pas restreints aux sciences mais s'étendent à l'ensemble des concepts liés à l'activité professionnelle. Pour compléter les éléments de réponse, il faut ajouter que la question de départ doit également comporter une direction ou piste de développement d'une problématisation.

**2/a**

La réponse c est fausse. Dans le processus de clarification du questionnement initial, l'analyse de la situation intervient après l'établissement de la liste des questions qui émergent de la situation. La réponse d est fausse. C'est à l'issue du processus de clarification que la question de départ est formulée.

**3/C'est faux.** Au contraire, au commencement du travail de recherche, ce n'est pas un souci si le questionnement est abondant, car c'est bien la nébuleuse entourant le questionnement, qui rend la démarche d'initiation à la recherche intéressante.



### **3. Bibliographie**

Une des étapes majeures qui précède la constitution de la bibliographie est la recherche de la documentation qui est une tâche importante mais assez difficile à réaliser car la tentation est grande de rassembler un trop nombre d'informations avec le risque de ne plus maîtriser cette masse documentaire.

La bibliographie est composée de toutes les sources documentaires sur lesquelles l'étudiant chercheur s'appuie pour rédiger son travail. Constituer sa bibliographie c'est rassembler au maximum un grand nombre de documents que possible et conserver le tout.

Cislaru G et al. (2017 : 09) définit la bibliographie comme un outil de recherche qui permet de cerner les travaux existant dans un domaine ou sur un sujet donné. En effet, aucune recherche ne peut être menée en ignorant les réalisations scientifiques antérieures. Pour cette raison, il convient de faire une liste des articles et ouvrages relatifs au sujet de recherche retenu

#### **3.1 Les sources bibliographiques**

Les matériaux à partir desquels l'étudiant chercheur va concevoir et composer son travail de recherche viennent de plusieurs sources :

- lectures d'ouvrages et d'articles
- travail sur documents d'archives
- matériaux statistiques
- enquêtes
- entretiens
- dépouillements de journaux et périodiques, etc.

#### **3.2 Types de bibliographie**

La bibliographie est une partie intégrante de son travail de recherche. Mais, il n'est pas demandé à l'étudiant chercheur de mettre tous les ouvrages et les articles existant sur le sujet, c'est-à-dire présenter une liste exhaustive mais d'effectuer des choix précis de recherche, faire une revue de lecture d'ouvrages et d'articles les plus pertinents sur le sujet (une bibliographie réelle). Pour cela, constituer :

**3.2.1. Une bibliographie préliminaire** dans l'objectif est la rédaction de fiches bibliographiques (auteurs, mots clés, résumé, ...) avec les différentes références. Il est préférable d'aller du général au particulier.

- Le plus général : ouvrages, traités, manuels, certains périodiques.
- Le plus spécialisé : les revues, les articles qui concernent le sujet.

**3.2.2. Une bibliographie succincte** les principales sources consultées et/ ou celles qui seront explorées et utilisées.

### **3.3 Comment constituer sa bibliographie ?**

Pour se constituer une première bibliographie de recherche, il est demandé à l'étudiant chercheur de :

- consulter d'abord les dictionnaires de spécialité afin de prendre connaissance des ouvrages de référence auxquels ces dictionnaires renvoient ;
- chercher à trouver les publications les plus récentes dans le domaine afin de remonter à d'autres ouvrages et par conséquent, à d'autres bibliographies ;
- consulter les bibliographies spécialisées ;
- consulter les bases de ressources académiques comme Persée, revues.org, HAL-SHS

### **3.4 Comment ordonner sa bibliographie ?**

La bibliographie doit être ordonnée. Elle peut l'être par parties et par chapitres.

- Elle peut l'être par nature des ouvrages :
  1. Ouvrages généraux
  2. Autres ouvrages
  3. Articles
- Elle peut l'être par thèmes :
  1. Ouvrages généraux
  2. L'expérience française
  3. Les expériences étrangères

À l'intérieur de chaque rubrique, les ouvrages et articles sont classés par ordre alphabétique des NOMS d'auteurs, le Titre se substituant au NOM pour les ouvrages sans auteur. Pour un même auteur, classement des ouvrages par ordre chronologique des dates d'édition.

### **3.5 Où placer sa bibliographie ?**

Une place importante doit être réservée, à la fin de la recherche, à la présentation de ces différentes sources. Elle peut, selon les cas, être intitulée principales sources ou sources et bibliographie ou références bibliographiques ou tout simplement bibliographie. Elle est généralement placée en fin du travail de la recherche, tout juste après la conclusion. Pour compléter cette présentation, un site établi par Kyheng (2004) quant à la démarche de la constitution d'une bibliographie.

[http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Kyeng\\_Reférences.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Kyeng_Reférences.html)

### **3.6 Présentation des références bibliographiques**

La bibliographie proprement dite doit être correctement présentée, bien composée, claire et complète. Les références bibliographiques doivent permettre d'identifier de façon sûre un document. Leur présentation est régie par des règles précises, établies par des normes internationales ISO 690 :2010<sup>13</sup>. Cependant, ces normes font l'objet d'usages différents selon les pays et les disciplines. L'essentiel est la cohérence de la présentation à travers l'ensemble de la bibliographie, et la précision maximale, qui doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé. Beaucoup d'exemples et de détails sont donnés de façon assez claire sur le site du SID à l'adresse suivante : [http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/36563120/0/fiche\\_pagelibre/](http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/36563120/0/fiche_pagelibre/). Un autre site Cerise (Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée et Efficace) qui donne la présentation « MLA » <http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/Citemla.htm>

### **3.7 Exemples de présentation**

Les éléments de base de la présentation de la bibliographie. :

1. Pour un ouvrage, la structure de base est :

NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu de publication, Année de publication, nombre de pages.

---

<sup>13</sup> Consulter le site <[http://www.iso.org/iso/\\_catalogue/catalogue\\_tc/catalogue\\_detail.htm?csnumber=43320](http://www.iso.org/iso/_catalogue/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=43320)>

A partir de là, il suffit de s'adapter aux situations avec bon sens et souci de l'exactitude.

- Par exemple, pour l'auteur :
  - . pas d'auteur ? On commence par *le titre de l'ouvrage* ;
  - . l'auteur est un organisme, une institution ? On met son nom (ou son sigle) à la place du NOM et Prénom de l'auteur ;
  - 2 ou 3 auteurs ? On met à la suite les 2 ou 3 (NOM Prénom), dans l'ordre où ils sont sur le livre, puis le titre ;
  - . plus de trois auteurs ? S'il y a un auteur principal, on met ses NOM et Prénom suivis de « et al. » (et alii, c'est-à-dire: et d'autres). S'il n'y a pas d'auteur principal, on commence par *le titre de l'ouvrage* ;
- De même pour le titre :
  - . titre avec sous-titre ? On indique les deux
  - . ouvrages en plusieurs tomes ? On les indique avec toute la précision nécessaire ;
- De même pour l'éditeur :
  - . s'il y'a plusieurs éditeurs, les maintenir ; par exemple : Seuil/Maspero ;
  - . pas d'éditeur ? Marquer : sans éd
- De même pour le lieu ou la date de publication :
  - . pas de lieu indiqué ? Marquer : s.l. (sans lieu)
  - Pas de date indiquée ? Marquer : s.d. (sans date)

Si vous citez une traduction :

NOM Prénom, *titre de l'ouvrage en langue de traduction*, Editeur, Lieu, Année, Nombre de p. ;  
trad de : *Titre de l'ouvrage en langue originale*, Editeur, Lieu, Année, Nombre de p.

2. Pour un article, la structure de base est :

NOM Prénom, « Titre exact de l'article », Nom du périodique, date exacte et n° du volume, Editeur, pages de début et de fin d'article.

Ou :

NOM Prénom, « Titre exact de l'article », Nom de l'ouvrage collectif (Encyclopédie, Actes de colloque, etc.), Editeur, Lieu, Année, pages de début et de fin d'article.

### Remarque 1

Dans le cas d'un ouvrage, c'est le Titre de l'ouvrage qui est en italique ; dans le cas d'un article, c'est le Nom du périodique ou celui de l'ouvrage collectif

3. Pour une thèse, la structure de base est :

Nom et Prénom de l'auteur, *titre de la thèse*, la discipline, l'université et l'UFR de rattachement, lieu de soutenance.

### Remarque 2

Tous les ouvrages cités en cours de travail doivent figurer dans la bibliographie sauf ceux à qui on a emprunté une citation sans que, pour l'essentiel, ils se rapportent au sujet traité ; et sauf également ceux que l'on a utilisés pour rapporter un élément concret précis, mais qui, pour l'essentiel, ne se rapportent pas au sujet traité. Dans les deux cas, les références correspondantes sont uniquement citées en note.

### Remarque 3

Il est indispensable de citer en bibliographie les ouvrages ou les articles écrits par son directeur de recherche ou des membres du jury et ayant un rapport avec son sujet de recherche. Car rien de plus désagréable que d'entendre dire, par un de ces membre du jury, en cours de soutenance : « comme je l'avais dit dans mon article publié en ...ou dans ma thèse et vous a sans doute échappé... »

## FICHES DE TD/ACTIVITÉS

1/ Observez la bibliographie puis indiquez dans le tableau les différents renseignements relatifs à chaque titre :

1/ Moirand, S. (1992) : « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparatives », *Langages*, n°105, Paris, Larousse, 28-41.

2/ Blin, R. (2001) : « Une approche linguistique du registre de langues », *Faits de langues*, n°14, Paris, Ophrys, 137-143.

3/ Mace, G., Pétry, F. (2000) : « Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, Bruxelles, De Boeck Université.

Lieu de parution	Maison d'édition	Titre de la revue	Numéro des pages	Intitulé du livre	Année de parution

2/ Mettez vrai ou faux pour la citation de ces références bibliographiques

Le format de rédaction des références bibliographiques est fixé par une norme internationale

Vrai  Faux

Les sources sont classées par ordre alphabétique dans la liste des références

Vrai  Faux

Si vous citez une information dans votre travail, il n'est pas nécessaire d'y inclure la source dans la liste des références.

Vrai  Faux

Vous devriez citer le travail de tous les auteurs dont les idées, théories et résultats de recherche qui ont directement influencé votre rédaction

Vrai  Faux

Il est acceptable de citer un travail même si vous ne l'avez pas lu

Vrai  Faux

3/ Observez ces bibliographies. Des erreurs se sont glissées dans certains titres

- Coëffe, M. (1993) : Guide des méthodes de travail, Paris
- Moirand, S. (1990) : Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris
- Niquet, G. : structurer sa pensée, Paris, Hachette
- Bonnafous, S., Tournier, M. (1995) : « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », Langage, n°117, Paris, Larousse

4/Laquelle des références ci-dessous est correctement rédigée selon les normes de l'APA ?

(2002). Wilson, T. D., Damiani, M., & Shelton, N. Improving the academic performance of college students with brief attributional interventions. Dans J. Aronson (Ed.), Improving academic achievement: Impact of psychological factors on education (pp. 88-108). San Diego, CA: Academic Press.

Wilson, T. D., Damiani, M., & Shelton, N. (2002). Improving the academic performance of college students with brief attributional interventions. Dans J. Aronson (Ed.), Improving academic achievement: Impact of psychological factors on education (pp. 88-108).

San Diego, CA: Academic Press. San Diego, CA: Academic Press. (2002). Wilson, T. D., Damiani, M., & Shelton, N. Improving the academic performance of college students with brief attributional interventions. Dans J. Aronson (Ed.), Improving academic achievement: Impact of psychological factors on education (pp. 88-108).

### **CORRIGÉ DES EXERCICES**

Lieu de parution	Maison d'édition	Titre de la revue	Numéro de pages	Titre du livre	Année de parution
Paris	Larousse	<i>Langage</i>	28-41		1992
Paris	Ophrys	Faits de langues	137-143		2001
Bruxelles	DeBoeck Université				<b>2002</b>

1/ Le format de rédaction des références bibliographiques est fixé par une norme internationale

Vrai

Faux

Les sources sont classées par ordre alphabétique dans la liste des références

Vrai

Faux

Si vous citez une information dans votre travail, il n'est pas nécessaire d'y inclure la source dans la liste des références

Vrai

Faux

Vous devriez citer le travail de tous les auteurs dont les idées, théories et résultats de recherche qui ont directement influencé votre rédaction

Vrai

Faux

Il est acceptable de citer un travail même si vous ne l'avez pas lu

Vrai

Faux

2/ La référence rédigée correctement est la suivante:

Wilson, T. D., Damiani, M., & Shelton, N. (2002). Improving the academic performance of college students with brief attributional interventions. Dans J. Aronson (Ed.), *Improving academic achievement: Impact of psychological factors on education* (pp. 88-108).

3/

1	Pas de nom de l'éditeur = Dinod
2	Absence de lettre après la date = (1990b) + absence de la maison d'édition=Hachette
3	Absence de la date de parution= (1987)
4	Absence de pages = 67-81



## **4. Revue de la littérature/ État de l'art**

### **4.1 Qu'est-ce qu'une revue de la littérature ?**

C'est l'étape intermédiaire entre la lecture des documents en relation avec le sujet de recherche et la confection des fiches de ces lectures pour la rédaction du cadre théorique.

À partir de ces lectures, le chercheur cherche à savoir quelles sont les problématiques déjà existantes que son sujet et l'objet aborde ; les champs d'études auxquels il se rattache, les grands concepts, courants de pensée et auteurs qu'il soulève.

### **4.2 L'objectif de la revue de la littérature**

- Construire un état de l'art théorique sur son sujet, c'est-à-dire, lire les recherches de ces prédécesseurs pour éviter les redondances ;
- se constituer une culture généralement sur son sujet et identifier les concepts clés du sujet ;
- Formuler sa propre problématique en se basant sur les travaux antérieurs car

Il n'est pas de description qui soit vierge de théorie. Que vous vous efforciez de reconstituer des scènes historiques, d'enquêter sur le terrain auprès d'une tribu sauvage ou d'une communauté civilisée, d'analyser des statistiques, d'opérer des déductions à partir d'un monument archéologique ou d'une découverte préhistorique – chaque énoncé et chaque raisonnement doivent passer par les mots, c'est-à-dire par les concepts. Chaque concept à son tour est le fruit d'une théorie, qui décide que certains faits sont pertinents et d'autres accessoires, que certains facteurs orientent le cours des événements, et que d'autres sont des intermédiaires fortuits... (Malinowski, 1970 : p.13)<sup>14</sup>

### **4.3 Comment procéder pour constituer la revue de la littérature ?**

Pour pouvoir réaliser la revue de la littérature, il faut :

- au préalable un sujet de recherche ;
- une bibliographie ;
- les notes de lectures des documents mentionnés dans la bibliographie

---

<sup>14</sup> Malinowski B, (1970), *Une théorie scientifique de la culture*, Points, Seuil, Paris, p.13

#### **4.4 Les éléments à prendre en compte pour établir un état de l'art ?**

La revue de la littérature est le résultat d'une sélection de contenus qui vise à formuler la problématique et de préciser l'originalité du travail de recherche à partir d'autres travaux existants. La lecture se fait donc à base d'ouvrages qui serviront à la constitution de l'état de l'art qui conduit le chercheur à prendre des notes essentielles concernant :

- les hypothèses des ouvrages ou des articles ;
- les méthodes utilisées pour la vérification des hypothèses;
- les résultats obtenus ainsi que leur interprétation ;
- les apports théoriques et méthodologiques

#### **4.5 La rédaction de la revue de la littérature**

- Sur le plan structurel, la revue de la littérature se fait :

à partir de la synthèse des informations collectées tout en sélectionnant les données cohérentes par rapport à son sujet et bien prendre en considération les points importants pour son argumentation. Cette dernière doit être formulée sous forme d'un débat les arguments justifiant les positionnements théoriques et méthodologiques des auteurs cités. Les arguments sont puisés dans les documents cités.

- Sur le plan formel, la revue de la littérature constitue généralement un chapitre ou une partie théorique du travail. Donc, il est indispensable de :

Structurer strictement le texte en utilisant par exemple des 1.1, 1.1.1, etc. et des titres portant sur le débat plutôt que sur la liste des auteurs traités.

#### **4.6 Synthèse**

Pour pouvoir établir la revue de la littérature, il faut passer par ces trois étapes essentielles:

1- délimiter les documents essentiels (ouvrages ou articles) ainsi que leurs auteurs ayant traité le même sujet afin de constituer une culture générale solide sur le sujet et à identifier les mots clés du sujet. Pour cela :

-consulter les dictionnaires et les encyclopédies, les manuels et les ouvrages de référence. En plus des informations nécessaires au sujet, ces ouvrages fournissent des éléments de méthodologie qui permettent de mieux cerner le sujet ;

-l'état de l'art se fait à partir de la sélection des ouvrages scientifiques pertinents (articles, thèses,...) qu'on peut trouver en consultant les index bibliographiques, les fichiers documentaires. Par ailleurs, il existe des ouvrages de synthèse qui font l'état des lieux de la recherche en donnant ainsi un aperçu global du sujet.

- la revue de littérature suppose une confrontation des points de vue, en prenant en considération les ouvrages qui s'inscrivent dans des cadres théoriques différents.

2- saisir l'état des connaissances sur un sujet dans un domaine, une discipline, un courant ;

-identifier les débats existants dans le domaine et être prêt à débattre de la littérature existante ;

- prendre en compte les méthodes employées

3- la rédaction de la revue de la littérature se fait :

-au niveau du contenu : rédiger sous forme de synthèse les travaux existants en citant pertinemment toutes sources citées en faisant une place à son point de vue ;

- au niveau formel : la présentation de la revue de la littérature doit être bien structurée. Elle présuppose une structuration du contenu, comme n'importe quel chapitre de recherche.

## **FICHE DE TD/ ACTIVITÉS**

1/Le paragraphe qui suit est un extrait de revue de la littérature, identifiez :

a) les aspects (théoriques, méthodologique, empirique) et les données (notions, corpus,...) sur lequel est engagé le débat ;

b) les éléments sur lesquels s'appuie la problématique

Ex : Lis et relis-les

D'après Kayne, qui reprend les travaux de Berninca et Cinq (année), l'exemple ci-dessus est agrammatical. Selon nous, et après enquête auprès de locuteurs de générations différentes, cette

phrase est tout à fait acceptable. Ceci remet en cause l'argument de Kayne selon lequel l'antécédent du clitique doit toujours précéder la position vide (de clitique)

**2/** Observez la façon dont les textes et des points de vue sont confrontés. Repérez les endroits où le débat est amorcé et précisez dans chaque cas les « protagonistes » du débat.

Pour A. Culioli, l'énonciateur est le support de l'énonciation, alors que le locuteur est « le sujet de l'énonciation-source (celui qui dit « je »). Cette position diffère de celle d'O. Ducrot pour qui l'énonciateur réfère au « personnage illocutoire », c'est-à-dire à la personne à l'origine de l'acte illocutoire ou au « sujet mis en scène par l'énonciation », tandis que le locuteur est un « personnage énonciatif », c'est-à-dire « celui à qui la parole est attribuée, l'auteur de l'énoncé » (Cf. C. Fuchs 1981 : 51)

**3/A** partir de la synthèse des informations collectées, rédigez la revue de la littérature de votre travail de recherche.

Remarque : pour établir un état de l'art, veillez à ce que la rédaction de la revue de la littérature de votre sujet de recherche soit bien structurée au niveau du contenu et au niveau formel.

## **CORRIGÉS DES ACTIVITÉS**

**1/**La problématisation porte sur un argument de la théorie de Kayne et s'appuie sur un contre-exemple dont l'acceptabilité- notion de base en linguistique générative.

-a été vérifiée auprès d'un échantillon de locuteurs natifs.

Une théorie n'est valide que lorsqu'elle est susceptible de s'appliquer à une catégorie de cas ou de phénomènes. Le contre-exemple, s'il ne permet pas de remettre en cause une théorie à lui tout seul, constitue un porte-à-faux justifiant la discussion, sinon la révision de la théorie

**2/** Amorçage du débat :

Cette position diffère de celle d'O. Ducrot

« Protagonistes » : A. Culioli, O. Ducrot, C. Fuchs.

L'auteure ne s'implique pas dans le débat

## 5. Élaborer une problématique et des hypothèses

Tout travail de « vraie » recherche cherche à approuver une hypothèse centrale ou répondre à une problématique. Mais, qu'est-ce qu'une problématique ?

### 5.1 Définition de la problématique

La problématique se définit comme étant un ensemble de questionnements regroupés en une seule question. La problématique est considérée comme étant le questionnement de départ d'un travail de recherche. Ce questionnement implique une mise en perspective de la théorie et de l'empirie ainsi qu'une anticipation de l'approche choisie dans le cadre du travail de recherche. De manière générale,

problématiser c'est identifier des éléments qui posent problème dans un certain champ, dans un certain domaine, sur un sujet donné, au niveau de la méthode de travail empruntée, etc. C'est soutenir que tel ou tel phénomène « pose problème » permet de supposer une incohérence ou incomplétude de l'élément en question, une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'a pas encore été trouvée. À moins que la solution existante soit insuffisante, voire contradictoire, à la manière de données, de méthode, de théories nouvelles. (Cislaru G et al., 2017 : 43).

### 5.2 Les différents critères et qualités de la problématique

La problématique doit avoir un certain nombre de critères comme la clarté, la faisabilité et la pertinence. Elle doit :

- correspondre à une question qui nous paraît importante et intéressante ;
- être cohérente avec le sujet et le thème de départ ;
- susciter des questionnements.

Elle correspond à un questionnement général entraînant des questions partielles.

- être une ouverture vers des réponses conditionnelles ;
- trouver son développement dans le plan proposé ;
- inciter au débat;
- correspondre à une recherche faisable dans le temps ;
- mettre en jeu des arguments contradictoires.

Pour Cislaru G (2017 : 45), la problématique est le lieu où le chercheur montre son originalité, le chercheur peut être original en choisissant :

- un problème d'un point de vue théorique qui n'a jamais été adopté auparavant ;

- d'appliquer une nouvelle méthode d'analyse ;
- de travailler sur un nouveau corpus d'application

### **5.3 L'élaboration de la problématique**

La problématique évolue, mûrit, au fur et à mesure qu'avance la préparation de la recherche. On passe de la problématique 1 à la problématique 2.

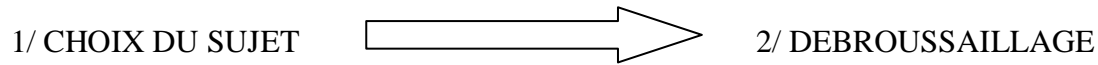
Selon Beaud M (2005 : 33-34), l'élaboration de la problématique 1 passe par le choix d'une question principale qui doit être cruciale, centrale par rapport au sujet choisi. Elle ne doit pas être à côté du sujet, ou décalée, désaxée par rapport à lui. Sans question principale, pas de bon travail de recherche... Ensuite, il s'agit de développer cette question principale à travers un jeu construit de questionnements, d'interrogations, d'hypothèses, fondés sur des concepts, éléments théoriques aussi cohérents et rigoureux que possible.... Au cours de votre travail, votre problématique s'est structurée, renforcée, affinée : vous êtes donc en mesure de produire une nouvelle version de votre problématique que nous venons d'appeler plus haut problématique 2. Dans son ensemble, le plus souvent, la problématique 1, à travers les mûrissements, finit par générer la problématique 2.

Elle doit être rédigée avant d'engager le travail de rédaction. Elle doit comprendre :

- la question principale (comme la problématique 1) mais souvent mieux formulée, plus complètement, plus fortement, plus clairement qu'au départ ;
- l'idée directrice (qui le plus souvent ne figurait pas dans la problématique 1) et qui doit répondre à cette question et va sous-tendre l'ensemble du mouvement de votre travail de recherche;
- l'ébauche du raisonnement à travers laquelle sera développée, étayée, démontrée cette idée directrice : ébauche du raisonnement, de la démonstration, qui structurera votre travail de recherche et en constituera l'armature intellectuelle, à travers plusieurs idées forces ;
- le plan de rédaction avec une première mise en place des parties et des chapitres, le plus souvent avec des titres provisoires, indicatifs, qui pourront, au fur et à mesure de la rédaction, être améliorés.

Nous reprenons, ici, le schéma élaboré par Beaud (2005 : 33)

La problématique 1 ne tombe pas du ciel. Elle est l'aboutissement du double travail antérieur : choix du sujet et débroussaillage/dégrossissage.



- |  |   |
|--|---|
| .Définition du domaine de travail                  | . Prise de conscience de l'ampleur du domaine     |
| Une ou plusieurs questions                         | de travail, des interrelations avec d'autres,     |
| .Domaines à approfondir (problématique provisoire) | de la complexité                                  |
|  | . Multiplicité des questions, des axes d'approche |
|  | . Importance des domaines à étudier               |

#### 5.4 La rédaction de la problématique

Comment doit-on rédiger une problématique ?

La problématique comporte généralement deux éléments importants du sujet, appelés mots clés. La problématique cherche un lien entre ces mots clés : Le lien formulé peut être une explication (ceci explique cela), une transformation (ceci entraîne cela), une comparaison (ceci est plus que cela).



La rédaction de la problématique se fait toujours à la forme interrogative, selon le modèle où l'un des mots clés est le sujet de la phrase, le lien supposé est le verbe de la phrase et le deuxième mot clé le complément.

#### Exemples :

Les apprenants issus d'un milieu socio économiquement et socio-culturellement défavorisé arrivent-ils à réussir à l'école ?

Les enfants des villes métrisent-ils le français mieux que ceux des campagnes ?

Comment Amin MAALOUF fait de son roman Samarcande un moyen pour véhiculer les voyageurs entre les civilisations du monde ?

**Remarque :** pour la rédaction de toute problématique de recherche, il est important d'éviter les jugements, les opinions : la langue française est-elle plus musicale (poétique) que la langue arabe ?

### **5.5 Modèles de problématiques**

Plusieurs modèles de problématisations sont possibles. Nous en proposons quatre types :

a) La problématique polémique :

Dans ce modèle de problématique, le chercheur donne de manière explicite un point de vue différent de celui de ses prédécesseurs.

b) La problématique d'élargissement

Pour ce type de problématique, le chercheur peut déceler de nouveaux points de vue qui n'ont pas été exploités par les recherches antérieures.

c) La problématique de confirmation

En ce qui concerne ce type de problématique, le chercheur soumet une théorie ou une méthode déjà attestée par application sur un autre corpus ou un autre objet de recherche. Mais, il doit expliquer les raisons qui l'amènent à les appliquer sur un corpus différent.

d) La problématique d'affinement

Elle a pour objet d'apporter des éléments supplémentaires à la description d'une théorie, d'une méthode, d'un objet d'étude, d'un corpus ou d'analyse.



## FICHE DE TD/ ACTIVITÉS

1/ Choisissez la problématique qui vous paraît convenir (A, B ou C)

1. Commentez ce propos par lequel Romain Rolland définit le lien entre la lecture et la connaissance de soi : « On ne lit jamais un livre. On lit, soit pour se découvrir, soit pour se contrôler. »

A – Lit-on un livre pour simplement se distraire ?

B - La lecture conduit-elle à la découverte de soi ?

C - Lit-on pour se découvrir ou pour se contrôler ?

2. « Le théâtre nous est maintenant accessible sous la forme du film; les théâtres sont donc inutiles. » Discutez cette affirmation.

A – Que valent les pièces de théâtre filmées ?

B - Le théâtre pouvant être filmé, les salles de théâtre n'ont-elles plus de raison d'exister ?

C – Le théâtre est-il un genre spécifique par rapport au cinéma ?

3. Commentez cette pensée d'Auguste Lumière : « La grande plaie de l'humanité, c'est le conformisme. » A - Être humain, est-ce inventer ses propres lois ?

B - Qu'est-ce que le conformisme ?

C - Est-il exact que le conformisme soit le seul fléau de l'humanité ?

4. Discutez cette affirmation de Théophile Gautier: « Rien de ce qui est beau n'est indispensable à la vie. On supprimerait les fleurs, le mo pas matériellement.»

A - Est-il exact que la beauté n'est pas nécessaire ?

B - A quoi sert la beauté ?

C - Faut-il supprimer la beauté ?

2/ On vous donne la problématique. Cherchez, parmi les sujets proposés, lequel correspond à cette problématique et expliquez votre choix (A, B ou C).

1. Est-il exact que la télévision ne nous permet pas de réfléchir, alors même qu'elle nous apporte des sujets pour cela ?

A- La télévision ne nous offre guère de sujets de réflexion.

B - La télévision, quels que soient ses efforts pour contribuer à la culture, pâtit de ses conditions de diffusion.

C - La télévision traite superficiellement les sujets qu'elle aborde.

2. La réflexion individuelle, sur le monde extérieur et sur soi, définit-elle la véritable culture ?

A – Il convient, dans tous les actes de la vie, de s'intéresser au reste du monde.

B - L'homme, même s'il n'est pas cultivé, peut mener à bien une réflexion individuelle.

C - La vraie culture, c'est la réflexion individuelle, sur les faits, les gens et sur soi-même surtout.

3. Le critère de la bonne littérature est-il de correspondre aux mentalités de son époque ?

A – Les chefs-d'œuvre du passé sont bons pour le passé ; ils ne sont pas bons pour nous.

B – Le véritable écrivain est celui qui s'engage dans les problèmes de son temps.

C – Faute d'être comprises, les œuvres du passé méritent de rester dans l'oubli.

### **CORRIGÉ DES ACTIVITÉS**

#### **EXERCICE**

1. B - 2. C -3. A -4. A -

#### **EXERCICE**

1. C - 2. C - 3. A

## 6. Hypothèses

Il faut que le contenu de la recherche soit centré sur une question précise qui est la problématique, à laquelle le chercheur se propose de répondre. Cette proposition pourra prendre la forme d'une proposition ou hypothèse qu'il faudra soutenir tout au long du travail.

### 6.1 Qu'est-ce qu'une hypothèse ?

L'hypothèse étant une réponse provisoire reste la phase cruciale qui chemine l'étude vers les résultats souhaitables mais parfois imprévus. C'est l'explication anticipée, sous toute réserve, qui dirige et oriente les techniques destinées à la vérifier. Il s'agit de répondre à une attente, à un problème.

L'hypothèse représente la réponse anticipée que donne le chercheur à la problématique formulée. Elle est présentée sous la forme d'un énoncé déclaratif ou interrogatif qui précise une relation plausible entre des phénomènes observés ou escomptés. Une recherche peut s'appuyer sur une ou sur plusieurs hypothèses distinctes ou découlant l'une de l'autre. (Ciselaru G et al., 2017 : 47)

Le travail de recherche doit aboutir à un résultat. Ce résultat peut être positif ou négatif, c'est-à-dire, conduire à confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ. De ce fait, on ne peut que dire que l'hypothèse est soit à confirmer soit à infirmer. L'hypothèse peut être exprimée comme telle dans l'introduction du travail. Mais, elle peut aussi être implicite.

### 6.2 Les différents critères d'une hypothèse

Pour être pertinente, une hypothèse doit être, **plausible**, **vérifiable**, **précise** et suffisamment **générale**. L'hypothèse de DURKHEIM, par exemple, concernant le suicide, obéit à tous ces critères :

Le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu [...] <sup>15</sup>

- Elle est plausible car elle part d'un problème de société bien circonscrit (DURKHEIM observe, à partir de tableau de données, la récurrence de chiffres concernant les taux de suicide dans une société et dans un laps de temps données) ;
- Elle est vérifiable par l'analyse des données chiffrées concernant le taux de suicide à l'intérieur de certains groupes d'une société circonscrite ;

---

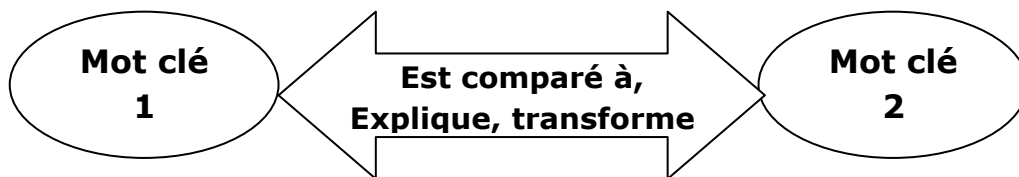
<sup>15</sup> Cet exemple est tiré de DURKHEIM, E, *Le suicide, Etude de sociologie*, Paris, PUF, 1967, 2<sup>e</sup> édition.

- L'hypothèse est précise, les termes de suicide et de groupe social reflétant clairement le phénomène étudié, il n'y a plus aucune ambiguïté au niveau de la formulation ;
- Elle est suffisamment générale, car elle se rapporte de manière claire à des groupes sociaux et non à un individu. (Cislaru G et al., 2017 : 48)

### 6.3 La formulation d'une hypothèse

Pour la formulation d'une hypothèse :

- elle est toujours une affirmation.
- L'hypothèse comporte deux mots clés issus de la problématique. Au moins un des mots clés de l'hypothèse est plus précis que ceux de la problématique.
- L'hypothèse **établit** un lien entre ces deux mots clés.



### 6.4 La rédaction de l'hypothèse

La rédaction de l'hypothèse se fait toujours à la forme affirmative, selon le modèle où l'un des mots clés est le sujet de la phrase, le lien supposé est le verbe de la phrase et le deuxième mot clé le complément.

#### Exemple :

Nous supposons que le roman de « L'Étranger » fait appel à une illusion graduelle entre évolution anthropologique et évolution éthologique.

### 6.5 La construction des hypothèses

Les hypothèses peuvent se construire selon la méthode hypothético-inductive ou la méthode hypothético-déductive<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Master 1 SLEC – Méthode et technique d'enquête, L'objet de recherche

<b>Méthode hypothético-inductive</b>	<b>Méthode hypothético-déductive</b>
<p>La construction part de l'observation. L'indicateur est de nature empirique.</p> <p>A partir de lui, on construit de nouveaux concepts, de nouvelles hypothèses, et par là le modèle que l'on soumettra à l'épreuve des faits.</p>	<p>La construction part d'un postulat ou concept postulé comme modèle d'interprétation du phénomène étudié.</p> <p>Ce modèle génère, par un travail logique, des hypothèses, des concepts et des indicateurs auxquels il faudra rechercher des correspondances dans le réel</p>

## **FICHE DE TD/ ACTIVITÉS**

**1/** Pourquoi faire des hypothèses dans un travail de recherche ?

**2/** Quels sont les signes d'une hypothèse correcte ?

**3/** Comment confirmer ou infirmer une hypothèse ?

## **CORRIGÉ**

**1/** Les hypothèses ont de multiples fonctions dans un travail de recherche. Elles permettent dans un premier temps d'éveiller la curiosité de vos interlocuteurs. De plus, elles permettent de bien orienter votre méthode d'analyse lors de votre rédaction et de vos recherches de mémoire. L'hypothèse peut donc vous faire gagner beaucoup de points si elle est maîtrisée.

**2/** Après avoir émis une hypothèse, vous devez la vérifier afin de déterminer si elle est correcte ou pas. Les points suivants vont vous aider à vérifier si vous avez choisi et formulé correctement votre hypothèse. Un lien logique fort avec votre but, votre sujet, vos objectifs et votre problème de recherche. Il ne doit pas avoir de contradiction flagrante entre les recherches qui ont été effectuées sur votre sujet et votre hypothèse. L'hypothèse doit pouvoir être testée par différentes méthodes de recherche. Votre hypothèse doit être formulée de façon claire et sans erreurs d'expression. Il doit avoir équilibre entre la pensée et les faits banals.

**3/** Lors de votre conclusion, il vous faudra dire si votre hypothèse était bonne ou non. Résumer de manière synthétique tous les résultats de vos analyses au cours du mémoire. Une fois cela fait, vous donnerez votre conclusion en fonction de ces résultats. En général, on n'apporte aucune nuance à la réponse d'une hypothèse. Celle-ci doit être vraie ou non. Il est cependant possible qu'elle ne soit vraie qu'en partie. Dans ce cas, nuancez votre réponse en y apportant des éléments supplémentaires à celle-ci.

## 7. Le concept de corpus et le choix du corpus d'étude

Choisir un corpus pertinent à ses objectifs de recherche et aux hypothèses émises est une des étapes importantes du travail de recherche.

### 7.1 Qu'est-ce qu'un corpus?

Dans son article intitulé Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus, Rastier F<sup>17</sup>., s'intéresse au concept de corpus. Il le définit d'abord à la suite d'un auteur célèbre Sinclair qui considère le corpus « comme un vaste ensemble de mots » or, continue Rastier, l'objet empirique de la linguistique est constitué essentiellement de textes oraux ou écrits, non de mots ou de phrases que nous ne pouvons isoler puisque ayant une relation intime avec un genre ou un discours. Dans la tradition logico-grammaticale, le mot est le lieu de référence par excellence et la proposition est le lieu de vérité. Le mot est l'unité élémentaire et le texte l'unité minimale et le corpus dans le cas d'une linguistique évoluée, est l'ensemble dans lequel cette unité prend son sens.

Plus loin Rastier poursuit la définition : « Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. »

Le dictionnaire des sciences du langage (2002 : 123-124), nous fournira une définition plus détaillée de la notion du corpus ainsi que des exemples pour illustration.

La grammaire descriptive d'une langue s'établit à partir d'un ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse et qui constitue le corpus de recherche. Il est utile de distinguer le corpus des termes voisins désignant des ensembles d'énoncés : l'« univers » est l'ensemble des énoncés tenus dans une circonstance donnée, tant que le chercheur n'a pas décidé si ces énoncés entraînent en totalité ou en partie dans la matière de sa recherche. Ainsi un dialectologue qui s'intéresse aux mots d'origine étrangère dans un parler donné réunira d'abord ou fera réunir un grand nombre d'énoncés produits librement ou sur incitation des enquêteurs. Beaucoup de ces énoncés pourront fort bien n'avoir aucun rapport avec la recherche et ne contenir aucun des mots qui intéressent le linguiste. La totalité des énoncés recueillis est l'univers du discours. A partir de l'univers des

---

<sup>17</sup>Rastier F., 2002, « Enjeux épistémologique de la linguistique de corpus ». Disponible sur [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Enjeux.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html). Consulté le 20/06/2016.

énoncés réunis, le linguiste trie les énoncés qu'il va soumettre à l'analyse : dans le cas qui nous intéresse ce pourra être l'ensemble des phrases, ou groupes de phrases, comprenant des mots présentant tel trait phonétique ou bien une terminaison ou une origine étrangère. Ce sont uniquement ces segments d'énoncés qui seront soumis à l'analyse et qui constitueront le corpus [...].

Pour récapituler, le corpus d'étude n'est pas un ensemble de données langagières en vrac mais, il s'agit d'un ensemble de données linguistiques ou des énoncés écrits ou enregistrés qu'on décide de regrouper pour une étude particulière et dont on se sert pour la description linguistique.

## **7.2. Les genres de corpus**

- **De référence** : ce genre de corpus est large qui représente l'ensemble des données (englobe toutes les informations)

- **D'étude** : on l'appelle aussi sélectif ou analytique. Il permet d'étudier et d'analyser un aspect particulier.

- **Ouvert** : ce genre de corpus n'est clos et auquel peut s'ajouter quelques éléments.

- **Ad-hoc** : il est fabriqué et non pas authentique (pas réel) (selon les besoins)

- **In situ** : contrairement au corpus ad-doc, ce type de corpus est en situation réelle, authentique

- **Synchronique** : il rassemble des données un moment donnée

- **Diachronique** : il rassemble des données à plusieurs périodes

- **Écrit** : ce genre de corpus contient des textes destinés à être lus

- **Oral**: il est constitué de transcriptions de discours oraux (conversations, émissions, cours, etc.)

- **Spécialisé** : il est axé sur l'aspect particulier du vocabulaire d'un domaine, sur un certain type de textes, sur le langage des membres d'un groupe social,...

- **Monolingue** : rassemble des données appartenant à une langue

**Multilingue** : rassemble des données appartenant au moins à deux langues



### 7.3 La constitution du corpus

La construction du corpus, parce qu'elle relève d'un choix, joue un rôle souvent crucial dans une analyse à partir de corpus. Tout corpus est le résultat d'un choix. Ce dernier est dicté par :

- Les hypothèses du chercheur (ce qu'il souhaite démontrer) ;
- Les savoirs de départ (les connaissances dont le chercheur dispose pour amorcer son travail) ;
- Le champ disciplinaire (sciences du langage, littérature, ... ) ;
- Le domaine d'inscription de l'objet d'étude/le champ d'étude (analyse de discours, lexicale, sémantique, psychologie sociale, etc.)

### 7.4 Les différents critères de choix du corpus

Le corpus est un ensemble de données linguistiques sélectionnées non en fonction de la règle à exposer, mais en fonction des critères dont il doit obéir. Selon Cislaru G et al<sup>18</sup>, le choix du corpus repose sur quatre critères :

-**représentativité** : le corpus doit être représentatif. Il faut que l'ensemble des éléments choisis soit représentatif pour la classe dont il fait partie. Le corpus retenu doit par conséquent pouvoir référer à un ensemble plus large. Il doit apporter une représentation fidèle (représentativité), sans être parasité par des contraintes externes.

- **pertinence** : Le corpus prend sens par rapport à un objectif d'analyse pour cela, il faut établir un corpus approprié à l'objectif de recherche.

=- **homogénéité** : le corpus doit être aussi homogène que possible. Il faut que l'ensemble choisi comporte des éléments constants. L'homogénéité se manifeste de façons différentes selon les disciplines. Par exemple dans le cadre d'enquête d'opinion, on pourra interroger des personnes répondant au même profil (socioprofessionnel) compte tenu de l'objectif poursuivi.

- **cohérence** : un corpus se doit d'être doublement cohérent. Il doit posséder une cohérence interne qui peut reposer sur des critères chronologiques, thématiques, de représentativité, d'homogénéité, etc. Il doit également être cohérent par rapport à la problématique ; de fait, le choix des données dépend des objectifs de recherches fixés

---

<sup>18</sup> Cislaru G et al. , 2017, *L'écrit universitaire en pratique*, De Boeck supérieur.

- **différence** : il faut que l'ensemble choisi comporte suffisamment de variables pour que l'analyse soit pertinente. Des données trop homogènes anéantissent les possibilités d'analyse. Par exemple, dans le cadre d'une étude portant sur le développement économique en Afrique du Nord, par exemple, l'homogénéité peut reposer sur les conditions historiques et géopolitiques, alors que la différence peut résider dans le choix et l'application de stratégies économiques spécifiques à chaque pays.

**7.5 Collecte ou recueil de données / les sources des données** : les éléments qui constituent un corpus peuvent avoir été recueillis de façons variées : enregistrement audio et/ou vidéo, aspiration automatique des données en ligne, questionnaire, photographie, etc.

**7.6 Les types de corpus** : on distingue plusieurs sortes de corpus : attestés/forgés, oraux/écrits en langue maternelle/en étrangère, saisis au vol/provoqué, etc.

**7.6.1 Un corpus attesté** le corpus attesté est un ensemble de données saisis en contextes naturel (conversations téléphoniques, archives d'histoire, observation du comportement moteur d'un enfant, etc.).

**7.6.2 Un corpus forgé** est constitué de données fabriquées pour les besoins de l'analyse (reproduction en laboratoire de phénomènes naturels, de comportements, etc).

**7.6.3 Un corpus au vol** rassemble des données liées à sa problématique, recueillies dans diverses situations : prévisibles, mais aussi occasionnelles ou inattendues. Par exemple, une étude du code switching (ou alternance codique, soit le passage d'une langue à l'autre au cours d'une même conversation) pourra s'appuyer sur des données saisies dans le bus, à la radio, dans une cage d'escalier, etc.

**7.6.4 Un corpus provoqué** est conditionné pour les besoins de l'analyse. Il peut s'agir de résultats d'enquêtes d'opinion, de listes produites sur demande de l'analyse, de conversations sur des thèmes donnés, etc.

### 7.7 Comment présenter un corpus ?

Pour rendre accessible le corpus, plusieurs opérations sont nécessaires : transcription, traduction, translittération... \* Certains domaines impliquent le recours à des normes de transcription préétablies. Néanmoins, selon ses objectifs de recherche, la transcription pourra être plus ou moins détaillée et/ou nécessiter des ajustements destinés à rendre visibles des éléments cruciaux pour l'analyse (gestuelle, tonalité, prosodie, etc.

### 7.8 Les problèmes déontologiques liés à la collecte des données

Plusieurs problèmes déontologiques que pourrait poser le recueil du corpus. En effet, photographier ou enregistrer de personnes à leur insu est une atteinte à leur vie privée. C'est pourquoi, l'utilisation de paroles émises publiquement ou en privé nécessite un accord préalable écrit des personnes concernées. Les données recueillies doivent être anonymes et utilisées uniquement dans le cadre de la recherche pour laquelle elles sont recueillies.

## FICHE DE TD/ ACTIVITÉS

1/ Les textes suivants, extraits de mémoires d'étudiants, contiennent des précisions concernant le choix des corpus d'étude. Après lecture de ces fragments, remplissez le tableau suivant :

	Corpus écrit	Corpus oral	Critères de choix
1			
2			
3			

Afin d'atteindre une certaine représentativité, notre étude [sur les procédés de modification de l'ordonnement linéaire en français parlé] a porté sur trois corpus :

- Le corpus Air France (AF) réunit des conversations téléphoniques entre un centre de réservation et différents clients. Il est composé de 35 dialogues représentant 1639 tours de parole.

---

\* Pour la transcription du corpus, se référer au chapitre n°1, pp 17-18.

- Le corpus Murol réunit plusieurs conversations téléphoniques simulées entre un touriste et un syndicat d'initiative. La partie analysée du corpus comporte trois dialogues représentant 583 tours de parole.

- Le corpus Levelt est un corpus du magicien d'OZ correspondant à une application de conception architecturale assistée par ordinateur. La tâche, qui consiste à concevoir un plan d'intérieur par commande vocale, est conséquent très finalisée et répétitive. La partie analysée comporte 5 dialogues représentant 706 tours de parole.

**2/Indiquez les problèmes déontologiques que pourrait poser le recueil de ce corpus.**

Notre objectif a été d'étudier les représentations linguistiques et les pratiques langagières des apprenants de la classe de FLE. Pour assurer un champ aussi large que possible à l'application des résultats, nous avons assisté à des classes de la 3ème année LV (langues vivantes) ayant le français comme première langue étrangère étudiée. Les modalités utilisées pour recueillir les faits linguistiques ont été le questionnaire et l'enregistrement des leçons au cours. Le corpus est constitué d'un questionnaire et de trois enregistrements audio faits directement dans le processus d'enseignement. La transcription des séquences d'enregistrement représente la base de notre corpus de travail. La recherche s'est déroulée pendant les mois de mars et d'avril 2019 dans le cadre des classes de la 3ème année (langues vivantes) du lycée Bachir IBRAHIM (enseignante Farida KHALDI).

## **CORRIGÉ DES EXERCICES**

	Corpus écrit	Corpus oral	Critères de choix
1		Le corpus Air France est constitué de conversations téléphoniques entre un centre de réservation de différents clients (35 dialogues représentant 1639 tours de parole)	
2		Le corpus Murol est constitué de conversations téléphoniques simulées entre touriste et un syndicat	

		d'initiative (3 dialogues représentant 583 tours de parole).	
3		Le corpus Levelt comporte (5 dialogues représentant 706 tours de parole	

2/Dans l'extrait, les problèmes déontologiques concernent :

-la demande d'autorisation écrite préalablement recueillie auprès de l'institution et des personnes impliquées dans les enseignements ;

-la nécessité d'anonymiser les exemples (omission des noms de famille, citation de la première lettre du nom, substitution des noms de personnes et le lieu) ;

L'engagement de n'utiliser les données recueillies qu'à des fins de recherche.

De plus en plus souvent, on exige que ces précautions soient rappelées lors de la présentation du corpus d'étude.

*Chapitre III*  
*Méthodologie et techniques*  
*d'enquête*

## 1. La notion de la méthodologie de la recherche scientifique

Pour pouvoir définir ce qu'est la notion de la méthodologie de la recherche scientifique, avant toute chose, il peut se révéler très utile de définir le mot « sciences » avant même de connaître ce qu'est la méthodologie.

Le mot « science » est apparu pour la première fois dans « la chanson de Roland » en 1080 (cf. Dépelteau, 2000 : pp.3-4)<sup>19</sup>. Le mot « science » vient du latin « scientia » qui signifie « connaissance ». Ce mot latin « scientia » vient lui-même de sciens et scientis qui veulent dire : « qui sait », « instruit », « habile » et « connaisseur ». A partir de ces définitions, on peut dire que science est une connaissance et le scientifique est un connaisseur, celui qui sait. La science instruit ; le scientifique est le connaisseur ou, à tout le moins, quelqu'un qui veut savoir. Depuis 1265, le mot a pris une signification qui le rapproche de son sens moderne : il désigne « un ensemble de connaissances ayant un objet déterminé et une méthode propre ».

Le mot méthode est originaire du latin « methodus » qui est emprunté du mot grec methodus qui signifie « voie ». Il a d'abord été introduit en médecine vers 1537, le mot « méthode » voulait dire « manière particulière d'appliquer une médication », puis procédés raisonnés sur lesquels reposent l'enseignement, la pratique d'un art ». En 1637, le philosophe Descartes R, lui donne le sens « de manière de faire » de la science ou de « procédé » d'un raisonnement scientifique.

La notion de la méthodologie désigne donc l'ensemble de procédés auxquelles on a recours dans une science pour comprendre les objets étudiés. D'après Angers M (cité par Dépelteau F, 2000: p.4) la méthodologie de la recherche est un ensemble des méthodes et des techniques qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guident la démarche scientifique. Gautier B (cité par Dépelteau, 200 : pp 6-8), la méthodologie de la recherche est un mode de confrontation des idées, issues à la fois de l'expérience et de l'imagination, aux données concrètes, dérivées de l'observation, en vue de conformer, de nuancer ou de rejeter ces idées de départ.

---

<sup>19</sup> Dépelteau F, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, De boeck, pp.3-8.

## **2. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?**

La recherche scientifique est un processus dynamique pour effectuer une étude méthodique. En d'autres termes, la recherche est entreprendre une méthode pertinente pour pouvoir examiner un phénomène, résoudre un problème et essayer d'avoir des réponses précises par le biais d'investigations.

Selon Bruno. D (cité par Zihisire M M, 2001 :15)<sup>20</sup> la recherche est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème ou d'une question et mettant en cause des faits qui doivent être vérifiables en vue d'atteindre une fin : la résolution d'un problème ou la réponse à une question ou d'une hypothèse préalable, la recherche exige ipso facto un travail d'interprétation.

Disashi N (Idem., p.15), définit la recherche scientifique comme étant "une investigation systématique, contrôlée, empirique et critique des propositions hypothétiques concernant les relations présumées entre les phénomènes de la nature". Cette définition met l'accent sur le caractère rigoureux de la démarche scientifique.

Pour sa part, D.M. Mertens (Ibid., p. 15), définit la recherche scientifique comme "un processus d'investigation systématique qui est destiné à récolter, analyser, interpréter et utiliser les données pour comprendre, décrire, prédire et contrôler les phénomènes naturels ou pour libérer les individus de certains contextes »

### **2.1. Les différentes règles de la méthode scientifique**

- elle doit être une production élaborée suivant un but déterminé ;
- elle doit être organisée et fait l'objet d'une planification
- elle doit être rigoureuse, c'est-à-dire, une connaissance obtenue après un effort rigoureux et soutenu, résultant d'un esprit critique et d'une analyse rigoureuse ;
- elle doit être vérifiable, c'est-à-dire, elle permet aux lecteurs de vérifier si elle est correcte ou fausse ;
- elle doit inclure l'analyse de la documentation des recherches antérieures ;

---

<sup>20</sup> Zihisire M M, (2001), *La recherche en sciences sociales et humaines*, L'Harmattan, 420 pages.



- elle doit choisir les questions qui doivent se voir apporter une réponse
- elle doit être synthétique, est-à-dire, constituée en un système cohérent et ordonné ;
- elle doit concerner une partie de la réalité.

## **2.2 Le critère de la visée de la recherche**

En sciences humaines, les types de recherches reposent sur le but visé ainsi que la méthode utilisée par le chercheur :

### **2.2.1 La description**

Il s'agit d'observer, de présenter un phénomène ou un objet tout en décrivant en profondeur tous les éléments qui le composent. Par exemple, en sociolinguistique on s'intéresse à la pratique langagière d'un groupe social. Donc, on est censé de décrire les membres du groupe, les langues et les variétés utilisées, etc. La description peut aussi constituer l'objectif d'une recherche. Cette recherche qui consiste en la collecte des données et tester les hypothèses repose sur une méthode rigoureuse.

### **2.2.2 L'explication**

C'est répondre à la question **pourquoi**. C'est tenter d'expliquer et de clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tel phénomène ou tel fait se produit. Expliquer, c'est aussi mettre en relation les phénomènes, en recherchant en général des liens de causalité. Par exemple en didactique, nous pouvons chercher à savoir si la pratique de la lecture favorise la réussite en orthographe.

### **2.2.3 La classification**

La recherche classificatrice en sciences humaines permet de classer, de regrouper, de catégoriser les faits ou les phénomènes observés selon des critères bien précis dans le but de comparaison ou de rapprochement. Nous pouvons, par exemple en didactique des langues étrangères classer les stratégies d'apprentissage (interactions, etc...), selon des critères bien expliqués, en fonctions de ces stratégies, nous tentons une forme de typologie des apprenants.

### **3. Les différents types de recherche**

Différentes approches, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives déterminent le type de recherche empruntée par le chercheur :

#### **3.1 Approche qualitative**

La recherche qualitative ne cherche pas à quantifier, elle consiste le plus souvent à recueillir des données permettant une démarche interprétative. La recherche qualitative a pour but de comprendre ou d'expliquer le phénomène étudié. Elle vise à répondre essentiellement aux questions comment et pourquoi ? Cette approche se base sur des études des faits particuliers ou sur un petit nombre d'individus (10 à 40 individus) en faisant recours à des techniques de recherche qualitatives (entretiens par exemple). Cette démarche qualitative fournit des données de contenu, et non des données chiffrées

#### **3.2 Approche quantitative**

Cette approche vise essentiellement les données quantifiables. Elle a pour but d'établir des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux, graphiques, des analyses statistiques de la recherche. Selon Guilbert et Jumel<sup>21</sup> (1977 : p.146) « La méthode quantitative repose sur l'analyse statistique des données collectées ». Dans une recherche quantitative, il faut donc un certain nombre de personnes comme le précise Bertier : « On considère en général qu'une enquête quantitative sur échantillon doit avoir un minimum de 80 sujets. Dans le domaine des sciences sociales, la taille des échantillons varie de façon habituelle entre 100 et 1000 enquêtés [...] » (Bertier : 1998 : p.125)<sup>22</sup>

#### **3.3 Approche complémentaire**

En réalité, il n'y a pas opposition mais complémentarité entre les deux approches. Il arrive souvent que le chercheur exploite aussi bien les avantages de la méthode quantitative que ceux de la méthode qualitative, car ces méthodes n'explorent pas les mêmes champs de la connaissance et qu'elles correspondent à des questions de recherche différente selon la nature du phénomène, selon la finalité de la recherche et selon les objectifs à atteindre.

---

<sup>21</sup> Guilbert, J., & Jumel, G. (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*: Armand Colin.

<sup>22</sup> Bertier, N. (1998). *Les techniques d'enquête*: Armand Colin, p.125.

## **4. Les principales démarches méthodologiques**

En sciences humaines, il existe de grandes méthodes scientifiques :

### **4.1 La méta analyse**

Il s'agit d'étudier et de comparer les résultats de recherches précédentes. Le chercheur travaille sur des données secondaires (textes, chiffres collectés par des enquêtes précédentes). Ce peut être le cas quand d'autres méthodes ne sont pas possibles (exemple : étude de faits historiques). Certaines disciplines travaillent surtout sur des textes et comparent ou analysent des interprétations précédentes (exemple : le droit, les sciences littéraires...). La recherche ici peut aboutir à invalider des interprétations précédentes, mettre à jour des analyses et les comparer, proposer de nouvelles interprétations, proposer de nouveaux concepts... Elle peut recourir à des investigations de terrain (par exemple en archéologie, ethnologie ou histoire) pour confirmer ou infirmer une thèse. Les limites possibles de ce type de méthode sont d'une part l'innovation apportée par le chercheur (quelle est sa "valeur ajoutée" ?), d'autre part la justification de ses énoncés (sur quoi sont-ils fondés ? En quoi son interprétation est-elle "meilleure" que d'autres ?). Cette méthode est donc fragile du point de vue "scientifique" classique, sauf s'il s'agit d'une première étape de repérage, ou d'exploration avant la recherche proprement dite.

### **4.2 Les méthodes expérimentales**

#### **4.2.1 La méthode hypothético-déductive**

Elle consiste à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation. L'hypothèse est alors validée comme règle à portée générale s'appliquant automatiquement dans les cas semblables. En d'autres termes, ce processus de vérification permet de formuler une ou des explications de la réalité qui pourront donner naissance à des lois ou à des théories

#### **4.2.2 La méthode empirico-inductive**

Selon Blanchet P et Bulot T<sup>23</sup>, cette méthode empirico-inductive consiste à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification de phénomènes humains qui soulèvent des questionnements sociaux et scientifiques, à rechercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les

---

<sup>23</sup> Blanchet Ph et Bulot T, 2013, « méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme » Disponible sur: <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/>. [Consulté le 17/05/2015]

interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'émergence du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (enquêteur comme enquêtés, l'observateur étant également observé). Il s'agit d'explicitier (c'est-à-dire de «rendre compréhensibles les significations d'évènements spécifiques») et non d'expliquer (c'est-à-dire d'établir des lois universelles de causalité logique).

#### **4.2.3 Complémentarité des démarches méthodologiques**

Cette méthode est une complémentarité des démarches méthodologiques, en laissant la primauté et la priorité à une approche qualitative, une approche quantitative, etc. Donc, les méthodes ne s'opposent pas mais elles se complètent.

### **4.3 L'observation**

Cette méthode peut s'opposer à la méthode expérimentale. Elle s'inscrit essentiellement dans le cadre des études issues du champ de l'ethnologie<sup>24</sup>. Cette démarche consiste à s'intéresser à un groupe social donné et réaliser des observations. Il s'agit donc de rencontrer un groupe social, de l'observer dans des situations authentiques en notant les comportements qui répondent aux questions posées par la recherche. Selon les outils utilisés, le chercheur peut aussi enregistrer ou filmer ce groupe. Il existe, cependant deux types d'observation :

#### **4.3.1 L'observation distanciée ou désengagée**

En adoptant cette méthode, le chercheur reste à l'extérieur du groupe social dont il observe les comportements. Le chercheur n'intervient pas dans les situations authentiques, il s'agit donc seulement d'observer le groupe social et de noter ou enregistrer des comportements ou des interactions. Par ailleurs, cette méthode peut provoquer des perturbations dans le déroulement de l'étude, du fait que l'enquêteur ne cache pas sa présence ou en utilisant des procédés d'enregistrement sonores ou visuels. Ceci soulève des questions morales et déontologiques sur la possibilité d'observer le groupe social à son insu. « L'ethnologue doit rester lucide quant à la perturbation occasionnée par sa présence. L'observateur doit apprendre qu'il n'observe probablement jamais le comportement qui aurait eu lieu en son absence » précise (Mucchielli, 1996 : 147). C'est la raison pour la quelle le recours à la technique de l'observation participante est une solution pour éviter tous ces inconvénients.

---

<sup>24</sup> C'est l'étude de l'ensemble des caractères sociaux et culturels des groupes humains.

### **4.3.2 L'observation participante**

L'observation participante appelée aussi méthode ethnographique consiste à observer en participant soi-même aux situations authentiques. Comme l'explique bien Mucchielli<sup>25</sup> (1996 : p.146), il s'agit de « participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés ». Cette méthode est mise en œuvre, par exemple en projetons une enquête sociolinguistique dans un milieu scolaire en milieu urbain. Car la ville, comme le précise Calvet L-J (2000 : pp. 46-53)<sup>26</sup> est le cadre de la majorité des recherches sociolinguistiques contemporaines parce qu'elle constitue le lieu par excellence de la rencontre des pratiques sociales et linguistiques diverses.

### **4.4 La méthode documentaire**

L'objectif de cette méthode est d'étudier un phénomène social en utilisant des documents contemporains ou archivés. On entend par le terme document, tout élément matériel, toute trace en rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui constitue une source d'informations sur les phénomènes sociaux. Ces documents peuvent être sonores, visuels, écrits manuels ou informatisés, etc.

### **4.5 La méthode d'enquête**

Il s'agit d'un des procédés d'investigations les plus sollicitées en sciences humaines et sociales. Cette méthode permet au chercheur la collecte d'informations ou de données sur la base d'un questionnaire, d'un entretien, d'un sondage, etc. Le recueil et le traitement des données peut être quantitatif ou qualitatif et peut se faire principalement sous forme d'analyses statistiques. Cette méthode d'enquête est conduite selon l'objectif visé par le chercheur : elle peut être explicative (explication d'un phénomène), descriptive (par exemple un sondage), compréhensive (dans le cas d'entretien) ou classificatrice (par exemple un recensement de population).

Il s'agit également du recueil de données auprès d'un échantillon d'individus ou de situations. L'enquête est une des principales méthodes de recherche. L'enquête quantitative apporte une information étendue et si l'échantillon est constitué selon les règles de l'art son résultat est généralisable. Elle se prête à l'exploitation statistique. L'enquête qualitative apporte des éléments plus directs et plus approfondis sur une réalité plus restreinte (exploitation de ce que les enquêtés ont réellement dit, appelée le "verbatim").

---

<sup>25</sup> Mucchielli, A. (1996), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales: Armand Colin.

<sup>26</sup> Calvert L-J, 2000, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », Dans marges linguistiques 3, pp.46-53

### 4.5.1 Echantillonnage dans une enquête

Il est rare qu'une recherche puisse porter sur tous les sujets à étudier. Il faut donc choisir une partie de la réalité à étudier, extraire un "échantillon" plus réduit que la "population-mère. Le chercheur devra expliquer la méthode par laquelle il a extrait cet échantillon.

S'il est dans une démarche de validation d'une hypothèse, il a l'objectif de tirer des conclusions générales de son étude d'une population restreinte (objectif de validité externe) et donc il faut que cet échantillon soit "représentatif" des caractéristiques de la population-mère. C'est ce qui donnera de la valeur aux analyses statistiques auxquelles il va procéder.

S'il est dans une démarche qualitative, son échantillon n'a pas besoin d'être "représentatif" et devra au contraire tenir compte de la diversité des cas étudiés, des contextes dans lesquels se trouvent les répondants, etc.

- Echantillons représentatifs : les méthodes d'échantillonnage les plus conseillées sont les méthodes probabilistes (chaque unité de la population-mère a autant de chances qu'une autre d'être choisie dans l'échantillon). La plus souvent utilisée est le "hasard stratifié proportionnel" (on trie au hasard à l'intérieur de catégories définies par les principales variables utiles : âge, sexe, etc., en proportion de ce qu'elles représentent dans la population-mère).

- Echantillons non représentatifs : par exemple, le chercheur va choisir des individus au sein de sous-groupes (quotas). Sur des sujets délicats, on devra aussi se contenter des individus que l'on trouve et qui acceptent de se prêter à l'entretien (échantillons de convenance). On peut aussi procéder par "boule de neige" (un individu conseillant de s'adresser à un autre). Le chercheur peut vouloir aussi volontairement choisir des cas particulièrement typiques du problème étudié.

Plusieurs techniques peuvent être associées. Combien d'individus faut-il interroger ? Question cruciale... mais à laquelle il n'y a pas de réponse facile. Dans le cas d'échantillons probabilistes (enquête statistique), tout dépend du degré de précision envisagé par le chercheur. Avec une précision de plus ou moins 5 % et un degré de confiance de 95 % (habituellement retenu), les manuels statistiques donnent la taille optimum de l'échantillon. Exemple : population-mère 500, échantillon de 217, de 1 000 : 278...

Si l'on ne se sert pas de cette table et pour des échantillons de petite taille, on retient en général l'idée de minimum 10 % de la population-mère et pas moins de 30 personnes.

Dans le cas d'échantillons non probabilistes, pas de règle puisque pas de degré de précision calculable et pas de représentativité espérée. On évaluera empiriquement le nombre de personnes à interroger pour obtenir la richesse et la finesse de l'analyse attendue, tenant compte de la variété des cas à considérer.

Certaines enquêtes par entretiens comptent des échantillons de 30 à 50 personnes. Le nombre peut être fixé en cours d'enquête : le chercheur s'arrête quand le discours recueilli semble redondant (degré de "saturation" atteint, c'est-à-dire rendement décroissant des nouveaux entretiens).

Ci-dessus, nous nous sommes située dans la perspective d'une enquête. Mais d'autres méthodes, notamment qualitatives, nécessitent aussi un échantillonnage (de textes, d'événements, etc...). La question reste la même : comment choisir le corpus de ma recherche si je ne peux tout considérer ? Le choix du lieu d'observation, du texte ou de l'objet étudié doit être l'occasion d'une réflexion attentive et peut utiliser les mêmes méthodes que nous venons d'évoquer ci-dessus (hasard, hasard stratifié, choix de cas typique, etc.)

## **FICHES DE TD/ ACTIVITÉS**

**1/Répondez à la question en choisissant la bonne réponse**

La construction du dispositif de recherche comprend<sup>27</sup>:

- a.** le but de la recherche, la question de recherche, la méthode de recherche, la population et l'échantillonnage.
- b.** le ou les outil(s) de recueil des données, le ou les technique(s) de traitement des données, le traitement des données.
- c.** les considérations éthiques, les critères de scientificité, les forces et limites du dispositif.
- d.** le but de la recherche, l'hypothèse de recherche, la méthode de recherche, la population et l'échantillonnage.

---

<sup>27</sup> [https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635\\_initi](https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635_initi)

2/ Expliquez ce qu'est un dispositif de recherche ?

3/Explicitiez quatre pistes de définition du but de la démarche de recherche pouvant être inspirées par les lectures réalisées au niveau de la recherche documentaire

### **CORRIGE DES ACTIVITÉS**

**1/a, c et d.**

La réponse b est fausse. La construction du dispositif de recherche comprend bien le choix du ou des outils(s) de recueil de données ainsi que de la ou des techniques de traitement des données, mais ne concerne pas le traitement des données (qui a lieu après la mise en œuvre du dispositif de recherche). Pour compléter les différentes propositions justes, il est intéressant de se référer à l'ordonnement de la construction d'un dispositif de recherche.

2/Un dispositif de recherche se définit comme un ensemble de moyens disposés dans l'optique d'une intervention sur un terrain d'investigation et d'un but précis, répondre à une question de recherche.

3/La définition du but de la démarche de recherche est en lien direct avec la recherche documentaire, en particulier avec les publications de recherches antérieures. À partir de ses lectures, l'apprenti chercheur va pouvoir :

- développer des aspects théoriques ;
- amplifier des recherches qui méritent une plus grande attention de la communauté scientifique ou professionnelle;
- confirmer des recherches nécessitant une confirmation des résultats dans d'autres contextes ;
- appréhender de nouveaux aspects du phénomène déjà étudié, etc.



## 5. Les modes d'investigation et les techniques de recherche

Selon le type de recherche qu'elle soit quantitative ou qualitative, le chercheur utilise des techniques ou des moyens d'investigations appropriés pour mener à bien le processus de la recherche.

### 5.1 Le questionnaire

Du côté des méthodologies **quantitatives** on retiendra 3 techniques principales – le sondage, le test et le questionnaire – pour se concentrer ici sur le questionnaire, le sondage étant peu utilisé en recherche, et les tests pouvant prendre des formes si variées qu'il est difficile d'en synthétiser la forme.

On choisit le questionnaire lorsque l'on veut compiler, de manière à les comparer, des réponses à des questions que l'on va poser à un nombre conséquent d'individus. Le questionnaire doit être élaboré avec soin et les questions doivent être univoques, non ambiguës ; même si l'on peut en faire des passations orales, d'une manière générale le questionnaire prend une forme écrite. Il est très important de bien réfléchir en amont à l'élaboration de ce questionnaire.

Pour pouvoir réaliser une recherche quantitative, le questionnaire, comme on l'a déjà dit, est l'une des techniques utilisées afin d'accéder à des informations pertinentes à travers des questions que l'on pose à un nombre conséquent d'individus. Pour son questionnaire, le chercheur doit élaborer des questions claires, brèves, simples et exemptes d'ambiguïté dans le vocabulaire comme dans la construction, une seule idée par question. Dans son ouvrage intitulé psychologie de la communication, théories et méthodes (1999 : p.), J-C Abric nous procure la méthode des différents types de questions utilisables pour élaborer le questionnaire.

Il convient tout d'abord de graduer les questions, du plus facile au plus difficile, du plus impersonnel au plus personnel, du plus général au plus particulier. Il faut également ordonner les questions de manière à ne pas laisser à l'enquêté l'impression de passer d'un sujet à un autre, cela pourrait dérouter certaines personnes qui pourraient dès lors mettre en doute le caractère « sérieux » du travail.

Il existe un certain nombre de règles d'or de l'élaboration des questions :

- une seule idée par question ;
- des termes neutres ;

- des termes simples ;
- des formulations les plus brèves possibles ;
- des formulations claires.

Les questions peuvent être typologisées de la manière suivante :

**Fermées** : question par oui ou non. Elles sont utiles pour obtenir des caractéristiques objectives, pour connaître des opinions. Pour ce type de questions, il est souhaitable de laisser aux enquêtés la possibilité d'au moins une réponse intermédiaire, pour avoir le moins possible d'absences de réponses, car toute absence de réponse appauvrira plus l'exploitation des résultats qu'une réponse intermédiaire. Dans ce cas, la réponse est de type binaire dans son principe.

**Préformées** : il s'agit des questions à choix multiples : un éventail de réponses est offert à l'enquêté, c'est-à-dire proposer des réponses mais qui sont désordonnées et parmi lesquelles le locuteur répond à partir du choix des solutions qu'on lui propose.

Ces questions peuvent être :

- sous forme d'énumération d'items pour évaluation. Exemple : « Trouvez-vous les programmes télé satisfaisants, très satisfaisants, non satisfaisants »
- sous forme d'énumération d'items pour classement : Exemple « Quelle importance accordez-vous aux valeurs suivantes, classez-les de 1 à 9 : argent, religion, famille, etc ».

**Ouvertes** : donner des questions ouvertes dans le but de laisser les enquêtés libres de répondre sans les soumettre à des contraintes. Ce type de questions contribue à la collecte des données précises, encouragent les enquêtés à s'exprimer avec leurs propres mots et les aident aussi à formuler des réponses complètes plus explicatives et développées.

Le traitement de ces questions est quantitatif<sup>28</sup> : le but est de comparer des groupes d'individus. Les questions ouvertes, parfois introduites dans les questionnaires, sont intéressantes car elles permettent d'approfondir, mais, dans la pratique, elles sont beaucoup plus difficiles à traiter. Elles doivent donc être en nombre assez limité, sinon autant faire un entretien

---

<sup>28</sup> Pour plus d'informations sur la technique du questionnaire et des exemples de questionnaires, consultez, entre autres, Bertier (1998).

Le questionnaire doit être anonyme car l'anonymat permet d'obtenir de meilleures réponses de la part des enquêtés. Une fiche signalétique doit accompagner le questionnaire que l'enquêté doit remplir.

Exemple de fiche signalétique :

Sexe : Féminin <input type="checkbox"/>	Masculin <input type="checkbox"/>
Âge :	
Profession :	

**- Avantages :**

- la quantité de personnes sondées ;
- le temps assez rapide pour la collecte des données et pour leur mise en forme (tableur excel par exemple) ;
- on peut obtenir des informations sur des comportements très intimes (non observables autrement) ;
- tout, dans les questions fermées, est comparable.

**- Inconvénients :**

- l'induction est totale,
- selon le public, il faut prendre garde à faire passer le questionnaire à l'oral ou à l'écrit ;
- nécessairement peu approfondi et peu nuancé.

## 5.2 L'entretien

L'entretien est utilisé pour accéder à des données **qualitatives**. Pour l'élaboration de l'entretien, on s'inspire de deux méthodes procurées par le sociolinguiste Blanchet P., dans son ouvrage intitulé *Epistémologie critique de l'entretien d'enquête* (1982) ainsi que chercheur Kaufmann J-C., dans son ouvrage intitulé *l'entretien compréhensif* (1996). Par ces deux méthodes, les auteurs essaient de nous montrer comment l'apprenti-chercheur peut depuis une position souple et mobile apprêter son regard aux difficultés réfléchies. Le sociolinguiste Blanchet insiste sur l'affinité, la confiance, la simplicité et la modestie que l'enquêteur doit approuver à l'égard de

son enquêté. Il faut rappeler que l'objectif de l'entretien est sensiblement différent de celui du questionnaire. Une conversation suivie avec l'enquêté, lui permet de communiquer.

L'entretien dirigé ou directif consiste à interroger les personnes de manière un peu « rigide » à l'aide d'un questionnaire fermé où les réponses attendues ne peuvent se prêter à un grand développement. Les questions nécessitent une fine élaboration. Le traitement des données est ici quantitatif.

L'entretien semi-dirigé ou semi-directif est plus souple puisque les questions peuvent donner libre cours à de larges développements.

L'entretien libre est comme son nom l'indique, nullement directif. Il s'agit de laisser l'enquêté s'exprimer après avoir lancé un thème, une idée, une question et de se laisser porter par la discussion. Le rôle de l'enquêteur sera de rester très vigilant aux paroles de l'enquêté afin de relancer ou d'orienter le cours de la discussion.

### **Comparaison des approches qualitatives et quantitatives**

	<b>Qualitative</b>	<b>Quantitative</b>
Domaines	Besoins Motivations Mécanismes décisionnels Créativité Explication des attitudes	Etudes de marché Etudes de satisfaction Etudes d'opinions Etudes des comportements Mesurer des attitudes
Objectifs	Proposer des hypothèses Expliquer Confirmer des hypothèses	Mesurer
Techniques de recueil de l'information	Entretiens individuels Réunions de groupes Techniques semi-directives ou non directives	Enquête par sondages Panels Bases de données privées ou publiques
Echantillon	Le plus souvent, inférieur à 50 Pas forcément statistiquement représentatif de la population	Toujours supérieur à 100 Statistiquement représentatif de la population

Caractéristiques de la collecte	En profondeur (technique intensive)	Superficielle (technique extensive)
Type d'informations recueillies	Verbale Graphique	Choix parmi des réponses proposées
Méthodes d'analyse	Analyse de contenu Modèles explicatifs de comportement	Statistiques et analyses de données
Nature des résultats	Textes, mots, concepts	Effectifs, pourcentages Liaisons statistiques

**Source :** Types de recherches et outils méthodologiques, Université de Grenoble

### 5.3 L'enregistrement

Il s'agit de recueillir des données basées sur l'enregistrement des locuteurs afin de pouvoir analyser les pratiques langagières au cours d'interaction par exemple ou de conversation.

Il convient par ailleurs de transcrire l'ensemble de l'enregistrement. Toutefois, si les enregistrements sont trop longs, il est conseillé de choisir les passages significatifs mais assez longs pour l'enregistrement. La transcription n'est pas un passage difficile mais elle demande une grande attention. Le chercheur doit transcrire tout ce qui est dit dans l'enregistrement telles que les répétitions, les interjections les « hein », « bon » et autres les interjections.

Selon le sociolinguiste Blanchet P<sup>29</sup>, il existe différentes formes de transcription :

- la transcription orthographique ;
- la transcription orthographique aménagée ;
- la transcription phonétique ;
- la transcription intonative

---

<sup>29</sup>Blanchet P. et Bulot T, 2013, « méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme », Disponible sur: <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/>. [Consulté le 17/05/2015]

### **Exemple de codification de transcription minimale**

La transcription orthographique est la plus simple, elle ne tient pas compte des éléments non verbaux, et très peu des éléments para-verbaux (seul le rire, l'interrogation et ce qui semblera pertinent pour la compréhension du corpus, elle implique d'éviter tout signe de ponctuation (plus de point, de virgule, de majuscule,...) tout doit être transcrit à la suite. Le transcripteur indique les pauses à l'aide de barres obliques [/] pour une pause courte, [//] pour une pause longue et [///] pour un silence prolongé. Les rires sont indiqués par [\*\*] le haussement de la voix par l'utilisation des majuscules, l'allongement vocales par le signe [:], les pauses inaudibles par [xxx], chevauchement par les mises entre crochets [ ]

Plusieurs logiciels gratuits sont en ligne pour faciliter la transcription des entretiens par exemple. Nous citons à titre d'exemple le logiciel Sonal qui permet de retranscrire, catégoriser et d'analyser les entretiens à partir des fichiers audio.

### **FICHE DE TD/ ACTIVITÉS**

1/Choisissez la bonne réponse<sup>30</sup>

La fiabilité d'un outil de recueil de données correspond à:

- a.** sa capacité à proposer des questions comprises de la même façon par tous les enquêtés.
- b.** sa capacité à recueillir des informations exhaustives.
- c.** sa capacité à obtenir des résultats complémentaires par des apprentis chercheurs différents l'utilisant dans les mêmes conditions.
- d.** sa capacité à obtenir des résultats comparables par des apprentis chercheurs différents l'utilisant dans les mêmes conditions

2/ Les outils de recueil de données couramment utilisés en recherche sont de 3 ordres:

- a.** l'audit.
- b.** l'entretien.
- c.** le questionnaire.
- d.** l'observation

3/ L'entretien est par définition:

---

<sup>30</sup> [https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635\\_initi](https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635_initi)

- a. une rencontre.
- b. un jeu cadré de questions/réponses entre deux interlocuteurs.
- c. un outil permettant d'obtenir des informations de la part de l'interviewé.
- d. un moment d'écoute plaçant l'interviewé en position d'objet de recherche

4/ Dans l'entretien, il faut:

- a. s'intéresser à l'histoire de l'interviewé, à son récit.
- b. se focaliser sur un sujet précis.
- c. recueillir un matériau conséquent.
- d. intervenir en induisant les réponses

5/ En pratique, la durée de réponse à un questionnaire ne doit en aucun excéder:

- a. 30 minutes.
- b. 20 minutes.
- c. 10 minutes.
- e. 40 minutes

6/ Quelles sont les tâches à réaliser en amont du recueil des données sur le terrain à l'aide du ou des outils retenus?

- a. réaliser des entretiens préalables.
- b. identifier les sources d'information : personnes et lieux ressources.
- c. réaliser une observation préalable.
- d. tester le ou les outil(s) auprès d'un public restreint.
- e. construire le ou les outil(s).

## **CORRIGÉ DES ACTIVITÉS**

**1/a et d.**

La réponse b est fausse. L'exhaustivité correspond à un autre critère. La réponse c est fausse. La fiabilité ne consiste pas à obtenir des résultats complémentaires mais des résultats comparables.

**2/ b, c et d.**

La réponse a est fausse car l'audit n'est pas un outil de recherche, il correspond à une évaluation, en général réalisée par des experts indépendants, de l'efficacité d'une activité professionnelle.

**3/a, b et c.**

La réponse d est fausse car il ne faut pas confondre l'objet de recherche et le sujet interviewé. La recherche en sciences infirmières s'inscrit dans les sciences humaines. Un humain n'est pas un objet mais un sujet vivant et pensant. L'un des buts de l'apprenti chercheur est de se centrer sur le sujet, sur l'individu, sur sa singularité

**4/a, b et c.**

En effet l'entretien est le lieu d'expression de l'interviewé.

Dans le discours, les moments de silence permettent au sujet de réfléchir et ainsi de pouvoir développer ou étayer une thématique. Les interventions de l'apprenti chercheur peuvent gêner cette réflexion, voire modifier un point de vue ou une représentation, ce qui constitue un biais dans la recherche.

**5/**Il est bien entendu envisageable de proposer des questionnaires dont la durée de réponse est plus courte que 30 minutes, c'est le cas par exemple des questionnaires de satisfaction concernant le séjour des patients. Par contre une durée excédant les 30 minutes pose le risque que le répondant se lasse en cours de réponse ou soit interrompu par une autre activité ou un événement parasite.

**6/**Pour bien organiser les tâches préalables à l'utilisation des outils de recueil de données, il est important que l'apprenti chercheur identifie 2 étapes. La première étape, dans laquelle s'inscrivent les réponses d et e, concerne la préparation de(s) outil(s) de recueil de données. La seconde étape, dans laquelle s'inscrit la réponse b, concerne la prise de contact avec le terrain de recherche. Ne pas oublier la validation du ou des outil(s) par le directeur d mémoire ainsi que l'autorisation hiérarchique d'accès sur le terrain. Les réponses a et c sont fausses. Il serait illogique d'utiliser des outils de recueil des données en préalable de leur propre utilisation en dehors du test de l'outil.



## **6. L'étude de cas (ou monographie)**

Il s'agit de l'analyse approfondie d'un phénomène complexe, dans un lieu et un espace donnés<sup>31</sup>. Le cas peut être une organisation, un événement, un individu, un groupe que l'on va étudier en détail. Ce cas pourra être étudié de manière longitudinale (c'est-à-dire dans son évolution dans le temps). Cette méthode convient bien à une recherche exploratoire (sur laquelle on dispose de peu d'hypothèses) ou à l'étude d'un événement rare ou spécifique. On peut faire une recherche sur un seul cas (si l'importance le justifie) ou sur deux ou plusieurs, que l'on va comparer entre eux. Les apports de cette méthode sont la grande richesse des données recueillies et la capacité à voir l'évolution dans le temps du phénomène étudié. Bien entendu, cela suppose que le chercheur puisse pénétrer sur le terrain ou avoir accès à un corpus défini, et ceci de manière détaillée. La généralisation des résultats sera bien sûr délicate (sauf si l'on peut démontrer que le cas est typique). Dans l'étude de cas, le recueil de données se fait le plus souvent par entretiens.

## **7. La méthode ethnographique**

Il s'agit d'une observation globale et dans la durée d'un phénomène ou d'une population par un contact direct du chercheur avec la réalité. C'est ce que font les ethnographes qui vont étudier les mœurs d'un peuple, en "allant sur place" et en cultivant leur regard sur les multiples éléments qu'ils vont pouvoir observer (habitudes, rites, alimentation, modes de vie...). La méthode consistera à décrire aussi finement que possible, grâce à de l'observation et des entretiens avec les personnes rencontrées. Hors de l'ethnographie des peuples "exotiques", ce mode d'observation a été utilisé dans de nombreuses situations plus proches et associées à d'autres disciplines (par exemple : sociologie, gestion). La méthode suppose un observateur compétent et accepté par le "milieu" observé. Elle peut apporter une grande richesse d'informations et d'analyses mais "l'objectivité" du regard peut bien sûr être questionnée.

## **8. La recherche-action (ou "recherche clinique")**

Il y a des situations dans lesquelles on ne peut séparer l'observation et l'action. Le médecin, par exemple, même s'il fait de la recherche, ne peut se contenter d'observer le malade agonisant, il va intervenir et le soulager... ("Clinique" veut dire : au chevet du malade). L'idée de cette méthode est qu'il ne faut pas séparer recherche et action. L'action elle-même peut apporter des connaissances que l'on n'aurait pas obtenues par la seule étude "extérieure" sans intervention. La

---

<sup>31</sup> A ne pas confondre avec la "méthode des cas" en pédagogie

finalité de ce type de recherche est d'apprendre "en faisant", de réfléchir et d'agir, dans un but d'amélioration. Ce type de recherche est utilisé en psychologie, en sciences de l'éducation, en gestion notamment. Il suppose que le chercheur-intervenant est capable de faire les deux, et que peu à peu il ne se fait pas absorber par la seule "intervention". Là encore, la richesse possible des informations recueillies ou des idées et solutions émergentes peut compenser le caractère spécifique et non généralisable de la situation

On peut résumer les apports et limites des différentes méthodes dans le tableau suivant :

<b>Méthodes</b>	<b>Apports</b>
Méta analyse	Exploration de "l'état de l'art" Comparaison des interprétations précédentes
Méthode expérimentale	Données nombreuses Généralisation possible
Enquête	Données nombreuses Généralisation possible
Etude de cas	Richesse possible Evolution dans le temps
Observation ethnographique	Richesse Globalité
Observation participante	Richesse des observations Découverte possible d'éléments cachés
Recherche clinique trouvées	Richesse Solutions Solutions trouvées

**Figure n° : les apports des différentes méthodes**

## 9. Les outils d'analyse

Les outils d'analyse diffèrent fondamentalement selon que la recherche est à orientation qualitative ou quantitative.

- **L'analyse de contenu** : L'analyse de contenu est liée à la méthodologie qualitative – mais elle peut cependant prendre des contours quantitatifs lorsqu'il s'agit par exemple d'explorer de grands corpus et de faire de la statistique lexicale.

Selon Angers : « [l'analyse de contenu] porte sur des documents provenant d'individus ou de groupes [...] ; elle prélève sur des documents au contenu non chiffré. » (Angers, 2000 [1996] :71).

Il s'agit de rendre compte de façon thématique de données – généralement langagières. Elle sera développée dans la prochaine partie du cours à propos de l'entretien dont on fait, en général, des analyses de contenu.

- **L'analyse statistique** : Il s'agit de rendre compte d'éléments chiffrés obtenus sur tel ou tel groupe. Les analyses statistiques s'appuient sur des tests statistiques dont il faut bien contrôler le degré de validité en fonction des groupes observés.

### FICHE DE TD/ ACTIVITÉS

1/La méthode de recherche, expérimentale a pour objectif<sup>32</sup>:

- a. la production de savoirs objectivés.
- b. de comprendre des phénomènes pour tendre à établir des principes, des théories ou des lois généralisables.
- c. la production de savoirs contextualisés.
- d. d'expliquer des phénomènes pour tendre à établir des principes, des théories ou des lois généralisables.

2/Les objectifs de l'utilisation de la méthode de recherche historique peuvent être:

- a. d'expliquer un fait du passé.
- b. de comprendre un fait du passé.
- c. d'expliquer un fait du présent.

---

<sup>32</sup> [https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635\\_initi](https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/600/9782311201635_initi)

**d.** de comprendre un fait du présent.

**e.** d'expliquer un fait du futur.

**f.** de comprendre un fait du futur.

**3/**Un étudiant chercheur se questionne sur la mise sous contention des personnes âgées dépendantes en maison de retraite. Il souhaite mesurer l'influence de la contention par barrière au lit sur le niveau d'anxiété des personnes âgées. Quelle est la méthode de recherche utilisée, sur quelles règles faut-il construire l'échantillon de population à étudier et quels seront les critères d'inclusion et d'exclusion ?

**4/**Choisissez la bonne réponse : Les techniques de traitement textuelles des données peuvent être:

**a.** l'analyse thématique.

**b.** l'analyse de contenu.

**c.** l'analyse conversationnelle.

**d.** l'analyse statistique

**5/**Nommez les deux critères de rigueur scientifique utilisés lors de l'analyse thématique et en donner une définition.

## **CORRIGÉ DES ACTIVITÉS**

**a et d.**

La réponse b est fausse car la méthode expérimentale entend expliquer plutôt que comprendre un phénomène. Par exemple, si on regarde un homme marcher. Si l'apprenti-chercheur cherche à expliquer comment il marche, le chercheur va poser l'hypothèse qu'un biomécanisme mesurable permet une expérimentation permettant de généraliser des résultats expliquant comment l'homme marche. Si par contre l'apprenti-chercheur cherche à comprendre pourquoi l'homme marche, la méthode expérimentale ne permettra pas d'explorer la subjectivité du sujet qui marche (ses raisonnements, ses motivations, ses buts, etc.). La réponse c est fausse. La méthode expérimentale au contraire va produire des savoirs décontextualisés qui seront alors généralisables, donc applicables à tous les contextes.

**2/a, b, c et d.**

La réponse e et la réponse f sont fausses. Les recherches en méthode historique ne portent pas sur le futur. Intermédiaire entre le paradigme mécaniste et le paradigme biologique, la méthode

historique peut porter sur l'explication ou la compréhension d'un phénomène. L'apprenti chercheur peut alors s'intéresser à un fait du passé en investiguant les facteurs qui l'ont constitué dans un temps limité, ou dans un processus d'évolution à travers le temps. Il peut également s'intéresser à un fait actuel en tentant de relever les éléments qui ont contribué à son élaboration.

**3/La méthode de recherche utilisée est la méthode expérimentale.** Le processus d'échantillonnage est mené en trois étapes. L'étudiant chercheur précise tout d'abord quelle est la population cible de l'étude, ici les personnes âgées. De là, il doit cerner quelle est la population accessible, celle qui concerne sa recherche, ici les personnes âgées dépendantes de la maison de retraite. Enfin il doit définir sur quel échantillon va porter son expérimentation, c'est-à-dire, les personnes âgées qui participeront à l'étude. En pratique, dans le cas exposé, il serait indiqué de procéder par tirage au sort en respectant les caractéristiques importantes de la population cible (répartition en âge, sexe, catégorie sociale, etc.). Il faut que dans le groupe expérimental et le groupe témoin se retrouvent statistiquement les mêmes caractéristiques que dans la population cible. Les critères d'inclusion peuvent être une tranche d'âge (exemple 70-90 ans), etc. Les critères d'exclusion peuvent être une tranche d'âge (exemple 70-90 ans), etc. Les critères d'exclusion peuvent être une démence à un stade avancé ne permettant pas de scorer le niveau d'anxiété, etc.

#### **4/a, b et c.**

La réponse d est fausse. Les techniques d'analyse des données textuelles se rapportent aux recherches qualitatives ne se prêtant pas à des analyses statistiques. Il existe cinq techniques d'analyse des données textuelles. Il manquait dans les propositions l'analyse des attitudes ainsi que l'analyse quantitative. Cette dernière ne doit pas être confondue avec l'analyse statistique des données. Avec l'analyse quantitative, il s'agit simplement de mettre en relief un thème prévalent à l'aide de fréquences et d'occurrences.

**5/L'analyse thématique nécessite une rigueur scientifique de l'apprenti chercheur afin d'utiliser avec efficacité les données textuelles dont il dispose.** Les critères de rigueur scientifique sont :

- L'exhaustivité, c'est-à-dire l'omission d'aucun des thèmes contenus dans le texte analysé ;
- La fidélité, c'est-à-dire la non-déformation de la pensée de l'émetteur du texte dans la reformulation par l'apprenti chercheur.

# *Chapitre IV : pratiques et techniques rédactionnelles*

Les techniques rédactionnelles telles que, la citation, le résumé, la synthèse de documents, etc., sont des écrits très régulièrement demandés durant le cursus universitaire. Leur maîtrise de la part de l'étudiant chercheur est un atout majeur pour pouvoir rédiger son avant projet ou son projet de fin d'étude. Par ailleurs, ces techniques n'ont pas ou rarement été enseignées au cycle secondaire ; c'est la raison pour la quelle des difficultés perdurent pour beaucoup d'étudiants. Rappelons d'emblée qu'il s'agit des règles absolues et des compétences à acquérir pour pouvoir les maîtriser et les mettre en pratique pour la rédaction de l'avant-projet ou mémoire de fin d'étude. Elle est l'étape la plus importante et la plus difficile dans la conception du mémoire. Pour l'étudiant, cette étape est décisive, elle montre sa capacité et sa compétence quant à son niveau linguistique, rédactionnel et méthodique. Nous sommes en L3 de langue française et l'étudiant doit maîtriser la langue dans laquelle il doit rédiger sa recherche. Il doit non seulement maîtriser la langue mais aussi certaines techniques de l'écrit pour pouvoir rédiger son avant-projet.

Dans les pages qui suivent, nous présentons les étapes de l'élaboration de chaque technique, les procédures de rédaction ainsi que des applications pour une meilleure assimilation.

## 1. Recherche par mots-clés

Savoir manier les mots-clés et les notions est important aussi bien pour l'organisation du travail universitaire que pour sa présentation.

### 1.1/ L'identification des concepts et l'appropriation des notions

Lorsqu'on commence un travail de recherche, on est supposé maîtriser au moins le champ disciplinaire l'appareil notionnel du thème choisi. En effet, l'identification des concepts et l'appropriation des notions passent par la lecture des textes de références et par la constitution de fiches de lecture avec mots-clés et définitions.

Mots- clés :

- Quelques particularités :
- Ce sont des noms sans déterminants ou, rarement, des verbes à l'infinitif ;
- Les noms peuvent être qualifiés par adjectif (exemple : *linguistique textuelle*) ;
- Les mots clés d'un travail de recherche peuvent être hétérogènes, en regroupant des notions, des dates, des lieux (exemple : *France et Moyen Age*).

### 1.2/ Types de recherche par mots-clés

Plusieurs types de recherche par mots-clés sont possibles

- La recherche par mots d'auteurs vise à identifier les travaux d'un auteur. Généralement on indique le nom de l'auteur et son prénom (ou l'initiale se son prénom) après virgule.

Exemple : *Dubois, André*

- La recherche par mots du titre permet de retrouver l'ensemble des ouvrages (et/ ou articles de revues) citant la notion recherchée dans le titre.

- La recherche par mots du sujet est la seule qui permet un balisage maximal car elle s'appuie sur des contenus. Cette recherche permet d'utiliser plusieurs termes, en employant des mots clés exemple: *psychologie sociale* soit des noms de domaines, exemple : *enfant, psychologie*.



**FICHE DE TD/ ACTIVITÉS :** Choisissez la/les bonne (s) réponse (s)<sup>33</sup>

**1/** Quelle est la fonction d'un mot-clé ?

-Indiquer le titre du document

-Permettre de retrouver le document dans un catalogue de recherche

-Éditer le document sur internet

**2/** Quelles sont les deux grandes catégories de mots-clés ?

-Les mots-clés issus d'une référence bibliographique et les mots-clés sujet qui décrivent le contenu du document

-Les mots-clés de l'auteur et les mots-clés du titre

-Les mots-clés faciles à trouver et les mots-clés de la référence bibliographique

**3/** Concernant les mots-clés, quelles sont les phrases justes ?

a- Un mot-clé est un mot de la vie courante utilisé pour décrire le contenu d'un document

b- RAMEAU est un répertoire de mots-clés édité par la Bibliothèque nationale de France

c- Un « mot-clé sujet » est un mot issu d'un répertoire qu'utilisent les bibliothécaires pour décrire le contenu d'un document

d- Un mot-clé RAMEAU peut désigner plusieurs concepts différents

e- Sur Calypso, il est possible de cliquer sur un mot-clé sujet d'une notice pour faire de nouvelles recherches

f- Un mot-clé sujet doit obligatoirement être présent parmi les mots du titre du document

**4/** Pour l'organisation et la présentation de votre travail de recherche, constituez, à partir de l'appareil notionnel, des mots-clés.

### **CORRIGÉ DES ACTIVITÉS**

**1/** La fonction d'un mot-clé est de permettre de retrouver le document dans un catalogue de recherche.

**2/** Les deux grandes catégories de mots-clés sont les mots-clés issus d'une référence bibliographique et les mots-clés sujet qui décrivent le contenu du document.

**3/** les phrases justes sont **b, c** et **e**

---

<sup>33</sup> <https://methodoc.univ-littoral.fr/wp>

## 2. Pourquoi et comment faire des citations d'auteurs ?

### 2.1 Qu'est-ce qu'une citation ?

La citation est définie comme un « Passage que l'on extrait des propos, des écrits de quelqu'un et que l'on insère dans son propre discours »<sup>34</sup>. Dans tout travail de recherche, le chercheur est censé de citer ses prédécesseurs, d'autres auteurs en relation avec son sujet de recherche. Par ailleurs, il est conseillé d'éviter de citer tel ou tel auteur pour avancer une banalité. Ainsi, il faut éviter de citer à tort et à travers, une citation ne vaut que la place qu'elle occupe la dynamique qu'elle imprime dans le cadre de mouvement de pensée du chercheur. Il faut que la citation soit incorporée dans le texte avec soin, c'est-à-dire, en l'insérant avec son propre style et en la commentant de même, au moins. Il est également nécessaire d'éviter les citations trop longues qui risquent de casser le rythme de la démonstration.

### 2.2 Comment citer ?

Pour citer, il faut éviter toute ambiguïté en suivant les règles ci-dessous:

- ou bien le chercheur reprend des phrases entières d'un auteur et puis il cite ;
- ou bien il résume la pensée d'un auteur et il doit le dire ;
- ou bien il se sert (de certaines idées, ...) et il doit le signaler

### 2.3 Normes typographiques des citations

Il existe différents types d'intégrer les citations dans son texte

#### 2.3.1 Les citations courtes

En règle générale, les citations courtes, moins de trois lignes sont intégrées dans le corps du texte du chercheur et mises entre guillemets.

**Exemple :** Souvent, l'emprunt peut paraître à ceux qui l'utilisent comme obligatoire lorsqu'il désigne une réalité locale, ce que confirme Mérillou : « Un référent nouveau vient à exister avec un nom qui apparaît comme son « vrai nom », toute tentative pour lui trouver un équivalent dans la langue local étant vue comme artificielle » (Mérillou, 2003 : 396)

---

<sup>34</sup> Dictionnaire de l'Académie française 9<sup>ème</sup> édition.

### 2.3.2 Les citations longues

Il s'agit des citations qui dépassent les trois lignes. Elles sont détachées du corps du texte (nouveau paragraphe), écrite en italique et en caractères plus petits que ceux du texte, généralement, taille 10 et enfin en utilisant l'interligne simple. Ces citations sont détachées par une ligne de blanc avant et après.

**Exemple :** Merzouk explique que le bagage culturel du locuteur Algérien, son appartenance à une société ancrée dans des valeurs culturelles déterminées, est ce qui le conduit à recourir au lexique des idiomes locaux :

En parlant français, le locuteur met en mots toute une charge culturelle de croyances, de convictions et d'idéologies ; en somme, tout un vécu qu'il tente d'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne. Pour désigner en français des référents ou des choses qui relèvent de sa réalité quotidienne, le locuteur algérien se trouve confronté à un manque de termes. (Merzouk, 2014 : 103-104).

### 2.4 Normes rédactionnelles des citations

Il impérativement interdit de modifier le contenu des citations. Si le chercheur modifie le contenu, on parle alors de *paraphrase*, de *reformulation* ou de *synthèse*. Mais, il est possible de couper les citations et d'y intégrer des marques typographiques tels le gras, l'italique. Les coupures sont signalées par les points de suspension et mises entre parenthèses (...) ou les crochets [...]

Exemple : Weinreich définit une interférence comme étant : « [...] ces cas lors desquels les langues dévient de leur norme et qui se produisent dans le discours des bilingues comme le résultat de leur familiarité avec une ou plusieurs autres langues, i.e. comme le résultat du contact de langues » (Weinreich, 1968 : 1).

Plusieurs méthodes rédactionnelles peuvent être adoptées pour les citations :

- citation fidèle : le chercheur reprend un passage de texte dans son intégralité. On introduit alors la citation par des formules variées comme selon l'auteur, d'après l'auteur, etc.

Exemple : d'après Elimam A : « Les langues sont des êtres qui se développent et changent dans

le temps et dans l'espace, qui prennent forme à partir des humains qui les parlent. » ( Elimam A, 2002 :85)

- citation avec reformulation ou synthèse. Le texte original est adapté, transformé, réduit. On peut alors faire appel au discours indirect.

Exemple : Mejri S affirme qu'une langue qui n'évolue pas est une langue morte. Cette expression du changement continue de la langue n'est en réalité que l'expression de sa vitalité. (S. Mejri, 2011 :26)

- emprunt de notion ou d'expression. Ces dernières sont intégrées à l'énoncé et marquées par des guillemets ou des italiques.

Exemple : ce passage entre les « perspectives de recherche » et l'enseignement, que Laurence Rieben qualifie de « appauvri » et « polémique » n'arrête pas de préoccuper, ces dernières années, le monde des didacticiens. (Vlad M, 2000 : 47)

## **2.5 Quelques conseils de la présentation des citations**

Toute citation possède des techniques d'écriture propre à elle. Elle doit être introduite par des verbes introducteurs, commentée et illustrée par des exemples pris au corpus d'étude. Parmi les verbes introducteurs, l'étudiant chercheur pourra utiliser les verbes suivants : L'auteur...évoque, souligne, fait ressortir, insiste (sur), fait allusion (à), développe, décrit, suggère, analyse, explique, décrit, adopte (tel fait textuel), s'emploie à, qualifie, mentionne, désigne, recourt à, brosse ou ébauche (un portrait), emploie, réfute, esquisse, célèbre (un sentiment), s'indigne de, expose, fait l'éloge de, critique, etc. Par ailleurs, il faut éviter les verbes de parole (dire, affirmer, répondre..) ou les verbes trop génériques (il y a, il montre, il utilise, on peut voir). Ainsi, dans toute recherche scientifique, il faut éviter d'accumuler citation sur citation, et pour plus de scientificité et de rigueur, s'abstenir d'utiliser des citations de seconde main et travailler avec la source originale. Enfin, il est impérativement nécessaire après la citation d'insérer un numéro de note de bas de page entre [ ] ou en exposant. Ce numéro est reporté en bas de page où sont mentionnés l'auteur, le titre et la page de référence de la citation.

Exemple : Le niveau lexical présente une perméabilité à l'interférence nettement plus élevée que les autres composantes linguistiques : « Les unités lexicales jouissent d'une diffusion facile

(comparativement aux unités phonologiques ou aux règles grammaticales) et il suffit d'un contact minimum pour que les emprunts se réalisent. » [1]

La référence complète de la citation est spécifiée dans la bibliographie en fin de travail regroupant tous les documents

---

En note de bas de page

[1] Weinreich, Uriel, (1968), *Languages in Contact: Findings and Problems*, the Hague: Mouton

En fin de la recherche (en bibliographie) :

WEINREICH, Uriel (1968), *Languages in Contact: Findings and Problems*, the Hague: Mouton.  
Première publication en 1953, p.664.

Remarque 1: on constate que la manière de présenter les références en notes en bas de page est différente de celles présentées en bibliographie. La présentation diffère sur trois points :

- présentation de l'auteur :
  - en notes : Initiales puis NOM. Exemple : P. BLANCHET ;
  - en bibliographie : NOM puis Prénom. Exemple : BLANCHET P.
- présentation sur le lieu d'édition :
  - en notes : le lieu d'édition n'est pas obligatoirement indiqué (c'est facultatif)
  - en bibliographie : le lieu d'édition est indiqué entre l'éditeur et la date ;
- indication de la page ou des pages :
  - en notes : indication de la page citée. Exemple : (p.33) ou pas d'indication si l'on renvoie à l'ensemble de l'ouvrage ou de l'article ;
  - en bibliographie : indication du nombre total de pages pour un ouvrage. Exemple : (366 p.) ou des pages de début et de fin pour l'article. Exemple : (pp. 85-91).

Remarque 2 : en cas de multiples citations qui se suivent d'un auteur, le chercheur n'est pas obligé de répéter le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage ou l'article, il emploie en bas de page:

- Idem pour la deuxième fois
- Ibid pour les fois suivantes.

## 2.6 Citations, paraphrases et plagiat

Dans toute la phase de préparation d'un travail de recherche, le chercheur a lu attentivement un auteur. Puis il a pris de nombreuses notes. Il est censé de rédiger dans son langage un paragraphe qui résume ses thèses, il a paraphrasé le texte. C'est tout à fait légitime, dans la mesure où il indique la source en note.

En revanche, si le chercheur recopie des phrases entières de cet auteur sans utiliser des guillemets ni citer en note, dans ce cas le chercheur a commis un plagiat. Peu recommandable. Utilisons largement les travaux d'autrui, ils sont publiés pour être connus et exploités.

**Pour récapituler :** La citation, définie comme un « *Passage que l'on extrait des propos, des écrits de quelqu'un et que l'on insère dans son propre discours* »<sup>35</sup> doit être intégrée dans un texte avec soin, autrement dit en l'insérant par ses propres propos et en commentant de même, au moins. De plus, il existe différentes façons d'incorporer le texte de la citation : lorsqu'il s'agit d'une citation courte, elle est intégrée dans le corps du texte et mise entre guillemets. Par contre si la citation dépasse les trois lignes, elle sera mise en exergue, mise entre guillemets, écrite en italique en caractères plus petits que ceux du texte et enfin en interligne simple. Mise à part la forme, la citation possède des techniques d'écriture propre à elle. Elle doit être introduite par des verbes introducteurs, commentée et illustrée par des exemples pris au corpus d'étude. Parmi les verbes introducteurs l'étudiant pourra utiliser les verbes affirmer, prétendre, expliquer, confirmer, écrire, poursuivre, s'interroger, répondre, exposer, rétorquer, répliquer, etc. La citation ne doit aucunement casser le rythme de la cohérence du texte qui se veut une cohérence scientifique et linguistique obéissant à des normes. Pour cela, il faut impérativement éviter les citations trop longues, s'interdire d'accumuler citation sur citation, et enfin pour plus de scientificité et de rigueur, s'abstenir d'utiliser des citations de seconde main et travailler avec la source originale. En citant les idées des autres il faut toujours signaler que les idées ne sont pas les vôtres. Pour cela il faut tout simplement dire par exemple : « à la suite de Jean Michel Adam, nous considérons le texte comme un champ de force formelles et sémantiques où s'exerce une permanente tension entre un déjà dit et l'orientation vers une fin » et donner les références en bas de page.

---

<sup>35</sup> Dictionnaire de l'Académie française, 9<sup>ème</sup> éditions

## **FICHE DE TD/ ACTIVITÉS**

**1/** Dans les extraits suivants, identifiez les cas suivants : a/ citations d'ouvrage avec reformulation ou synthèse ; b/ emprunt de notions ou d'expression ; c/ citation sans rupture

**A/** En nous inscrivant dans la démarche suivie par Kerbrat-Orecchioni (1987), notre analyse consiste à identifier et analyser les « relationèmes » présents dans les courriers envoyés par les étudiants.

**B/** Dans la perspective d'E. Goffman, la notion d'interaction est comprise comme l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres [...]

**2/** Lisez l'extrait ci-dessous. Identifiez les mots ou les expressions qui servent à introduire les citations.

Par ailleurs, H. Montant préconise la construction d'une interview en l'articulant autour des questions. Il nous soumet le plan le plus utilisé :

- les questions factuelles, d'actualités, d'intérêt général ;
- les questions pointues, provocatrices ;
- les questions d'opinions personnelle ;
- les questions personnalisées (hobbies, famille)

Et de conclure que « la dernière question joue le rôle d'une chute. Elle sera brève et la réponse de même. » (1995 : 52)

## **CORRIGÉ DES ACTIVITÉS**

**1/** Identifiez: a/ des citations d'ouvrage avec reformulation ou synthèse ; b/l'emprunt de notions ou d'expression ; c/ la citation sans rupture

**A** Il s'agit d'emprunt de notion ou d'expression

**B/** Il s'agit d'une citation sans rupture

**2/** Les mots ou les expressions qui servent à introduire les citations : préconise la construction d'une interview, H. Montant nous soumet le plan, Et de conclure.

### 3. L'utilisation des notes

La note sert à indiquer la source d'une citation, d'un élément d'analyse, des explications, des compléments d'informations, etc. La note n'est pas inutile dans un travail de recherche mais elle est secondaire par rapport au fil conducteur du texte.

#### 3.1 Où mettre et comment présenter les notes ?

Plusieurs méthodes sont possibles :

- en bas de page ;
- en fin de chapitre ;
- en fin de volume ;
- en fin de section ;
- en fin de recherche

Remarque : les notes sont généralement disposées en bas de page, suite à un appel de note<sup>36</sup>, représenté par un chiffre exposant (rarement, une lettre ou astérisques). La note est précédée d'un numéro identique à celui de l'appel de note.

#### 3.2 Les types de notes

Selon Cislaru G et al. (2017 : 85-87), plusieurs types de notes peuvent être distingués mais nous citons que les notes les plus utilisées dans les travaux de recherche.

**3.2.1 Les notes de rappel** : exemple : La chronique de Jaques Attali s'inscrit avant tout dans la chronologie de notre corpus de base<sup>1</sup> : parue le 27 juillet, elle permet un sondage récuratif des articles parus dans les six titres de presse étudiés entre le 1<sup>er</sup> et le 27 juillet 2000.

---

<sup>1</sup> Nous rappelons que ce corpus comprend les articles parus dans les six titres de la presse nationale française du 1 au 31 juillet 2000.

**3.2.2 Les notes qui véhiculent des connaissances encyclopédiques** : exemple : Ainsi dans l'extrait ci-dessous, à la Braudel fixe un aspect du référent, une image que Fernand Braude<sup>1</sup> se fait de la France et à laquelle l'énonciateur adhère.

---

<sup>36</sup> L'appel de note marque l'emplacement d'une note, d'un commentaire, d'une citation, etc., situé, comme on vient de le citer ci-dessus, en dehors du texte (fin de page, fin de chapitre, fin de volume).



---

<sup>1</sup>Historien français, auteur, entre autres, d'une œuvre posthume intitulée L'Identité de la France (1986)

**3.2.3 Les notes explicatives** : exemple : Les propriétés des référents qui sont convoquées par les emplois métaphoriques des noms de pays relevés dans le discours de presse correspondent toutes, ou presque, à des événements<sup>1</sup>. Cela s'explique simplement par le contenu et la visée du discours de presse [...]

---

<sup>1</sup>Il s'agit pour la plupart d'événements connotés. Les principes de construction de l'actualité médiatique-sélectionner les événements « marquants » - pourraient expliquer ce marquage axiologique.

**3.2.4 Les notes de prise de distance** permettent de nuancer le propos ou d'anticiper sur l'évolution de l'argumentation.

Exemple : puisque cette propriété est attribuée à la France<sup>1</sup>, on commet souvent l'erreur de faire comme si les référents de [la] Belgique et de la France se confondaient dans les énoncés attribués, d'où l'opposition entre « référent »initiale » et « référent discursif »

---

<sup>1</sup>Cette affirmation est à discuter ; nous ne manquerons pas de le faire ci-dessous

**3.2.5 Les notes à valeur de lien hypertexte faisant le lien avec d'autres parties du travail** : on peut se demander si l'Express manifeste une nette préférence pour l'aspectualisation référentielle, ou si le fait de « parler de France » requiert une aspectualisation de l'objet du discours, lorsqu'on a affaire à un référent qui peut être appréhendé dans sa totalité avec précision<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette hypothèse ramène l'aspectualisation à la complexe du domaine de référence dont il a été question dans les chapitres 4 et 7.

## FICHE DE TD / APPLICATION

Dans les deux extraits ci-dessous, de quel type de note s'agit-il

### 1. Introduction<sup>1</sup>

Dans son article intitulé « Migrant concepts : *multi-, inter-, transkulturalität, métissage/créolisation* and *hybridity* as new paradigms for literary criticism », Frank Zipfel rappelait les circonstances historiques qui ont favorisé en Occident une réflexion profonde autour de concepts tels que *nation, pays* ou *ethnie*, entre autres.

---

<sup>1</sup> Nous rappelons que cette étude est inscrite dans le cadre du projet de recherche FFI2010-21554, du Ministère espagnol pour la Science et la Technologie.

- .....
2. Le quatrième long métrage de Dai Sijie, *Balzac et la petite tailleuse chinoise* est une adaptation personnelle de son premier roman publié en 2000<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Tourné en 2001 dans la province chinoise du Hunan, il a un grand succès, de même que le livre.

- .....
3. On peut se demander si l'*Express* manifeste une nette préférence pour l'aspectualisation référentielle, ou si le fait de « parler de la France » requiert une aspectualisation de l'objet du discours, lorsqu'on a affaire à un référent qui ne peut être appréhendé dans sa totalité avec précision<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Cette hypothèse ramène l'aspectualisation à la complexité du domaine de référence dont il a été question dans les chapitres 4 et 7.

## CORRIGÉ DES ACTIVITÉS

1/ Il s'agit d'une note de rappel

2/ Il s'agit d'une note d'explication

3/ Il s'agit d'une note à valeur de lien (le lien avec les autres parties du travail)

## 4. Le résumé

Résumer un texte c'est rendre en peu de mots ce qui a été écrit plus longuement. Le résumé met de côté les détails superflus du texte et ceux qui sont inutiles à sa compréhension. La concision est la qualité du résumé. On fait un travail de contraction en allant à l'essentiel, au précis. Résumer un texte c'est le rendre plus concis.

**4.1 Rôle :** le résumé permet d'avoir une vision préalable du contenu, mais aussi servant d'aide mémoire pour les consultations ultérieures des documents.

**4.2 Utilité :** c'est un excellent exercice d'entraînement, apprendre à comprendre la pensée d'autrui, même si l'on est en désaccord (dans ce cas faire un commentaire annexe), développer son esprit de synthèse pour aller à l'essentiel, s'entraîner à la concision, essayer d'être objectif en évitant de déformer la pensée de l'auteur.

### 4.3 Types de résumés

Les types de résumés se définissent selon leur taille :

- **Le résumé indicatif** est une description exhaustive et plus détaillée du contenu. Il contient de 50 à 200 mots.
- **Le résumé informatif** ou **sommaire** est un résumé indicatif auquel s'ajoutent les conclusions de l'auteur et ses prises de position personnelles. Il contient de 100 à 300 mots. C'est ce type de résumé que font les étudiants dans une fiche de lecture d'ouvrage ou d'article.
- **Le résumé signalétique** consiste, après lecture du document, à créer une phrase ou une succession de propositions (de 10 à 30 mots) donnant du contenu une idée plus juste et plus complète que le seul énoncé du titre. Autrement dit, le résumé signalétique est un titre développé qui tente de cerner l'intention essentielle d'un document.
- **Le condensé** ou **l'abrégé** est une présentation raccourcie et mise en forme, de l'ensemble du contenu. C'est condenser, réduire, économiser, élaguer les surplus et rester dans l'essentiel. Ce condensé comprend de 10 à 50 % de l'original.

Comment abréger ? Il y a trois techniques :

1<sup>ère</sup> technique : c'est remplacer un groupe de mots par un mot unique et ce dernier peut être un nom, un adjectif, un verbe ou un adverbe.

2<sup>ème</sup> technique : c'est remplacer une énumération (une suite de mots, une addition de mots) par un ou plusieurs mots englobant le sens. C'est la technique du générique.

3<sup>ème</sup> technique : c'est savoir utiliser les synonymes pour remplacer

- **L'extrait (abstract)** l'originalité de type de résumé vient de ce qu'il comporte des phrases de l'auteur dans son vocabulaire propres (citations), avec d'autre part des raccords permettant de joindre ces extraits pour que le lecteur ne perde pas le fil du contenu. Les notes de lecture sont de ce genre.
- **Le titre** comme résumé est acceptable s'il est vraiment l'expression de l'essentiel du contenu.

#### 4.4 Réalisation

Réaliser un résumer n'est pas chose facile. Cela nécessite :

- **La compréhension** : comprendre le texte conduit à son analyse pour faire ressortir l'enchaînement des idées, l'ordre de déroulement mais aussi le sens, la profondeur de la pensée de l'auteur...
- **Reformulation (traduction)**: c'est l'opération délicate. Il faut rendre l'idée de l'auteur en termes neufs, de restituer le sens tout en changeant la forme. Reformuler en veillant à la simplification à la clarification et à la qualité de l'expression.
- **Concision** : ++c'est savoir aller à l'essentiel, en utilisant son esprit de synthèse, savoir trouver le mot juste rendant avec fidélité et exactitude la pensée profonde de l'auteur.

**4.5 Rédaction** : pour rédiger, il faut tenir compte du

- **Volume** : compter le nombre de mots. Le résumé doit représenter le quart de nombre de mots du texte initial.
- **Organisation** : élaborer le plan détaillé du texte, relier les différents paragraphes entre eux et les différentes phrases entre elles, assurer la cohésion du résumé par l'emploi des substituts.
- **Pertinence** : conserver l'essentiel, éliminer les exemples, respecter le système d'énonciation, le système des temps

- **Langue** : ne pas reprendre des phrases entières du texte, employer un lexique relatif au thème du texte, faire attention à son style (personnel) de rédaction (respecter l'orthographe, les règles d'accord,...)

#### 4.6 Dangers à éviter

- **La réduction** : c'est vouloir conserver la totalité des idées du texte en supprimant tout développement. En gardant la totalité de la surface, on risque de faire disparaître la profondeur du texte.
- **La mosaïque** : pour rester fidèle, on reproduit certains passages du texte, sans que cela rende compte pour autant du contenu de l'ensemble du texte.
- **L'abstraction** : il arrive parfois qu'un résumé soit concis, du fait de l'utilisation des concepts sans en avoir gardé les explications, que le texte devient incompréhensible.

**Pour récapituler** : Le résumé est une technique indispensable dans la rédaction de toute recherche scientifique. D'abord, dans l'introduction générale, qui se fait généralement au début du travail, l'étudiant se doit de résumer sa recherche en donnant un aperçu sur le travail réalisé. Pour se faire, il doit faire appel à la technique du résumé. Dans l'introduction, l'étudiant résume les différentes composantes de sa recherche à savoir, le choix du sujet et la problématique, le choix du corpus, le choix de la méthode et il doit résumer son plan. Au début et à la fin de chaque chapitre et de chaque partie ou section, l'étudiant doit aussi donner un aperçu du contenu. Dans chaque chapitre une introduction et une conclusion sont à rédiger sous forme de résumé. Au début pour présenter le travail et à la fin pour donner les résultats et résumer ce qui a été fait. Dans la conclusion générale, l'étudiant se doit de résumer en quelques paragraphes toute la recherche, en tenant compte des différents chapitres et des résultats obtenus. Dans le résumé de la recherche qui doit être écrit dans les trois langues : arabe, anglais et français, l'étudiant doit donner un aperçu sur le contenu de la recherche. Le résumé est placé en général sur la quatrième de couverture, écrit sous forme de résumé concentré, il doit contenir les mots clés de la recherche, la problématique et les résultats de la recherche.

## FICHE DE TD/APPLICATION

**Texte :** L'art de lire

La lecture est-elle un travail ? Valéry Larbaud la nomme un « vice impuni », et Descartes au contraire « une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés ». Tous deux ont raison.

La lecture vice est propre aux êtres qui trouvent en elle une sorte d'opium et s'affranchissent du monde réel en plongeant dans un monde imaginaire. Ceux-là ne peuvent rester une minute sans lire ; tout leur est bon ; ils ouvriront au hasard une encyclopédie et y liront un article sur la technique de l'aquarelle avec la même voracité qu'un texte sur les machines à feu. Laissés seuls dans une chambre, ils iront droit à la table où se trouvent des revues, des journaux et attaqueront une colonne quelconque, en son milieu, plutôt que de se livrer un instant à leurs propres pensées. Ils ne cherchent dans la lecture ni des idées ni des faits, mais ce défilé continu de mots qui leur masque le monde et leur âme. De ce qu'ils ont lu, ils retiennent peu de substantifique moelle ; entre les sources d'information, ils n'établissent aucune hiérarchie de valeurs. La lecture pratiquée par eux est toute passive : ils subissent les textes ; ils ne les interprètent pas ; ils ne leur font pas place dans leur esprit ; ils ne les assimilent pas.

La lecture-plaisir est déjà plus active. Lit pour son plaisir l'amateur de romans qui cherche dans les livres, soit des impressions de beauté, soit un réveil et une exaltation de ses propres sentiments, soit des aventures que lui refuse la vie. Lit pour son plaisir celui qui aime à retrouver dans les moralistes et les poètes, plus parfaitement exprimées, les observations qu'il a faites lui-même, ou les sensations qu'il a éprouvées. Lit pour son plaisir enfin celui qui, sans étudier telle période définie de l'histoire, se plaît à constater l'identité, au cours des siècles, des tourments humains. Cette lecture-plaisir est saine.

Enfin la lecture-travail est celle de l'homme qui, dans un livre, cherche telles connaissances définies, matériaux dont il a besoin pour étayer ou achever dans son esprit une construction dont il entrevoit les grandes lignes. La lecture-travail doit se faire, à moins que le lecteur ne possède une étonnante mémoire, plume ou crayon en main. Il est vain de lire si l'on se condamne à relire chaque fois que l'on souhaitera revenir au sujet. S'il m'est permis de citer mon exemple, lorsque je lis un livre d'histoire ou un livre sérieux quelconque, j'écris toujours à la première ou à la dernière page quelques mots qui indiquent les sujets essentiels traités, puis en dessous de chacun de ces mots, les chiffres des pages qui renvoient aux passages que je désire pouvoir consulter, en cas de besoin, sans avoir à relire le livre entier.

André Maurois, Un Art de vivre, Editions Plon, 1939.

Résumez ce texte de 462 mots au quart de sa longueur, soit environ 115 mots (une marge de 10 % en plus ou en moins est autorisée)

### **Analyse du texte**

Idée générale : les différentes formes de lecture

Plan détaillé

« début ... ils ne les assimilent pas » : la lecture-vice

Elle permet d'échapper au réel pour plonger dans l'imaginaire

De cette lecture, on ne retient rien parce qu'elle n'est pas digérée

« La lecture-plaisir ... plaisir est saine » : la lecture-plaisir

Elle est plus active car fondée sur le plaisir

On y recherche des découvertes, des expériences sentimentales, des sensations jamais vécues

On y revit des sentiments jadis éprouvés par d'autres hommes

« Enfin la lecture-travail ... relire le livre entier » : la lecture-travail

Lecture qui veut découvrir ou affiner des connaissances

Elle exige souvent la prise de notes

A partir de l'élaboration du plan détaillé, chaque étudiant pourra rédiger son propre résumé. Le résumé doit être proportionné en 10 - 115 mots + 10 = entre 105 et 125 mots

## 5. Le compte-rendu (objectif ou objectifé)

Le compte-rendu est une synthèse d'un document comme le résumé mais plus vaste.

**5.1 Rôle :** Le compte rendu permet de résumer des informations contenues dans des textes.

**5.2 Composition :** il se compose de deux paragraphes

- Premier paragraphe : présenter les références (l'auteur, le titre du texte, la source, le lieu, la date, nombre de paragraphes, l'idée générale...)
- Deuxième paragraphe : rédiger le résumé du texte à la troisième personne.

Remarque 1: il faut bien maîtriser la technique du résumé pour pouvoir rédiger le deuxième paragraphe du compte-rendu (se référer à la technique du résumé présentée plus haut).

Remarque 2 : Un problème se pose à la rédaction du premier paragraphe lorsque l'étudiant ne connaît pas l'auteur du texte. Comment peut-il présenter l'auteur d'un texte qui ne connaît pas ? Voici un problème qu'il faut résoudre dans l'urgence.

### Fiche de TD/ APPLICATION

Rédigez le compte -rendu objectif

**Texte :** La société européenne d'Algérie<sup>37</sup>

La colonisation entraîna l'intrusion d'un peuplement européen minoritaire à la mentalité de vainqueur, privilégié par ses droits de citoyen et la supériorité de ses moyens économiques et techniques. En janvier 1840, le nombre des Européens s'élevait à 25000, installés principalement dans les grandes villes, mais 44% seulement d'entre eux étaient français. Dans les préfectures de la métropole, on chercha par la publicité, à recruter des ouvriers spécialisés et des colons. De 1842 à 1846, arrivèrent de petits propriétaires de Provence et du Nord-Est, de bons agriculteurs espagnols, des Maltais éleveurs de chèvres, des Italiens maçons et sur- tout tâcherons. En 1847, 15000 immigrants s'installèrent. L'Algérie devint l'exutoire des populations pauvres du nord de la Méditerranée.[...] Après la guerre franco-allemande de 1870, Paris offrit 100 000 hectares en Algérie aux habitants d'Alsace-Lorraine. Parallèlement à cette immigration organisée, la colonisation libre se poursuivait. [...]La naturalisation, accordée automatiquement aux fils d'étrangers, renforça la faible majorité française et cimenta un bloc qui se définit par la

---

<sup>37</sup> Texte tiré du manuel la 3<sup>ème</sup> année secondaire



supériorité de la civilisation française sur la civilisation musulmane et l'infériorité des « indigènes » par rapport aux citoyens français.

Mahfoud KADDACHE, *La Conquête Coloniale et la Résistance*, ALGERIE, Editions Nathan-Enal, 198

### **CORRIGÉ DU COMPTE- RENDU**

Le texte intitulé "la société européenne d'Algérie" écrit par l'historien algérien "Mahfoud KADDACHE", est extrait de son ouvrage intitulé « *la conquête coloniale et la résistance* » paru dans les éditions "Nathan-Enal", en 1988.

Le texte retrace la vie des gens européens qui se sont débarqués en Algérie, de la période qui s'étale entre 1840 et 1847.

Dans ce texte, l'auteur évoque les véritables causes de cette immigration européenne dont la pauvreté est l'une de ses raisons majeures, il affirme que le nombre de ces arrivistes européens s'augmentait de plus en plus, chose qui a transformé le pays, selon toujours son point de vue, en un véritable exutoire de la pauvreté. Le type de texte est purement historique, il a pour but de décrire la composition hétérogène de la société de l'époque, en ce qui concerne la visée communicative du texte, elle est essentiellement informative.

## 6. La synthèse de textes / documents

Certains avant projets ou mémoires font l'objet de synthèses de travaux faits en comparant les différentes recherches et en les confrontant. Cette technique permet d'avoir un aperçu d'ensemble et une idée précise sur la recherche à mener tout en évitant de tomber dans les répétitions et les reprises des travaux antérieurs. Elle permet aussi de développer les perspectives de recherche surtout quand les résultats seront mis en perspective par rapport aux recherches antérieures. Pour toute recherche scientifique, il est préférable de commencer par une synthèse de textes.

### 6.1 Comment synthétiser ?

#### 6.1.1 Préparation de la synthèse

- lire attentivement les textes
- délimiter les textes
- déterminer la thématique commune
- tracer un plan de synthèse qui permet la rédaction d'un résumé
- 

#### 6.1.2 La rédaction de la synthèse

- rédiger une introduction unique de la synthèse qui reprendra l'essentiel
- il convient d'éviter dans le développement de reprendre les idées essentielles dans leur linéarité
- la conclusion de la synthèse reprendra l'essentiel des différentes conclusions des documents

Remarque 1 : avant de procéder à la synthèse, il est obligatoirement nécessaire d'indiquer le nom de l'auteur ainsi que le titre et la source de chaque texte.

Remarque 2 : la reformulation des phrases est une étape nécessaire pour la bonne rédaction de synthèse. Ainsi, des expressions telles que « il s'agit de », « l'auteur pense que »,... ne doivent pas apparaître dans la synthèse.

**Pour récapituler** : La synthèse de documents est une technique non négligeable dans la rédaction d'un avant projet de mémoire de fin d'étude. Certains mémoires font l'objet de synthèses et de compte rendu de travaux faits en comparant les différentes recherches et en les confrontant. Beaucoup de directeurs de recherche acceptent ce genre de travail quand le niveau

de l'étudiant ne permet pas à ce dernier de prendre en charge une étude dans laquelle l'étudiant aborde un sujet « neuf ». Mais l'étudiant-chercheur peut aussi commencer par une synthèse des travaux antérieurs à la recherche en question pour montrer son intérêt quant à la question générale de la recherche. Cette technique permet aussi d'avoir un aperçu d'ensemble et une idée précise sur la recherche à mener tout en évitant de tomber dans les répétitions et les reprises des travaux antérieurs. Cela permet aussi de développer les perspectives de recherche surtout quand les résultats seront mis en perspective par rapport aux recherches antérieures. Commencer par une synthèse de documents est très enrichissant pour une recherche scientifique.

## **FICHE DE TD/ APPLICATION**

Rédigez une synthèse de ces trois textes en 150 mots<sup>38</sup>

### **Texte n° 1**

Le procès que l'on fait périodiquement aux intellectuels (depuis l'affaire Dreyfus, qui a vu, je crois, la naissance du mot et de la notion) est un procès de magie : l'intellectuel est traité comme un sorcier pourrait l'être par une peuplade de marchands, d'hommes d'affaires et de légistes : il est celui qui dérange des intérêts idéologiques. L'anti-intellectualisme est un mythe historique lié sans doute à l'ascension de la petite bourgeoisie. Poujade a donné naguère à ce mythe sa forme toute crue (« le poisson pourrit par la tête »). Un tel procès peut exciter périodiquement la galerie comme tout procès de sorcier ; son risque politique ne doit pas être cependant méconnu : c'est tout simplement le fascisme, qui se donne toujours et partout pour premier objectif de liquider la classe intellectuelle.

La situation historique de l'intellectuel n'est pas confortable ; non à cause des procès dérisoires qu'on lui fait, mais parce que c'est une situation dialectique : la fonction de l'intellectuel est de critiquer le langage bourgeois sous le règne même de la bourgeoisie : il doit être à la fois un analyste et un utopiste. Figurer en même temps les difficultés et les désirs fous du monde ; il veut être un contemporain historique et philosophique du présent : que vaudrait et que deviendrait une société qui renoncerait à se distancer ? Et comment se regarder autrement qu'en se parlant?

Roland Barthes, « *Des intellectuels pour quoi faire ?* » © *Le Monde*, 15 novembre 1974.

---

<sup>38</sup> <https://interlettre.com/methodologie/synthese-de-textes/431-synthese-de-textes-les-intellectuels>

## **Texte n°2**

L'intellectuel est donc pour moi celui-là seul qui n'accepte aucun fait, aucune idée sans l'avoir examiné aux lumières convergentes de l'expérience et de la raison critique. Il doit penser et se penser dialectiquement, dans une langue intelligible à tous : exposer toutes les contradictions de toutes les sociétés, la sienne y compris, de tous les individus, soi-même compris, et tenter de les résoudre sans faire comme nos intelligentsias qui se bornent, en général, à décapiter la thèse et l'antithèse de la contradiction. L'intellectuel, lui, n'a pas de vérité à majuscule car il sait que la vérité n'est qu'un point asymptotique. Cela ne l'empêche pas d'être prêt à mourir, tous les jours, pour quelques vérités sans majuscule, la justice, la vérité, la liberté, afin d'exercer en toute rigueur cette fonction de contestation à l'égard de tous les pouvoirs, fonction que la Chine impériale et la Constitution républicaine de SunYat-Sen avaient institutionnalisée. Nos intelligentsias, elles, disposent de vérités à majuscule. Autant qu'il en faut pour se faire de nouveaux Pérou : autant d'or en barre, au sens propre, pour ces messieurs-dames.

Étiemble, © *Le Monde*, *ibid.*

## **Texte n° 3**

Hélas! Ce mot d'intellectuel cache des complexes : la timidité de ceux qui s'en servent pour se désigner, la dépréciation latente des adversaires. Du point de vue de ceux-ci, l'intellectuel (analyse freudienne!) usurpe l'intelligence parce qu'il souffre de ne la point posséder, il cherche des secours - ainsi dans l'obscurité ou la spécialité du langage ; plus encore : dans le recours à ce que Paulhan et Merleau-Ponty ont appelé « la terreur ».

Je n'approuve pas ces psychanalyses de l'intellectuel pour lequel j'ai du respect, mêlé d'un peu de crainte. Au fond, je pense qu'il y a deux genres d'esprits :

-ceux qui donnent davantage à l'intuition, au contact immédiat avec le réel et qui se moquent de la mode, de l'ambiance, du succès immédiat ;

-ceux qui donnent davantage à l'art, à la technique, à la logique et qui s'adaptent à la situation politique.

Avec cet étalon, je classe César parmi les intelligents et Cicéron parmi les intellectuels. Et je me propose les couples : Pascal-Bossuet, Proust-Valéry. Et Paul Valéry m'apparaît comme l'intellectuel de génie et qui a eu le génie de se connaître lui-même comme tel. M. Teste, c'est l'intellectuel devenu si bien intelligence pure qu'il se vide de tout, et qu'il renonce à plaire et à réussir.

Jean Guittou, © *Le Monde*, *ibid.*

## **CORRIGÉ DE LA SYNTHÈSE**

### **1/ préparation de la synthèse : Lecture et plan des textes**

#### **Texte n° 1 : R. Barthes**

##### **1. Procès de l'intellectuel:**

- a. les reproches: magicien (depuis l'affaire Dreyfus);
- b. les accusateurs: suspecté par les petits-bourgeois;
- c. la signification : anti-intellectualisme teinté de fascisme

##### **2. Fonction de l'intellectuel:**

- a. analyste
  - de la réalité;
  - de la bourgeoisie;
- b. utopiste: rêve le monde

#### **Texte n° 2 : Étiemble**

##### **1. Définition de l'intellectuel:**

- a. doué de l'esprit de raison;
- b. doué d'esprit critique.

##### **2. Son rôle:**

- a. parler clair, se faire comprendre;
- b. faire surgir les contradictions;
- c. résoudre les problèmes.

##### **3. Ses qualités:**

- a. la sincérité;
- b. l'irrévérence, l'esprit de contestation;
- c. le désintéressement.

### **Texte n° 3 : J. Guilton**

#### **1. Le mauvais intellectuel:**

- a. individu complexé, peu intelligent parfois;
- b. cultive l'obscurité (terrorisme du langage).

#### **2. Les deux catégories d'esprits:**

- a. les intelligents : don inné, sens du réel (César, Pascal, Proust);
- b. les intellectuels : réflexion, travail, application (Cicéron, Bossuet, Valéry)

### **2/Plan général de la synthèse**

#### **1. Le mauvais intellectuel:**

- a. Élitiste
  - ésotérique, magicien (Barthes);
  - hermétisme du langage (Étiemble, Guilton);
- b. Mauvaise foi:
  - simplifie les problèmes (Étiemble);
  - utilise la bourgeoisie pour la critiquer (Barthes);
- c. Étroitesse d'esprit
  - calcul, vénalité, travail (Etiemble et Guilton).

#### **2. Le bon intellectuel:**

- a. L'honnête homme (expérience + raison critique) (tiemble);
- b. L'homme intelligent (Guilton);
- c. L'homme libre et indépendant (Étiemble).

#### **3. Le rôle de l'intellectuel:**

- a. Analyser le présent (Barthes);
- b. Faire surgir les problèmes et les résoudre (Étiemble);
- c. Imaginer l'avenir (Barthes).

#### **4. Conclusion : Méfiance à l'égard des intellectuels de la part:**

- a. de la psychanalyse (Guitton);
- b. de la petite-bourgeoisie (Barthes);
- c. des intellectuels eux-mêmes (Étiemble)

#### **3/La rédaction de la Synthèse**

Quelle est l'image des intellectuels aujourd'hui ?

Elle apparaît souvent négative. D'abord à cause de l'élitisme de l'intellectuel, fondé, d'après Barthes, sur son goût du mystère, sur l'hermétisme de son langage pour Étiemble et Guitton. Ensuite à cause de sa mauvaise foi qui simplifie les problèmes prétend Étiemble, ou qui peut tromper les autres ajoute Barthes. Enfin pour son étroitesse d'esprit reconnue par les deux derniers textes.

L'intellectuel idéal se rapprocherait, précise Étiemble, de l'« honnête homme » qui conjugue expérience et raison critique, du penseur libre et « intelligent » suggère Guitton. Son rôle est alors, pour Barthes, d'analyser le présent et d'imaginer l'avenir, d'identifier les problèmes et de les résoudre estime Étiemble.

Toutefois les intellectuels restent l'objet de la méfiance : Guitton note la suspicion de la psychanalyse, Barthes celle de la petite bourgeoisie, Étiemble celle des intellectuels eux-mêmes.

## **7. Le commentaire composé**

### **7.1 Rédiger l'introduction**

L'introduction se fait en un seul paragraphe qui comprend trois étapes clairement liées.

- L'amorce de l'introduction. On commence par citer le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre et l'on présente rapidement le texte à étudier : est-ce un poème, un récit, une démonstration? Quel moment, quel thème évoque-t-il? Si deux textes doivent être comparés, on évoque les deux auteurs.
- La position du problème. On formule ensuite le problème posé dans le sujet que le lecteur n'est pas censé connaître. On explique sa portée.
- L'annonce du plan. Le paragraphe introducteur se termine obligatoirement par l'annonce du plan : on indique clairement les étapes de la réponse par deux ou trois phrases par partie.

### **7.2 Rédiger la conclusion**

Il est préférable de préparer la conclusion avant de se lancer dans la rédaction du développement, mais à la modifier à la fin du travail. Cette conclusion comporte deux étapes.

- Le bilan. On formule d'abord, en quelques phrases, une réponse à la question posée. Cette réponse est un bilan, clair et net, de l'analyse du texte : elle ne concerne que le texte étudié en fonction de l'axe choisi ou proposé par le sujet.
- L'élargissement. On peut ensuite élargir la perspective : on suggère comment le texte se rapproche ou se distingue d'autres œuvres traitant du même thème, s'inscrivant dans le même registre ou relevant du même mouvement littéraire.

### **7.3 Mettre en valeur les grandes parties**

- L'idée directrice de chaque partie. Il faut que le lecteur saisisse d'emblée l'idée directrice : on commence donc en justifiant clairement ce que l'on se propose d'expliquer dans la partie.
- Les transitions. Chaque partie se termine en rappelant l'idée directrice de la partie en amorçant l'idée directrice à venir.
- Les paragraphes. Chaque paragraphe développe un argument qui justifie l'idée directrice de la partie en se fondant sur une analyse détaillée du texte. Le paragraphe commence par la formulation de l'explication; il contient par l'analyse des citations du texte qui illustrent



l'argument proposé. Il se termine par une conclusion partielle qui formule le bilan de la recherche, en liant l'argument à l'idée directrice de la partie.

## **FICHE DE TD/ APPLICATION**

Rédigez le commentaire composé de ce texte intitulé CONGÉ AU VENT<sup>39</sup>

À flancs de coteau du village bivouaquent des champs fournis de mimosas. À l'époque de la cueillette, il arrive que, loin de leur endroit, on fasse la rencontre extrêmement odorante d'une fille dont les bras se sont occupés durant la journée aux fragiles branches. Pareille à une lampe dont l'auréole de clarté serait le parfum, elle s'en va, le dos au soleil couchant.

Il serait sacrilège de lui adresser la parole.

L'espadrille foulant l'herbe, cédez-lui le pas du chemin. Peut-être aurez-vous la chance de distinguer sur ses lèvres la chimère de l'humidité de la Nuit ?

René Char, *Seuls demeurent*, 1945, Éd. Gallimard

## **CORRIGÉ : la rédaction du commentaire composé**

### L'INTRODUCTION :

S'il n'est pas le premier à tenter de fixer par l'écriture l'illumination provoquée par l'apparition d'une femme séduisante, si Nerval ou Baudelaire l'ont précédé, René Char, poète de l'instant fugitif, évoque dans son œuvre plusieurs figures féminines éphémères. C'est le cas dans un bref poème en prose intitulé « Congé au vent », tiré du recueil *Seuls demeurent*, écrit durant la Seconde Guerre mondiale : la rencontre d'une jeune fille mystérieuse dans un cadre rustique, tel est bien au premier abord le sujet de ce poème. Nous analyserons comme le récit de Char met en valeur cette rencontre, avant d'être attentif à ce qui, dans le texte, nous éloigne d'une interprétation d'ordre anecdotique et sentimental.

### LE DÉVELOPPEMENT

#### I. La rencontre fortuite d'une passante

##### A. Circonstances

##### B. Une présence féminine

##### C. Une rencontre furtive

#### II. Portée symbolique du poème

---

<sup>39</sup> <https://www.espacefrancais.com/exemple-dune-redaction-dun-commentaire-compose/>

A. Un contexte significatif

B. Une personnification

C. Portée universelle

→ Développement de la partie II-B-2 du plan

La majuscule du mot « Nuit » autorise à donner à ce terme une valeur allégorique, mais laquelle ? Nuit des origines, symbole de l'innocence, d'un « avant-monde » pour reprendre le titre de la section du recueil dont est issu le poème ? Nuit, royaume de l'ombre, de la mort qui ravage la France en guerre ? La figure féminine semble ambivalente elle-même, puisque deux notations font d'elle, parallèlement, une figure lumineuse : elle est comparée « a une lampe dont l'auréole de clarté serait de parfum », expression qui comporte trois termes appartenant au réseau lexical de la lumière ; et elle s'échappe dans la direction opposée au soleil déclinant pour aller du côté de l'Orient où se lève le jour. Et même si elle porte sur ses lèvres des traces de la nuit, on ne fait que tout juste les « distinguer », et le mot « chance », dans la dernière phrase, invite à y voir surtout un signe positif. Cette aube serait-elle la liberté attendue et encore chimérique ?

LA CONCLUSION :

La brièveté de la rencontre n'a d'égale que la concision d'un texte où la puissance évocatrice de chaque notation fait de cet épisode un événement essentiel. Texte sur le « désir demeuré désir », selon une formule de Char, ou texte sur la Résistance, ou autre chose encore, c'est sans doute cette part de mystère qui séduit le lecteur. Se démarquant nettement de la tonalité nostalgique des évocations de passantes, le poème de Char nous engage plutôt sur un chemin et nous tient en éveil. Il est en cela plus rimbaldien que romantique.

## **8. La dissertation**

### **8.1 Rédiger l'introduction**

L'introduction correspond à trois étapes qu'il s'agit de respecter.

- La mise en contexte du sujet. On commence par situer le sujet en le rapprochant de l'objet d'étude auquel il correspond ou de la thématique qu'il met en place : la référence à un auteur ou à un mouvement culturel, à un genre littéraire ou à un registre, constituent de possibles entrées en matière.
- La présentation du sujet. On expose la problématique du sujet en s'appuyant sur les termes de la citation ou les expressions-clés du jugement qu'il s'agit d'éclairer; Dans tous les cas, il faut faire comme si le lecteur de la copie ignorait tout du sujet.
- L'annonce du plan. On termine l'introduction en annonçant quelles seront les idées directrices de chacune des parties. Cette annonce peut se faire sous forme de questions ou d'affirmations nuancées.

### **8.2 Rédiger le développement**

La rédaction du développement doit être particulièrement soignée. L'enchaînement des parties doit être mis en valeur par des termes d'articulation.

- L'organisation des paragraphes. Chacune des parties de la dissertation comprend deux ou trois paragraphes d'une quinzaine de lignes. L'idée directrice du paragraphe est complétée et développée par des explications et des exemples. Elle peut s'exprimer au début du paragraphe ou à la fin, dans le cas d'une démonstration.
- Les termes d'articulation logique : l'enchaînement entre les paragraphes, et entre les grandes parties est souligné par l'emploi de termes d'articulation qui indiquent les rapports logiques entre les idées.
- Les références et les citations : on doit se référer au texte pour présenter et illustrer les idées développées par la dissertation. On peut les résumer brièvement ou les citer en utilisant les guillemets. Par ailleurs, il faut recourir aux connaissances portant sur les objets d'étude lorsque cela est nécessaire.
- Les exemples : les idées développées dans la dissertation s'appuient sur des exemples. Ils servent à illustrer et concrétiser une idée ; illustrer et renforcer un jugement de valeur ; illustrer un argument dans un paragraphe argumentatif.

### 8.3 Rédiger la conclusion

La conclusion comporte deux étapes qui doivent laisser le lecteur sur une impression favorable.

- Une réponse à la problématique du sujet. Il s'agit de faire le bilan de la recherche de manière ferme et synthétique en répondant au problème soulevé par le sujet et présenté dans l'introduction.
- Un élargissement. il s'agit de proposer une nouvelle orientation à la réflexion, en ouvrant la problématique à des recherches futures.

#### FICHE DE TD/ APPLICATION

SUJET: Discuter est-ce renoncer à la violence?<sup>40</sup>

Ce sujet est un sujet transversal qui met en relation plusieurs notions du programme : la liberté, la vérité, l'Etat, la morale et la justice. C'est d'ailleurs, comme nous le verrons, surtout la notion de justice qui constitue, selon nous le centre « secret » de cette question.

Le candidat a donc la possibilité de choisir plusieurs aspects du cours et il peut ainsi plus aisément laisser libre cours à sa pensée personnelle et c'est une bonne chose car la philosophie a cette ambition de renvoyer chacun à sa propre pensée. Toutefois, si Le candidat ignore la notion de justice ou d'éthique dans le traitement de ce sujet, il peut passer à côté de celui-ci. De plus ce sujet très en lien avec les grands enjeux du monde contemporain.

Comment reformuler cette question ? Il s'agit ici de se demander si l'échange peut être un moyen d'éviter la violence et si le meilleur moyen de vaincre la violence est de passer par l'échange et le dialogue. Mais ce sujet s'interroge aussi sur le dialogue. Est-ce que celui qui dialogue veut toujours faire cesser la violence ? N'y a-t-il pas parfois de la mauvaise foi chez ceux qui prétendent vouloir dialoguer avec nous ? Quelles sont donc les conditions d'un échange fructueux ? La construction de l'éthique et de la société passe-t-elle nécessairement par l'échange ?

C'est un sujet d'actualité car nos sociétés sont traversées par des crises de plus en plus fortes, des tensions de plus en plus conséquentes. Face à ces tensions, certains soutiennent qu'il faut

---

<sup>40</sup> <https://www.studyrama.com/revision-examen/bac/les-sujets-et-corriges>

reprendre le dialogue alors que d'autres considèrent que tout dialogue est devenu impossible du fait de la mauvaise foi de certains interlocuteurs.

Un fait peut être souligné ici : les individus se parlent de moins en moins. Les groupes n'échangent plus. On parle de « guerre de générations » de « fin de l'amour » et de guerre des sexes. Est-ce bien le cas ? Ce sujet est une occasion de réfléchir à cette réalité de notre époque. Nous vivons à l'heure du narcissisme et de l'individualisme nous disent des auteurs comme C. Lasch, dans son livre, La culture du narcissisme.

Ce narcissisme caractérise-t-il notre époque ? Il faut s'interroger ici sur cette problématique. Plusieurs éléments expliquent une telle évolution (si elle est réelle) et le candidat pouvait ainsi mettre en évidence les causes de la violence actuelle des sociétés post-modernes et il peut aussi s'interroger sur l'individualisme contemporain.

Il pouvait ensuite proposer des solutions en s'inspirant de son cours sur la justice. C'est donc un sujet important qui va permettre aux jeunes et moins jeunes de s'interroger sur les nécessités du dialogue dans une époque qui ne sait plus trop parler ni échanger. Mais aussi c'est un sujet qui peut permettre de réfléchir sur le repli sur sa sphère qui caractérise le monde contemporain.

## **9. Stage d'application**

Le stage est intégré dans la formation des enseignants pour mettre les étudiants en contact direct avec l'exercice du métier auquel ils sont destinés.

Au-delà de la vision extérieure que peut donner une simple visite, le stage permet d'observer le fonctionnement concret d'une situation d'enseignement/apprentissage.

Rappelons que le but n'est pas d'aller enquêter dans les établissements scolaires mais de s'intégrer réellement à une situation particulière, celle de l'enseignement. Le stagiaire doit apprendre à observer et analyser une réalité multiforme qui ne se réduit pas à une collecte d'anecdotes<sup>41</sup>.

### **9.1 Les objectifs généraux du stage d'application**

- De se familiariser avec un milieu de pratique
- D'intégrer ses connaissances théoriques avec celles acquises en cours du stage
- De développer son sens de l'autonomie personnelle
- Rédiger un rapport à l'issue de son stage.

### **9.2 Observer pour apprendre à enseigner**

L'observation est une compétence centrale dans le travail de l'enseignant. Elle est la source la plus importante d'informations nécessaires pour opérer les réajustements du cours, remédier aux lacunes, en tenant compte des apprenants et de leurs besoins. De plus, observer un praticien chevronné permet de se constituer un répertoire d'actions efficace, de connaître des savoir-faire appropriés, d'anticiper sur la réalité du travail quotidien.

### **9.3 Les moyens d'observation de classe**

- La tenue, chaque jour, de journal de bord permet d'apprécier les qualités d'observation de l'étudiant dans une optique de « notes de terrain » qui seront utilisées dans la rédaction de son rapport de stage.
- La grille d'observation montre à la fois l'implication et la motivation des étudiants concentrés ainsi que leur niveau de réflexion.

---

<sup>41</sup> Détail ou aspect secondaire, sans généralisation et sans portée, qui reste accessoire par rapport à l'essentiel.

## 9.4 Grille d'observation de la leçon

Information	Commentaires
1. Présentation de l'établissement : nom, cycle, classe...	
2. Niveau des apprenants, âge, cycle, nombre	
3. Objectifs et déroulement de la séance	
4. Les supports utilisés : manuel scolaire, textes choisis de la presse, sites Internet ou autres : chansons, dessins, cassettes audio, vidéo,...	
5. Activités : le nombre et le type d'activités (collectives ou individuelles...)	
6. L'atmosphère de la classe : les apprenants sont-ils attentifs/inattentifs, disposition des apprenants dans l'espace de la classe, besoin de rappel à l'ordre à cause du bruit ou la non participation des apprenants,...	
7. Prise de parole par les apprenants : réponses en un mot seulement ou élaborées, réponses spontanées ou sollicitées dans le cadre d'une question,...	
8. Les interactions enseignant/apprenants : l'enseignant parle-t-il plus au moins que les apprenants ?	
9. Le devoir à faire : règles à apprendre, exercices à faire, lecture à préparer, expression écrite à rédiger, travail de recherche,...	
10. Le traitement de l'erreur : l'apprenant se rend-t-il compte de son erreur ? l'autocorrection est-elle orientée par l'enseignant ? la correction est-elle faite par l'enseignant ou les autres apprenants ? L'enseignant a-t-il vérifié la correction ?...	
11. L'usage de la langue maternelle : le recours à la langue maternelle se fait-elle par l'enseignant ou l'apprenant ?	
12. Conditions matérielles : état général de la salle, effectifs des apprenants,...	

### 9.5 Grille d'évaluation de la leçon présentée par le stagiaire

Nom du maître du stage:.....

Nom du stagiaire :.....

Date et lieu d'observation:.....

Niveau et groupe:.....

En tant qu'évaluateur, il vous suffit d'ajouter une croix dans la case qui correspond à votre jugement

**Assiduité du stagiaire:**.....

1	2	3	4
Toujours	Souvent	Rarement	jamais

#### Intérêt du stagiaire pour son cours :

La stagiaire	1	2	3	4
cherche à donner l'envie d'apprendre				
fait preuve d'humour				
utilise différents supports pédagogiques				
lit ses notes ou un document écrit				
suggère des implications pratiques				
donne son point de vue personnel				
fait preuve de conviction dans son discours				
montre de l'intérêt et de l'enthousiasme				

#### Clarté du cours :

La stagiaire	1	2	3	4
utilise un débit de voix approprié				
parle d'une voix non monotone				



s'exprime clairement				
avance dans son cours à une vitesse mesurée				
utilise le tableau pour rendre son cours plus clair				

### Relations avec les apprenants

La stagiaire	1	2	3	4
montre de l'intérêt pour les apprenants				
accepte des points de vue divergents				
apporte de l'aide en cas d'incompréhension				
montre du respect envers les apprenants				
est d'un contact facile				

### Organisation du cours :

La stagiaire	1	2	3	4
donne les objectifs de son cours				
présente le cours de manière organisée				
donne des documents de travail				
fait des transitions logiques entre les compétences				
fait des synthèses utiles pour son cours				

### Incitation à la participation :

La stagiaire	1	2	3	4
encourage les questions et les commentaires				
questionne individuellement les apprenants				
pose des questions à la classe entière				

incite les étudiants à interagir				
pose des questions complexes				

**Explication :**

La stagiaire	1	2	3	4
utilise des exemples				
répète ce qui est difficile				
reformule pour une meilleure compréhension				
souligne les points centraux				
donne des détails				
identifie les points clés				

**Attitude des apprenants:**

Les apprenants	1	2	3	4
sont attentifs et appliqués				
participent activement au cours				
respectent le stagiaire				
sont motivés par le cours				

**Commentaire sur la séance :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**.Signature du maître de stage**

## **9.6 Plan et sommaire du rapport de stage**

### **9.6.1. Présentation du stage :**

- Objectifs :
  - formation professionnelle
  - connaissance et expérience du terrain
  - liaison théorie/pratique
- Lieu : établissement :
  - situation géographique
  - date de création
  - nombre d'enseignants, d'apprenants, de classe
- Dates :
  - Stage hebdomadaire
  - Stages bloqués
  - Le groupe de stagiaires

### **9.6. 2. Déroulement du stage**

- Accueil
- Enseignant d'application
- Activités pédagogiques :
  - Leçons observées
  - Leçons présentées
  - Correction de copies
- Autres activités :
  - Réunions pédagogiques (coordination, conseils)
  - Rencontres avec l'administration

### **9.6.3. Apport du stage**

- Au plan académique :
  - Notions linguistiques approfondies
- Au plan didactique :

- Méthodologie de l'enseignant des différentes activités
- Réflexions sur l'enseignement d'une activité particulière
  - Au plan pédagogique :
- Maîtrise de la classe
- Relation avec les apprenants
  - Au plan humain et social:
- Relations avec les enseignants
- Relations avec l'administration
- Relation avec les apprenants

### **9.7 Présentation du rapport de stage**

- Page de couverture
- Page d'appréciation
- Sommaire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib  
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales  
Département des Lettres et Langue Françaises



**Rapport de Stage**  
(Stage interne ou stage externe)

Matière :

Du (date) au (date) (mois) année

Maître de stage :

M<sup>me</sup>

Rédigé par :

M<sup>elle</sup>

**Année universitaire : 2022/2023**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib  
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales  
Département des Lettres et Langue Françaises



**Rapport de Stage**  
(Stage interne ou stage externe)

Matière :

Du (date) au (date) (mois) année

Maître de stage :

M<sup>me</sup>

Rédigé par :

M<sup>elle</sup>

**Année universitaire : 2022/2023**



## SOMMAIRE

I.	REMERCIEMENTS.....
II.	INTRODUCTION.....
III.	PRESENTATION DU STAGE.....
IV.	DÉROULEMENT DU STAGE.....
V.	LES APPORTS DU STAGE.....
VI.	CONCLUSION.....
VII.	BIBLIGRAPHIE.....
VIII.	SITOGRAFIE.....
IX.	ANNEXES.....
X.	TABLE DES MATIERES.....



## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	
INTRODUCTION.....	
.....	
1. PRESENTATION DU STAGE.....	
1.1 Objectifs.....	
1.2 Lieu.....	
1.3 Dates.....	
2. DEROULEMENT DU STAGE.....	
2.1	
Accueil.....	
2.2 Professeur	
d'application.....	
2.3 Classes visitées.....	
2.4 Mes missions.....	
2.5 Activités pédagogiques.....	
2.5.1. Leçons observées.....	
2.5.2 Leçon-modèle présentée par l'enseignante.....	
2.5.3 Leçon présentée.....	
2.5.4 .Correction de copies.....	
2.6 Autres activités.....	
2.6.1 Réunions pédagogiques (coordination, conseils de classe)	
<u>2.6.2</u> Rencontre avec l'administration :.....	
2.6.3. Le Bilan :.....	
3. Les apports du stage.....	
3.1 Au plan académique.....	
3.2 Au plan didactique.....	
3.3 Au plan pédagogique.....	
3.4 Au plan humain.....	

3.5 Propositions et suggestions : .....

CONCLUSION.....

.....

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE.....

ANNEXES.....

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce manuscrit, nous essayons de dresser un bilan de l'ensemble des cours/TD qui sont adressés essentiellement aux étudiants de la troisième année licence.

Le contenu de ce polycopié pédagogique correspond au programme officiel actuel. Il s'inscrit dans la démarche de l'harmonisation de l'offre de formation master académique de l'année universitaire 2015/2016 (revu en 2019). Il a été conçu dans le but d'accompagner les étudiants au développement de l'avant projet. Cet aspect permet à chaque étudiant, quelque soit son sujet de recherche, d'interroger une pratique scientifique académique que nous essayons de leur fournir tout au long de ces cours à la lueur de ses préoccupations personnelles en matières scientifiques et littéraires.

La sélection des cours/TD proposés a été faite dans le souci d'assurer un contenu clair et facilement abordable de même qu'une série d'exemples proposés est mise à la disposition des étudiants pour une meilleure compréhension et perception de ces cours.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, ces cours de méthodologie générale relevant de la recherche scientifique visent à approfondir les connaissances d'un domaine de recherche universitaire qui permettent de saisir de façon systématique les problèmes et les solutions (si nous osons le dire) liés à la réalisation d'un travail scientifique en général et à l'accomplissement d'un avant-projet en particulier.

Ainsi force de relever durant tous nos enseignements des insuffisances fréquemment constatées chez les étudiants du point de vue méthodologique, nous nous sommes intéressée à la conception de ce polycopié qui a pour objet d'apporter un éclairage théorique et pragmatique.

Rappelons que le polycopié proposé, du point de vue contenu, se veut plus large, non pas qu'il soit plus exhaustif (est-ce possible ?). Ces cours/TD élaborés ici sont issus des normes et des usages universitaires sur lesquels l'étudiant-chercheur, peut s'appuyer afin de mener à bien sa recherche et pour la bonne réalisation de son avant-projet et son mémoire de fin d'études.

En effet, l'élaboration du contenu a consisté en tenant compte des problèmes qui se posent lors de la réalisation d'une recherche universitaire. C'est ainsi que nous avons axé nos cours

en donnant beaucoup d'indication et de précisions sur les éléments fondamentaux de la recherche tels que la problématique, les hypothèses, la constitution du corpus, les outils de l'enquête et auxquels plusieurs pages ont été consacrées dans le deuxième chapitre. Ainsi des cours pratiques concernant les techniques rédactionnelles telles que les citations d'auteurs, les notes, etc. ont été intégrés dans le quatrième chapitre.

Pour permettre à l'étudiant d'avoir des informations claires et lui faciliter l'assimilation des concepts clés de la recherche, nous nous sommes attachée à lui fournir des exemples comme illustration et des travaux dirigés qui accompagnent les cours.

Ainsi par ces cours/TD, nous pensons avoir contribué aux réflexions menées sur la méthodologie de la recherche universitaire. Dans ce contexte, nous souhaitons donc faire avancer et approfondir nos recherches pour pouvoir accomplir notre tâche en tant qu'enseignante-chercheuse et répondre aux préoccupations et aux attentes des étudiants.

## **BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE**

Il existe un très grand nombre d'ouvrage qui touchent au domaine abordé dans ce polycopié et beaucoup d'entre eux sont d'excellente qualité, en fournir toute la liste n'était donc pas envisageable. On s'est volontairement limité à quelques ouvrages qui devraient permettre aux étudiants de développer ou d'acquérir les connaissances qui leur feraient encore défaut. Ces titres sont donnés à titre indicatif, des ouvrages peuvent également convenir, surtout pour ce qui concerne les dictionnaires pour lesquels, il existe aussi, il faut signaler de nombreux sites sur la toile auxquels on peut se reporter si cela est possible.

Nous présentons ici les références bibliographiques citées dans les différents chapitres de ce polycopié. Nous y fournirons également les références Internet.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages généraux

BEAU M., *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence*, Alger, Casbah Editions, 2005.

BEAUD S. & F. Weber, 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.

BERTHIER N., 1998, *Les techniques d'enquêtes. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris.

BLANCHET, Ph. et CHARDENET, P. (Dir.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris/Montréal, Agence Universitaire de la Francophonie / Editions des Archives Contemporaines, p.509

BLANCHET, A et GOTMAN, A., 2007 [1992], *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, A. Colin.

BLANCHET P., 2000 *La Linguistique de terrain, méthode et théorie*, PUR : Renne.

BLANCHET, Ph., 1995, *La Pragmatique d'Austin à Goffman*, Paris, Bertrand Lacoste.

BRONCKART. J, FILLIETAZ. L, 2005, *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et application*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

CALVET L.-J. & DUMONT P. (éds.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999.

CAMUS B., 1980, *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'étude*, du Crid : Bruxelles.

CISLARU G et al. , *L'écrit universitaire en pratique*, De Boeck supérieur, 2017.

COLSON J., 1991, *Le dessertoire, de l'art de raisonner et rédiger*, De Boeck Université : Bruxelles.

CONDAMINES A., *Sémantique et corpus*, 2005, Lavoisier.

COULON A., 2005, *Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Anthropos : Paris

DEPELTEA F., 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, De Boeck, pp.3-4.

ECKENSCHWILLER M., 1994 ? *L'écrit universitaire*, Edition d'Organisation : Paris.

GUILBERT, J., & JUMEL, G. (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*: Armand Colin

GRAWITZ M., 2000, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris.

HUG M., 2004, *L'enquête d'usage linguistique*, Honoré champion, Paris

LATOURET, B., 2001, *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, INR éditions.

LENOBLE-PINSON M., 1996, *La rédaction scientifique*, De Boeck Université : Bruxelles.

LEFORT G., 1990, *Savoir se documenter*, Editions d'Organisation, Paris.

MAHMOUDIAN, M. & MONDADA, L., 1998, *Le travail du chercheur sur le terrain*.

*Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques d'enquête*. CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE, n° 10.

MARIEN, B. et BEAUD, J.-P., 2003, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : le cas des petits échantillons*, Québec, AUF.

MARTINOT C., 2007, *Techniques d'expression écrite et orale : manuel de l'enseignant*, Alger, HIBER Editions.

MONTECOT C., *Techniques de communication écrite*, Eyrolles : Paris, 1990.

MUCCHIELLI A. & PAILLE P., 2005, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris.

PLOT B., 1986, *Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Champion : Paris.

### **Dictionnaires et dictionnaires encyclopédiques :**

Dictionnaire de l'Académie française 9<sup>ème</sup> édition.

DUCROT O. et SCHAEFFER J.-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Le Seuil : Paris.

MUCCHIELLI, A. (Dir.), 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin.

NEVEU, F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

### **Références sitographiques**

MAILHOT M-O, 2004-2005, « le XXème, histoire et civilisation. Les étapes d'un travail de recherche », Disponible sur: <http://www.marc-olivier-mailhot.com>. [Consulté le 4/1/2013]

BLANCHET P. et BULOT T, 2013, « méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme », Disponible sur: <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/>. [Consulté le 17/05/2015]

BOSSALI F et al., 2015, « Le protocole de recherche : étape indispensable du processus de recherche garantissant la validité des résultats », Disponible sur : [documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/56336/HEGEL\\_2015\\_1\\_5.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/56336/HEGEL_2015_1_5.pdf). [Consulté le 20/03/2016]

BOUTILLIER S et al., , 2005, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Principes Collections dirigées par REITHMANN A, Disponible sur: <https://books.google.fr/books?isbn=2844726526>. [Consulté le 12/03/2015]

GREUTER M, 2007, *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*, L'Étudiant, Disponible sur : <https://livre.fnac.com/.../Myriam-Greuter-Bien-rediger-son-memoire-ou-son-rapport>. [Consulté le 03/04/2015]

LONG D, 2004, « Définir une problématique de recherche. La solution à un problème découle de la compréhension de ce dernier », Disponible sur : <http://web.umoncton.ca/umcm-longd02/TheorixDownload/probleme.pdf>. L'Harmattan, Paris, [Consulté le 14/02/2016].

« Méthodologie et protocole de recherche », Disponible sur : [rb.ec-lille.fr/recherche/These/methodologie\\_de\\_la\\_these/Méthodologie.html](http://rb.ec-lille.fr/recherche/These/methodologie_de_la_these/Méthodologie.html), [Consulté le 20/03/2016]

MESKINE M- Y, 2016, *Préparer un mémoire de fin d'étude : conseils pratiques de méthodologie et techniques rédactionnelle*, Edition Connaissances et Savoir, France, Disponible sur : <https://www.connaissances-savoirs.com/preparer-un-memoire-de-fin-d-etudes-conseils...> [consulté le 08/09/2017]

N'DA P., 2007, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, L'Harmattan, Paris. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?isbn=229603276>. [Consulté le 22/05/2015]

NZETE P, 2008, *Conseils pour rédiger et présenter un mémoire ou une thèse*, L'Harmattan, Paris, Disponible sur, <https://books.google.fr/books?isbn=2296050778>. [Consulté le 10/10/2014].

RASTIER F., 2002, Enjeux épistémologique de la linguistique de corpus, Disponible sur [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Enjeux.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html). Consulté le 20/06/2016.

SCHNEIDER D-K, 2005, « Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules », Disponible sur : <http://tecfa.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/design.book.pdf>. [Consulté le 20/06/2015]

YEO L, 2012, *Guide pratique de rédaction et de présentation d'un travail de recherche*, L'Harmattan, Paris, Disponible sur : <https://books.google.fr/books?isbn=229648235X>. [Consulté le 11/07/2014]



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	
SOMMAIRE	
INTRODUCTION GENERALE	06
CHAPITRE I: méthodologie de la recherche scientifique	09
1. La documentation	10
2 La recherche documentaire/bibliographique	11
2.1 Les thèmes clés	11
2.2 Quelle utilité ?	11
2.3 Les types de documents	12
2.4 La place de la recherche documentaire dans le travail universitaire	12
2.5 Où trouver sa documentation ?	12
2.6 Comment réunir sa documentation ?	13
2.6.1 Les bibliothèques	13
2.6.2 La toile électronique et les bibliothèques numériques	13
2.6.3 Comment faire le tri dans la documentation	14
2.6.4 Premières lectures	14
2.6.5 Le plan de lecture	15
3. La recherche sur internet	16
Fiche de TD/Activités	17
Corrigé	18
CHAPITRE II: processus et construction de recherche	20
1. Construction de l'objet de recherche	21
1.1 Qu'est-ce qu'un objet de recherche ?	21
1.2 Critère de l'objet de recherche	22
1.3 Comment construire son objet de recherche ?	22
Fiche de TD/ Activités	22
Corrigé	22
2. Le questionnement de départ	23
2.1 Pourquoi travailler le questionnement de départ ?	23
2.2 Comment construire son questionnement de départ ?	23
3.1 Les sources bibliographiques	23
Fiche de TD/ Activités	23
Corrigé	24
3. Bibliographie	25
3.2 Types de bibliographie	25
3.2.1. Une bibliographie préliminaire	26
3.2.2. Une bibliographie succincte	26
3.3 Comment constituer sa bibliographie ?	26

3.4 Comment ordonner sa bibliographie ?	26
3.5 Où placer sa bibliographie ?	27
3.6 Présentation des références bibliographiques	28
3.7 Exemples de présentation	29
Fiche de TD/Application	30
Corrigé	31
4. Revue de la littérature/ État de l'art	33
4.1 Qu'est-ce qu'une revue de la littérature ?	33
4.2 L'objectif de la revue de la littérature	33
4.3 Comment procéder pour constituer la revue de la littérature ?	33
4.4 Les éléments à prendre en compte pour établir un état de l'art ?	34
4.5 La rédaction de la revue de la littérature	34
4.6 Synthèse	34
Fiche de TD/Application	35
Corrigé	36
5 Elaborer une problématique et des hypothèses	37
5.1 Définition de la problématique	37
5.2 Les différents critères et qualités de la problématique	37
5.3 L'élaboration de la problématique	38
5.4 La rédaction de la problématique	39
5.5 Modèles de problématiques	40
Fiche de TD/ Application	41
Corrigé	42
6. Hypothèses	43
6.1 Qu'est-ce qu'une hypothèse	43
6.2 Les différents critères d'une hypothèse	44
6.3 La formulation d'une hypothèse	44
6.4 La rédaction de l'hypothèse	44
6.5 La construction des hypothèses	45
Fiche de TD/Activités	46
Corrigé	46
7. Le concept de corpus et le choix du corpus d'étude	47
7.1 Qu'est-ce qu'un corpus?	47
7.2. Les genres de corpus	48
7.3 La constitution du corpus	49
7.4 Les différents critères de choix du corpus	49
7.5 Collecte ou recueil de données / les sources des données	50

7.6 Les types de corpus	50
7.6.1 Un corpus attesté	50
7.6.2 Un corpus forgé	50
7.6.3 Un corpus au vol	50
7.6.4 Un corpus provoqué	50
7.7 Comment présenter un corpus ?	51
7.8 Les problèmes déontologiques liés à la collecte des données	51
Fiche de TD/Activités	51
Corrigés	52
CHAPITRE III: méthodologie et techniques d'enquête	54
1. La notion de la méthodologie de la recherche scientifique	55
2. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?	56
2.1. Les différentes règles de la méthode scientifique	56
2.2 Le critère de la visée de la recherche	57
2.2.1 La description	57
2.2.2 L'explication	57
2.2.3 La classification	57
3. Les différents types de recherche	58
3.1 Approche qualitative	58
3.2 Approche quantitative	58
3.3 Approche complémentaire	58
4. Les principales démarches méthodologiques	59
4.1 La méta analyse	59
4.2 Les méthodes expérimentales	59
4.2.1 La méthode hypothético-déductive	59
4.2.2 La méthode empirico-inductive	60
4.2.3 Complémentarité des démarches méthodologiques	61
4.3 L'observation	61
4.3.1 L'observation distanciée ou désengagée	61
4.3.2 L'observation participante	61
4.4 La méthode documentaire	61
4.5 La méthode d'enquête	61
4.5.1 Echantillonnage dans une enquête	62
Fiche de TD/ Activités	63
Corrigé	64
5. Les modes d'investigation et les techniques de la recherche	65
5.1 Le questionnaire	66

5.2 L'entretien	67
5.3 enregistrement	69
Fiche de TD/Activités	70
Corrigé	71
6. L'étude de cas (ou monographie)	73
7. La méthode ethnographique	73
8. La recherche-action (ou "recherche clinique")	73
9. Les outils d'analyse	75
Fiche de TD/ Activités	75
Corrigé	76
CHAPITRE IV: pratique et techniques rédactionnelles	78
1. Recherche par mots-clés	80
1.1 L'identification des concepts et l'appropriation des notions	80
1.2 Types de recherche par mots-clés	80
Fiche de TD/Activités	81
Corrigé	81
2 Pourquoi et comment faire des citations d'auteurs ?	82
2.1 Qu'est-ce qu'une citation ?	82
2.2 Comment citer ?	82
2.3 Normes typographiques des citations	82
2.3.1 Les citations courtes	82
2.3.2 Les citations longues	83
2.4 Normes rédactionnelles des citations	83
2.5 Quelques conseils de la présentation des citations	84
2.6 Citations, paraphrases et plagiats	86
Fiche de TD/Activités	87
Corrigé	87
3 L'utilisation des notes	88
3.1 Où mettre et comment présenter les notes ?	88
3.2 Les types de notes	88
3.2.1 Les notes de rappel	88
3.2.2 Les notes qui véhiculent des connaissances encyclopédiques	88
3.2.3 Les notes explicatives	89
3.2.4 Les notes de prise de distance	89
3.2.5 Les notes à valeur de lien hypertexte faisant le lien avec d'autres parties du travail	89
Fiche de TD/Application	90

Corrigé	90
4 Le résumé	91
4.1 Rôle	91
4.2 Utilité	91
4.3 Types de résumés	91
4.4 Réalisation	92
4.5 Rédaction	92
4.6 Dangers à éviter	93
Fiche de TD/ Application	96
Corrigé	96
5 Le compte-rendu (objectif ou objectifé)	96
Fiche de TD/ Application	96
Corrigé	97
6 La synthèse de textes / documents	98
6.1.1 Comment synthétiser ?	98
6.1.2 Préparation de la synthèse	98
Fiche de TD/ Application	99
Corrigé	101
7 Le commentaire composé	104
7.1 Rédiger l'introduction	104
7.2 Rédiger la conclusion	104
Fiche de TD/ Application	105
Corrigé	105
8. La dissertation	107
8.1 Rédiger l'introduction	107
8.2 Rédiger le développement	107
8.3 Rédiger la conclusion	108
Fiche de TD/ Application	108
Corrigé	109
9 Stage d'application	110
9.1 Les objectifs généraux du stage d'application	110
9.2. Observer pour apprendre à enseigner	110
9.3. Les moyens d'observation de classe	111
9.4 Grille d'observation de la leçon	111
9.5 Grille d'évaluation de la leçon présentée par le stagiaire	112

9.6 Plan et sommaire du rapport de stage	115
9.6.1. Présentation du stage	115
9.6. 2. Déroulement du stage	1185
9.6.3. Apport du stage	116
9.7 Présentation du rapport de stage	116
CONCLUSION GENERALE	123
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	125
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	126